

cyberpresse.ca

LA PRESSE

EXCLUSIF

TERREUR À LA SAQ

Des succursales sont la cible de jeunes voleurs violents qui menacent et agressent les employés de la société.

RIMA ELKOURI PAGES A2 ET A3



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

CONSTRUCTION > QUI VEUT UNE COMMISSION ?

POUR

CONTRE

- ✓ Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)
- ✓ Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- ✓ Union des municipalités du Québec (UMQ)
- ✓ Association des policières et des policiers provinciaux du Québec
- ✓ Association des procureurs de la Couronne
- ✓ Parti québécois, Action démocratique du Québec, Québec solidaire et Bloc québécois
- ✓ ... Et plusieurs autres

- ✓ Gouvernement Charest



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

LE POINT SUR LA CRISE QUI SECOUE LE QUÉBEC PAGES A4 À A8



L'heure du ménage a sonné
YVES BOISVERT PAGE A7



Pendant ce temps, aux États-Unis
PATRICK LAGACÉ PAGE A8

HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT

RETOUR EN ARRIÈRE ET SAUT EN AVANT

ARTS ET SPECTACLES PAGES 1 ET 6



Daniel Radcliffe

CUSM INTERRUPTION DES ACTIVITÉS DANS UNE PORTION DU CHANTIER

DES TRAVAUX ENTREPRIS SANS PERMIS

Les travaux dans une portion du chantier du nouveau Centre universitaire de santé McGill (CUSM), en construction au coût de 1,3 milliard à la gare Glen, sont stoppés. Un avis d'infraction a été envoyé aux constructeurs par la Ville de Westmount. NOS EXPLICATIONS EN PAGE A12

ACTUALITÉS

PAS VERT, LE GROUPE PAGES JAUNES ?

Un clip web réalisé à Montréal met en vedette 1000 bottins devant le siège social des Pages Jaunes. PAGE A18

CHANGEMENTS CLIMATIQUES LE SÉNAT COURT-CIRCUITE LE NPD

PAGE A21

LA PRESSE AFFAIRES

UN QUARTIER DE L'INNOVATION DANS GRIFFINTOWN

L'École de technologie supérieure (ETS) de l'Université du Québec fait équipe avec McGill pour ériger un quartier « de l'innovation ». PAGE 1

MILLENNIA HOPE L'ENTREPRISE AUX FRÉQUENTATIONS LOUCHES FAIT DES PETITS

PAGES 2 ET 3

P.K. SUBBAN, JEUNE STAR DE LA LNH ÊTRE OU NE PAS ÊTRE... BAVEUX



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Le défenseur recrue du Canadien P.K. Subban fait parler de lui, ici et ailleurs, pour son talent, son énergie et son étonnante confiance. Et pour les mots qu'il distribue sur la glace pour déconcentrer ses rivaux. SPORTS PAGE 1



Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE
Le Bonhomme Carnaval est en train de fondre de honte.

Venez voir mon blogue! cyberpresse.ca/laporte

mariette clermont

marietteclermont.com



SECTIONNEL BOOGIE
TISSU ANTHRACITE &
PIÈTEMENT CHROME

DES EMPLOYÉS VICTIMES DE VIOLENCE

LES VOYOUS FONT LA LOI À LA SAQ

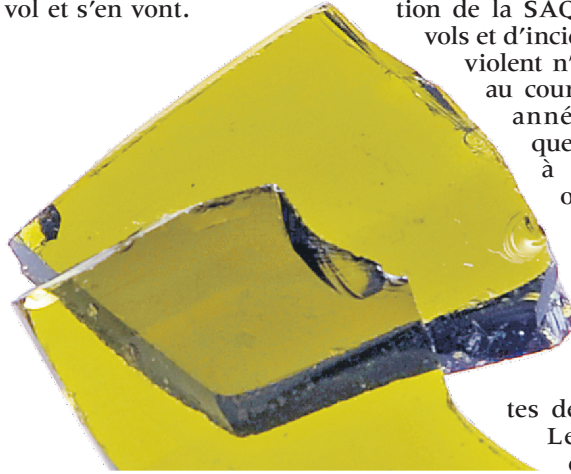


RIMA ELKOURI

De jeunes voyous entrent dans un magasin de la Société des alcools du Québec (SAQ) d'un quartier chaud. Ils sont trois, quatre ou cinq, parfois même plus. Ils ont de grands sacs à dos. Souvent, les employés les connaissent. Ils ont déjà reçu des menaces de la part de ces « habitués » du magasin. « Toi, mon tabarnak, je sais à quelle heure tu finis! »

La bande de voleurs se dirige vers l'allée du « fort », sa préférée. « Ils rentrent, ils vident les tablettes comme si c'était un buffet chinois et s'en vont. C'est tout juste s'ils ne nous disent pas: à demain! » Le même scénario peut se produire plusieurs fois dans la même journée.

L'histoire m'est ici racontée par un employé de la SAQ qui préfère garder l'anonymat. Dans le jargon des employés qui travaillent dans les quartiers chauds où se produit ce genre d'incidents, on appelle ça un *bum rush*. Le Service de police de la Ville de Montréal parle plutôt de *swarming*: une bande entre comme un essaim d'abeilles dans un commerce où on ne trouve qu'un ou deux employés. Les jeunes intimident les employés, les menacent, commettent leur vol et s'en vont.



Ce phénomène, qui n'est pas forcément lié aux gangs de rue, n'est pas très courant, selon le SPVM. Mais si vous parlez à des employés de la SAQ de quartiers chauds, il semble que ce soit arrivé assez souvent pour créer un fort sentiment d'insécurité.

Insécurité

Depuis la tentative de meurtre du 18 octobre dans une succursale de la SAQ de la banlieue cossue de Baie-d'Urfé, des employés craignent encore plus pour leur sécurité. Si c'est arrivé à Baie-d'Urfé, cela peut arriver n'importe où, se disent-ils. Ce jour-là, pour des raisons qui demeurent nébuleuses, deux hommes ont fait feu sur une employée qui

comme un incident violent malheureux, « à part » et isolé. Mais un document de travail obtenu par *La Presse*, rédigé une dizaine de jours avant la tragédie de Baie-d'Urfé, indique que l'incident n'est peut-être pas aussi isolé qu'on aimerait le croire.

« Les vols à l'étalage ont toujours existé à la SAQ et nous comprenons qu'il serait impossible de les enrayer totalement. Mais nous avons constaté que depuis un peu plus d'un an, ces vols s'effectuent sous des formes de plus en plus violentes et organisées. Cela a contribué à répandre un sentiment d'insécurité chez plusieurs employés », lit-on dans le document préparé par le Syndicat des employés de magasins et de bureaux

« Je ne calcule pas le nombre de menaces de mort que j'ai reçues », dit un employé qui a dû un soir, après une journée de travail houleuse, être escorté par des policiers jusqu'à sa voiture par mesure de sécurité.

travaillait seule. Ils auraient demandé à la femme de s'agenouiller avant de lui tirer une balle dans la nuque. Ils ont pris la fuite sans voler quoi que ce soit. La victime, une mère de famille de 58 ans, employée de longue date de la SAQ, a été découverte inconsciente par un client une vingtaine de minutes plus tard. Elle restera tétraplégique.

Officiellement, selon la direction de la SAQ, le nombre de vols et d'incidents à caractère violent n'a pas augmenté au cours des dernières années. On estime que les pertes liées à des incidents ou à des vols représentent 3 ou 4 millions par année, ce qui est relativement peu considérant des ventes nettes de 2,5 milliards. Le cas de Baie-d'Urfé est traité

de la SAQ. On y recense les nombreux incidents violents qui se sont produits dans les succursales de la SAQ du secteur Montréal-Nord-Rivière-des-Prairies-Saint-Léonard depuis septembre 2009 (lire les extraits ci-contre).

Mesures de sécurité additionnelles

Au lendemain de la tragédie de Baie-d'Urfé, la direction de la SAQ dit avoir pris un certain nombre de mesures pour assurer la sécurité de ses employés. « Quand on a des points chauds, il y a des mesures de sécurité additionnelles et d'autres mesures qu'on ne peut pas décrire pour des raisons stratégiques », explique Isabelle Merizzi, directrice des affaires publiques à la SAQ.

Plusieurs employés qualifient toutefois les mesures prises à Baie-d'Urfé de poudre aux yeux pour sauver les apparences. Car pendant ce temps, dans les vrais secteurs chauds (que ce soit le

centre-ville, Montréal-Nord ou Saint-Laurent), rien n'est fait. De façon ponctuelle, à la suite d'un incident, on double le nombre d'employés et l'on envoie des agents de sécurité ou des équipes de surveillance pendant quelque temps pour rassurer les employés. Mais ces mesures ponctuelles passent et le problème reste entier. Des employés travaillent encore seuls jour après jour dans des magasins qui sont pourtant systématiquement ciblés par des malfaiteurs.

« Il y a un double discours qui n'est pas simplement hypocrite, mais scandaleux parce que cela met des vies en danger », dit un employé.

La direction de la SAQ refuse de dire quelle proportion d'employés travaille encore en solo. Selon le syndicat, il n'y a qu'un employé en succursale pendant près du dixième des heures d'ouverture. Il juge inconcevable qu'une entreprise ayant de si gros moyens continue de laisser travailler des employés seuls, au péril de leur sécurité, pour des raisons de rentabilité.

Peur

Au quotidien, plusieurs ont peur et ont l'impression que leur sécurité est un détail aux yeux de leur employeur. « Je ne calcule pas le nombre de menaces de mort que j'ai reçues », dit un employé qui a dû un soir, après une journée de travail houleuse, être escorté par des policiers jusqu'à sa voiture par mesure de sécurité. Des menaces du genre: « Je sais où tu travailles. Je sais à quelle heure tu finis. » Souvent les menaces surviennent après que des employés eurent exigé des pièces d'identité afin de

s'assurer que les clients ont plus de 18 ans. Une application plus stricte du règlement interdisant la vente d'alcool aux mineurs semble causer de nombreuses altercations.

« Je sais que dans 99 % des cas, les menaces sont des paroles en l'air, dit un employé. Mais à un moment donné, je vais tomber sur un crétin qui va me poignarder pour une bouteille de Grey Goose. Je ne suis pas payé assez cher pour recevoir un coup de couteau. »

L'allée où on retrouve le « fort » a été rebaptisée le « couloir de la mort » par un autre employé. Il ne compte plus le nombre de fois où il y a surpris des jeunes voleurs. Parfois, certains en viennent aux coups. Et après? Rien. « J'ai dû remplir une quinzaine de rapports d'incident. Aucun suivi n'a été fait. Les mêmes gars reviennent à la succursale 30, 40, 50 fois... »

La direction de la SAQ dit assurer un suivi aux rapports d'incident. Le syndicat ne peut en dire autant. On précise aussi que ces rapports (environ 75 par année) ne disent pas tout, puisque la grande majorité des employés victimes de menaces ou d'agressions n'en rédigent pas. Peut-être parce qu'ils ont l'impression que cela ne sert à rien. « L'autre fois, un collègue s'est fait frapper, raconte un employé. On a rédigé un rapport. Personne ne nous a jamais rappelés. »

« J'ai déjà dit qu'il faudrait que quelqu'un se fasse descendre pour que la situation de la sécurité à la SAQ soit réglée. Je constate que ce n'est pas suffisant. »

Pour joindre notre chroniqueuse: rima.elkouri@lapresse.ca



2020 Rue de la montagne, Montréal.

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

(514) 845-4651

CHATEAUDIVOIRE.COM

VACHERON CONSTANTIN
Manufacture Horlogère, Genève, depuis 1755.

Patrimoine Contemporaine
Date et jour rétrogradants

Disponible exclusivement chez:

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 16
Astrologie du jour	SPORTS 10
Bourses	AFFAIRES 14 et 15
Décès	SPORTS 8 à 9
Forum	A 28 et 29
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 12
Monde	A 24, 26 et 27
Petites annonces	AFFAIRES 4 et SPORTS 7
Sudoku	AFFAIRES 4
Trait d'union	SPORTS 10

Météo
Passages nuageux en matinée, ciel variable en après-midi, maximum 5, minimum -5. SPORTS 7

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

En tout lieu. En tout temps.

1 800 592-7649
www.croixrouge.ca

DES EMPLOYÉS VICTIMES DE VIOLENCE



CYBERPRESSE.CA

VIDÉO

La police de Montréal est à la recherche d'un témoin dans la tentative de meurtre du 18 octobre dans une succursale de la SAQ à Baie-d'Urfé. Le reportage vidéo d'Isabelle Audet sur cyberpresse.ca/saq



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Les policiers ont fait circuler une vidéo dans l'espoir de retrouver un témoin dans une tentative de meurtre à la SAQ. Selon la direction de la société, le nombre de vols et d'incidents à caractère violent n'a pas augmenté au cours des dernières années. Mais un document de travail interne indique que les vols semblent se dérouler sous des formes de plus en plus violentes et organisées.

DOCUMENT DE TRAVAIL INTERNE

VOLS, AGRESSIVITÉ ET MENACES

Extraits d'un document de travail interne du SEMB-SAQ sur la sécurité dans les succursales de Montréal-Nord, Saint-Léonard et Rivière-des-Prairies

« Les vols à l'étalage ont toujours existé à la SAQ et nous comprenons qu'il serait impossible de les enrayer totalement. Mais nous avons constaté que depuis un peu plus d'un an, ces vols s'effectuent sous des formes de plus en plus violentes et organisées. »

SEPTEMBRE 2009

Un vol à main armée a lieu (à Rivière-des-Prairies) au moment de l'ouverture du magasin. L'employé, qui est seul, passera toute l'heure suivante sous la menace d'un revolver pendant que les voleurs réussiront à s'emparer du contenu du coffre. L'employé restera grandement affecté par l'événement et après quelques semaines d'absence au travail et de consultations auprès du service d'aide au personnel, il quittera définitivement la SAQ, incapable de supporter le sentiment d'insécurité qui l'accompagne chaque fois qu'il retourne au travail.

DÉBUT 2010

« Une série de vols réguliers (...) attirent notre attention sur un phénomène nouveau dans notre division. Les voleurs travaillent de plus en plus par bandes de deux, trois, quatre ou parfois plus et ne se cachent même plus pour effectuer leurs actions. Ils entrent, s'emparent des produits et quittent la succursale sans même se cacher. Très souvent, ils reviennent deux ou trois fois dans la même journée. Certains se présentent même avec des sacs à dos et les remplissent à la vue de tous, clients compris, et repartent comme si de rien n'était. »

QUELQUE PART AU PRINTEMPS

« Un employé (...) se fait asperger de poivre de Cayenne lors d'un bum rush. Il sera en arrêt de travail pendant plusieurs mois et suivi par des psychologues. À noter qu'il a reconnu son agresseur, qu'il s'agissait d'un mineur qu'il avait "carté" quelques jours plus tôt en lui refusant la vente. Il s'agit clairement d'une vengeance. »

AVRIL

« Une bande de voleurs s'étaient dirigés vers (une) succursale, mais constatant qu'elle était fermée (il était plus de 18h), ils se sont

rabattus sur l'épicerie à côté pour voler de la bière et des bouteilles de vin. Résultat: 16 voitures de police et 25 arrestations. On avait aussi saisi plusieurs armes blanches ainsi que des armes à feu. »

26 AVRIL

« Je reçois un appel de détresse (...) La succursale est plongée dans le noir à la suite d'une panne d'électricité. Les deux employés sur place (...) furent plus d'une fois victimes de vols accompagnés de menaces de mort. »

LE 17 MAI

« Plusieurs vols (dans la même journée) avec menaces et violence ont occasionné la fermeture (d'une succursale). Deux employés (...) furent en arrêt de travail pendant plusieurs semaines à la suite de l'événement. »

22 SEPTEMBRE

« Quelques minutes avant la fermeture, une dizaine de suspects ont fait irruption dans la succursale pour s'emparer pour près de 2000\$ de produits. L'altercation qui a suivi avec les membres de l'équipe BEST est venue très près de se terminer par un drame. L'un

des agents s'est fait blesser après une bagarre avec un des suspects. L'enquêteur de la police qui est venu sur les lieux a d'ailleurs vivement contesté la méthode employée en soulignant l'aspect dangereux d'une méthode qui privilégiait la confrontation au détriment de la dissuasion. »

26 SEPTEMBRE

« Un vol similaire à celui du 22 septembre s'est produit (dans une autre succursale). Des agents de la sécurité BEST qui ont été visionner les bandes vidéo ont reconnu des suspects qui avaient été repérés le 22 septembre (...) »

APPELS SANS RÉPONSES

« Malgré les nombreux vols et les appels à l'aide provenant (d'une succursale X), malgré les cas de violence et malgré tout ce qui en avait été dit et rapporté à la direction, jamais celle-ci n'a trouvé anormal de laisser une fille seule travailler dans ce magasin. »

Source: Document de travail interne du SEMB-SAQ sur la sécurité dans les succursales de Montréal-Nord, Saint-Léonard et Rivière-des-Prairies (7 octobre 2010)

« ILS RENTRENT, ILS VIDENT LES TABLETTES COMME SI C'ÉTAIT UN BUFFET CHINOIS ET S'EN VONT. C'EST TOUT JUSTE S'ILS NE NOUS DISENT PAS: À DEMAIN! »



LE MAIRE DE LAVAL DANS LA TOURMENTE



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Les appuis politiques à Québec semblent s'épuiser pour Gilles Vaillancourt qui a toujours, par le passé, bénéficié d'un soutien au gouvernement.

« Une administration corrompue »

Amir Khadir signe une charge à fond de train contre Jean Charest et Gilles Vaillancourt

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Jean Charest est à la tête d'un gouvernement gangréné par la corruption, estime le député de Québec solidaire, Amir Khadir. Quant à Gilles Vaillancourt, c'est « un petit dictateur » dont l'administration est également « corrompue ».

Dans une charge à fond de train hier, M. Khadir a avancé que le premier ministre hésite à se faire plus « vindicatif » à l'égard du maire de Laval parce qu'il craint d'être éclaboussé. « Si M. Charest juge malgré tout inopportun de le mettre sous tutelle, de le démettre de ses fonctions, de le suspendre à tout le moins, j'ai l'impression que c'est parce que M. Charest a peur de quelque chose. Ce sont les mêmes familles libérales, ce sont les mêmes réseaux de financement, ce sont les mêmes amis, ce sont les mêmes entreprises qui financent les partis », a-t-il affirmé au cours d'un point de presse hier.

Questionné pour savoir si la corruption gangrène le gouvernement Charest, M. Khadir a répondu: « Est-ce que vous pensez le contraire? Moi je ne pense pas le contraire. » Il a

rappelé la démission du ministre Tony Tomassi — expulsé du caucus libéral — parce qu'il a utilisé la carte de crédit de la compagnie BCIA à l'époque où il était simple député. Il a souligné qu'en août, la firme de génie-conseil Axor a reconnu sa culpabilité à 40 constats d'infraction dressés par le DGE. Les dons illégaux totalisaient 152 500\$, dont 113 500\$ au PLQ. « C'est un gouvernement entaché de pratiques de corruption », a dit M. Khadir.

« J'ai l'impression que M. Charest a peur de quelque chose. Ce sont les mêmes familles libérales, ce sont les mêmes réseaux de financement, ce sont les mêmes amis, ce sont les mêmes entreprises qui financent les partis. »

Il reconnaît ne pas avoir de preuve démontrant que Jean Charest est impliqué personnellement dans des pratiques de corruption. Mais son « silence », son refus de tenir une enquête publique, « est complice ».

Amir Khadir espère que M. Charest ne lui enverra pas une mise en demeure. Le premier ministre en a fait parvenir une lundi à Gérard Deltell qui l'a traité de « bon parrain du Parti libéral »; le

chef adéquate n'a pas l'intention de se rétracter. « Je pense que (M. Charest) en a assez fait de ce genre de poursuites, a affirmé M. Khadir. Je pense que c'est un peu lâche sur le plan politique. » L'attaché de presse de M. Charest, Hugo D'Amour, s'est contenté de dire que les propos de M. Khadir sont « déplorables ».

Dans le cas de M. Vaillancourt, « j'espère qu'il fera l'erreur de nous poursuivre tous », a lancé Amir Khadir. Il

venait de dire en anglais que l'administration Vaillancourt est « corrompue ». « Je vais vous le répéter: je crois que le maire de Laval est un maire aux pratiques douteuses. Les allégations qui pèsent contre lui ne datent pas d'hier (...). Le maire Vaillancourt est ni plus ni moins une espèce de petit dictateur. »

« Je n'ai rien pour prouver devant un juge qu'il est corrompu, a-t-il ajouté. Mais allez-vous promener dans les rues

de Laval, consultez les gens qui travaillent dans différents milieux, par exemple communautaire ou dans le milieu des affaires, c'est ce qu'ils vont vous dire: à Laval, pour réussir, il faut magouiller et il faut magouiller du côté du maire. »

Au cabinet de M. Vaillancourt, « on va prendre le temps d'analyser la teneur des propos » de M. Khadir, a dit l'attaché de presse Jean-Maurice Duddin. Il est « trop tôt » pour dire si le maire enverra une mise en demeure au député.

M. Khadir a condamné sévèrement le silence de Serge Ménard qui a duré 17 ans au sujet de la tentative de corruption dont il dit avoir été la victime. « Si M. Vaillancourt sévit à Laval depuis si longtemps, c'est à cause de l'omerta. C'est à cause de la médiocrité d'une certaine classe de politiciens qui ont accepté le silence », a plaidé M. Khadir. « Je m'excuse d'être aussi violent. Ma colère est d'autant plus grande que j'admire M. Ménard. Je suis terriblement déçu de voir qu'un homme de cette classe, de cette trempe, ait choisi le silence alors qu'il était en position d'agir », lui qui est devenu ministre.

DUCEPPE DÉFEND MÉNARD

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, de retour d'un séjour en Europe, a défendu, hier, la décision de son député, Serge Ménard, de ne pas avoir dénoncé plus tôt les agissements du maire de Laval, Gilles Vaillancourt, à son égard. « Je pense que M. Ménard a adopté une attitude qui l'honore en tenant compte de l'ensemble de la situation et de notre système de droit qui repose sur les preuves », a souligné M. Duceppe. « M. Ménard a toute mon admiration. C'est un homme d'une grande probité et je pense qu'il a fait le point très correctement dans l'entrevue qu'il a donnée. Je l'appuie entièrement », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Duceppe croit que le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, devrait se retirer de ses fonctions le temps qu'une enquête policière ou qu'une commission d'enquête indépendante fasse la lumière sur les allégations de tentative de corruption révélées cette semaine.

— Malorie Beauchemin

Antoine Bertrand dans le « tempo »

CE SOIR 21 h
■ BAZZO.TV

telequebec.tv

AUSSI: MARIE-FRANCE REÇOIT LUC PICARD ET, EN DISCUSSION, LA RETRAITE EST-ELLE UNE UTOPIE?



Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

LE MAIRE DE LAVAL DANS LA TOURMENTE

« Je crois le député de Vimont »

Le premier ministre met de la pression sur le maire Vaillancourt

DENIS LESSARD

Le gouvernement Charest a maintenu la pression pour que le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, quitte temporairement ses responsabilités le temps que la police termine l'enquête qu'elle mène sur les événements dévoilés cette semaine par Serge Ménard et Vincent Auclair.

« Je crois le député de Vimont », a lancé sans appel le premier ministre Charest à l'Assemblée nationale, après que le maire Vaillancourt eut formellement nié les allégations de Vincent Auclair, élu libéral de Vimont. M. Auclair avait soutenu que le maire Vaillancourt lui avait tendu une enveloppe qui, clairement, contenait de l'argent liquide pour l'aider « dans une campagne difficile ». Le candidat Auclair avait mordu la poussière lors de la partielle de juin 2002.

Pour M. Charest, « sur le plan politique, le maire de Laval aura, avec ses conseillers, à s'interroger sur le fonctionnement (de sa ville). Je suis sûr qu'il aura à réfléchir là-dessus (...) parce que c'est très sérieux, ce qui a été allégué », a-t-il soutenu en réponse à la chef péquiste Pauline Marois.

Ministre responsable de Laval, Michelle Courchesne soutenait en fin de journée: « Le maire Vaillancourt a une sérieuse réflexion à faire, c'est une position gouvernementale. » Elle atténuait ainsi les propos tenus la veille par son collègue de Chomedey, Guy Ouellette qui, au nom des députés libéraux de Laval, avait réclamé que le maire se

faut appliquer les lois, rien ne permet à Québec de destituer le maire Vaillancourt. Puisque la Ville fonctionne, Québec ne peut même pas la mettre en tutelle. « C'est pour ça qu'il y a des gens qui ont la responsabilité de faire des enquêtes, d'en tirer des conclusions », a soutenu M. Charest.

Pour le député péquiste Bernard Drainville, le geste

« Sur le plan politique, le maire de Laval aura à s'interroger sur le fonctionnement (de sa ville). Je suis sûr qu'il aura à réfléchir là-dessus (...) » – Jean Charest

retire « temporairement » le temps de l'enquête.

Pour Pauline Marois, le gouvernement Charest ne peut fuir ainsi ses responsabilités. Les allégations sont suffisamment « graves pour que le premier ministre demande au maire de Laval de se retirer temporairement, le temps de l'enquête. Ce n'est pas au maire de Laval de décider de cela », a-t-elle lancé.

La réplique de Jean Charest a été immédiate: « L'Assemblée nationale du Québec n'est pas un tribunal populaire, elle ne l'a jamais été. C'est un forum politique, mais n'est pas un tribunal populaire. » Aussi, il

allégué de Gilles Vaillancourt soulève une série de questions.

« L'argent qu'il y avait dans l'enveloppe, il venait d'où? Est-ce que le maire a servi d'entremetteur? Pourquoi a-t-il voulu corrompre le futur député Ménard et le futur député de Vimont? C'est pour répondre à toutes ces questions que ça prend une commission d'enquête, c'est pour ça que vous allez finir par nous la donner », a lancé Bernard Drainville.

Pour le PQ, Québec ne devrait pas hésiter à décréter la tutelle. « On parle maintenant d'une tentative de cor-

ruption de la démocratie. On parle d'une attaque au cœur de notre système démocratique. C'est votre responsabilité. Quand le gouvernement libéral va-t-il prendre la chose au sérieux et mettre en tutelle la Ville de Laval? » a réclamé Stéphane Bergeron, député péquiste de Verchères.

Pour le ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard, Québec est déjà à pied d'œuvre à Laval, une vérification était déjà en cours sur l'attribution des contrats par la Ville. L'an dernier dans la foulée des controverses à Montréal, Québec avait annoncé qu'il multiplierait ces enquête aléatoires, sans dénonciation.

Les vérificateurs de Québec « vont regarder toute l'attribution des contrats, donc la gestion contractuelle à Laval, la vérification financière. Ils vont regarder tout l'aspect des déclarations d'intérêts pécuniaires », selon le ministre. Aussi ils rencontreront « chacun des élus municipaux pour faire la lumière. On est dans l'hôtel de ville de Laval, on s'occupe de l'administration de Laval », a-t-il conclu.

Construction

À l'issue d'une séance particulièrement longue du Conseil des ministres,

Nathalie Normandeau, vice-première ministre, et Robert Dutil, responsable de la Sécurité publique, sont venus marteler qu'il n'était pas question d'enclencher une enquête publique sur l'industrie de la construction, en dépit de la volte-face annoncée en après-midi par la FTQ, désormais en faveur d'un tel exercice.

« Ce sont effectivement des actions de renseignement, d'intelligence, comme on dit parfois en anglais, qui vont nous permettre de faire les arrestations », a soutenu M. Dutil.

À l'époque, le ministre péquiste Serge Ménard avait résisté à la tentation de déclencher une enquête sur les motards criminels que réclamaient tous les groupes organisés. « Les motards faisaient la loi et le désordre. L'opération Carcajou a amené 500 arrestations, et les Hells Angels attendent aujourd'hui en prison », a lancé M. Dutil en fin de journée.

« Il y a un an, quand la direction du Canadien a échangé Halak, elle n'aurait pas survécu à des élections. Maintenant tout le monde constate le succès de Price », a illustré M. Dutil.

Une pratique déjà dénoncée dans un rapport de 1995

Laval aurait fractionné des contrats pour éviter d'aller en appel d'offres

EXCLUSIF

FABRICE DE PIERREBOURG

La vérification déclenchée au cours des derniers jours par Québec au sein de l'administration de Gilles Vaillancourt porterait notamment sur des allégations de contournement du processus des appels d'offres, a appris *La Presse*.

Un des principes consisterait à faire en sorte que le montant total du contrat original soit fractionné en plusieurs contrats dont chaque montant est inférieur au seuil requis pour lancer un appel d'offres, sur invitation. Au ministère des Affaires municipales, on confirme que les vérifications

portent sur tout le processus d'octroi des contrats.

Émilie Lord, la porte-parole du Ministère, précise que c'est une conjonction de facteurs qui ont suscité l'attention des vérificateurs, dont « une analyse de risques ». Une plainte aurait aussi été reçue le 16 mars 2010. Mais son motif demeure confidentiel. « La plainte est toujours en traitement, les conclusions du Ministère devraient être transmises aux personnes visées par la plainte ainsi qu'au plaignant sous peu », nous précise-t-on.

Selon nos sources, le Ministère pourrait demander à Laval de revoir certaines pratiques et de se conformer dans un délai donné à de nouvelles directives sur les attributions de contrats.

Rapport accablant en 1995

Ce principe du fractionnement, s'il s'avère confirmé, avait déjà été dénoncé en 1995 dans un rapport rédigé par le comptable agréé Jacques Martin portant sur « certaines opérations financières de la STL et de Ville de Laval ».

Le comptable qui agissait à la demande de Guy Chevrette, alors ministre des Affaires municipales, avait détecté plusieurs anomalies dans la gestion de la ville, notamment des « situations d'apparence de favoritisme ».

Il écrit dans son rapport, que *La Presse* a obtenu, avoir « observé qu'à plusieurs reprises au cours de la même journée, plusieurs commandes inférieures à 5000\$ avaient été

octroyées », mais la « somme des commandes (...) excédait 5000\$ par jour ».

Un des bénéficiaires de ces contrats était une entreprise de construction « appartenant au beau-frère » du président de la STL, Jean-Jacques Beldié. Ce dernier, conseiller du district Laval-Les-Îles, est toujours en poste à la STL. La société en question obtient toujours des contrats de la STL.

M. Martin avait conclu que le fractionnement avait pour but de « contourner l'obligation de procéder à des demandes de soumission sur invitation auprès d'au moins deux fournisseurs ».

À cette époque, chaque dépense comprise entre 5000\$ et 50 000\$ devait faire l'objet

d'une demande de soumission sur invitation, contre 25 000\$ à 100 000\$ aujourd'hui.

« En plus de ne pas être conforme à l'esprit de la loi, déplorait Jacques Martin, cette pratique (...) va à l'encontre des objectifs généraux d'économie, d'efficacité et d'efficacité ».

Joint par *La Presse*, Jacques Martin « trouve désolant que ces pratiques puissent encore exister. Pour aller chercher de l'efficacité, il est toujours préférable d'aller en soumission ».

L'attaché de presse du maire Vaillancourt, Jean-Maurice Duddin, a refusé de « commenter des suppositions », mais dit que la Ville « accueille favorablement cette vérification ».

En 1997, la firme Caron Bélanger Ernst & Young avait conclu que « relativement à 15 des recommandations (du rapport Martin), Ville de Laval a mis en place les mesures correctives nécessaires pour répondre aux préoccupations soulevées (...) Pour les quatre autres recommandations (...), elles ne requièrent aucune mesure corrective ».

vraies VALEURS | mode clé . qualité supérieure . prix exceptionnel

achats EN LIGNE
simons.ca

LES 31

59⁹⁵ | LE POLO TRICOT MÉRINOS ITALIEN

Économisez 32% sur l'un de nos styles vedettes, très apprécié pour la qualité supérieure de sa pure laine mérinos extra fine provenant de la célèbre maison Zegna Baruffa en Italie. Un tricot gage de confort et d'allure impeccable. Royal, vert, noir, marine, charbon et le fameux rouge coup de cœur de la saison. P.m.g.tg.ttg. Rég. 88.00

39⁹⁵ | LA CHEMISE CARREAUX MINIMALISTES

Économisez 40% sur une chemise sport coupée spécialement pour nous dans un mélange bien balancé de coton qui donne une belle allure relaxe, additionné de spandex qui procure une aisance parfaite. Motif quadrillé subtil sur fond rouge, marine, noir, orange, lime, bleu, turquoise. P.m.g.tg.ttg. Rég. 68.00

simons

COMMISSION D'ENQUÊTE LA FTQ FAIT VOLTE-FACE

« Pour nous, c'est une enquête policière qui doit être faite sur le blanchiment d'argent. Une enquête publique permettra aux lapins de se cacher. » — René Roy, secrétaire général de la FTQ, 23 septembre 2009

« Une commission d'enquête, ça amène de l'eau au moulin aux journalistes. On a réglé quoi avec la commission d'enquête Bouchard-Taylor? » — Michel Arsenault, président de la FTQ, 30 octobre 2009

«IL EST TEMPS QUE LE JURIDIQUE S'EN MÊLE»

La FTQ, par la voix de son président Michel Arsenault, réclame à son tour une commission d'enquête



DAPHNÉ CAMERON

Après s'être opposée durant plus d'un an à la tenue d'une commission d'enquête publique sur le milieu de la construction, la FTQ fait volte-face. Invoquant la lenteur des enquêtes policières, le syndicat a déclaré hier qu'il était temps de déclencher le vaste examen de l'industrie réclamé par la majorité de la population québécoise.

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, s'est dit prêt à y témoigner. Il soutient toutefois n'avoir jamais eu connaissance de gestes de corruption au sein de son syndicat. « Je n'ai jamais eu d'offre de pot-de-vin de quelque nature que ce soit », a-t-il précisé hier après-midi devant une salle bondée de journalistes.

La FTQ était le dernier allié du gouvernement Jean Charest dans son opposition à la tenue d'une commission d'enquête publique. Le syndicat affirme avoir changé de camp, car les allégations persistantes de collusion dans le milieu de la construction et dans l'attribution des contrats municipaux étaient en train de « salir » l'ensemble de l'industrie.

« Tous les jours, il arrive quelque chose de nouveau. Ça devient pratiquement une télé-réalité », a lancé M. Arsenault. « Je pense qu'il est temps que le juridique s'en mêle. »

Le changement de cap de la FTQ est également le fruit de pressions internes, notamment de la section québécoise du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui représente des milliers d'employés dans les municipalités du Québec. Au cours de la dernière année, le SCFP s'est prononcé à de nombreuses reprises en faveur d'une commission d'enquête publique. La nouvelle survient deux semaines avant la tenue du congrès annuel de la FTQ.



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Même si la FTQ demande elle aussi la tenue d'une commission d'enquête, son président, Michel Arsenault (notre photo) soutient n'avoir jamais eu connaissance de gestes de corruption au sein de son syndicat. « Je n'ai jamais eu d'offre de pot-de-vin de quelque nature que ce soit », a-t-il déclaré.

Quel mandat pour la commission?

La FTQ demande au gouvernement Charest de déclencher la commission d'enquête publique « dans les plus brefs délais ». Elle souhaite que la commission ait le mandat de se pencher sur la collusion dans l'industrie de la construction ainsi que dans l'attribution des contrats publics. Elle ne s'oppose pas à ce que le thème du financement des partis politiques soit abordé. On voudrait aussi parler de la question du travail au noir au Québec.

« Si le premier ministre acquiesce à notre demande, on veut que ça se fasse dans les règles de droit », a précisé

M. Arsenault. « Si jamais la FTQ est écorchée, on veut avoir l'opportunité de contre-interroger les gens qui nous accusent, ce que l'on

teur de l'escouade Marteau à épinglez des coupables, la FTQ souhaite que les enquêtes policières soient maintenues.

« Nous ne voulons surtout

La FTQ souhaite que la commission ait le mandat de se pencher sur la collusion dans l'industrie de la construction ainsi que dans l'octroi des contrats publics. Elle ne s'oppose pas à ce que le thème du financement des partis politiques soit abordé.

n'a pu faire jusqu'à présent. Nous voulons présenter une preuve et des mémoires, si nécessaire.»

Bien qu'elle critique la len-

Bombardé de questions des journalistes, M. Arsenault refusé d'admettre qu'il y avait eu de « mauvaises pratiques » à la FTQ. Au cours de la conférence de presse, l'expression « crime organisé » n'a pas été employée une seule fois.

Rappelons que de nombreux reportages diffusés au cours des deux dernières années ont fait état de liens troublants entre le secteur de la construction et le crime organisé. La FTQ-Construction et le Fonds de solidarité de la FTQ ont été grandement secoués par la diffusion de diverses allégations d'irrégularités et de favoritisme.

Charest n'a plus le choix, dit Marois

PAUL JOURNET

QUÉBEC — L'opposition à Québec se réjouit de la volte-face de la FTQ, qui demande désormais elle aussi une enquête publique sur l'industrie de la construction. « M. Charest a perdu son dernier allié », a lancé Pauline Marois.

Selon elle, le premier ministre n'a plus le choix. Il doit déclencher la commission d'enquête publique, réclamée par plus de trois Québécois sur quatre.

La chef du PQ croit que le gouvernement est aujourd'hui « complètement isolé ». (Voir tableau) « De quoi monsieur Charest a-t-il peur pour ne pas accepter cette demande qui est actuellement en train de devenir unanime? » a-t-elle raillé.

Même son de cloche de la leader parlementaire de l'ADQ, Sylvie Roy. « M. Charest n'a plus le choix. Son dernier allié vient de céder », juge celle qui avait été la première en avril 2009 à réclamer une commission d'enquête.

Hier après-midi, le PQ a présenté une nouvelle motion exigeant la tenue d'une enquête « publique et indépendante sur l'ensemble de l'industrie de la construction, sur l'octroi de contrats publics, de permis ou de subventions ainsi que sur le financement

des partis politiques ». Elle a été défaits par les députés libéraux.

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, répète que les commissions d'enquête sont « longues » et « coûteuses ». Il préfère les enquêtes policières, plus efficaces selon lui pour mener à des arrestations. Il pense que l'escouade Marteau suffira pour « démanteler des systèmes criminels ».

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, répète que les commissions d'enquête sont « longues » et « coûteuses ».

Faux dilemme, rétorque l'opposition, qui soutient qu'on peut déclencher à la fois une commission d'enquête publique et des enquêtes policières.

M. Dutil a notamment minimisé l'opposition du syndicat de la Sûreté du Québec, qui souhaite lui aussi une commission d'enquête. « Le seul policier qui a demandé ça, c'est M. Dagenais, leur président. Point à la ligne. » Selon M. Dutil, ce n'est « pas assez ».

Il demande aux Québécois « d'être patients » et de faire confiance à l'escouade Marteau. Le gouvernement Charest invite les Québécois qui détiennent des preuves à les présenter aux autorités policières.

Vincent Auclair, député libéral de Vimont, dit s'être fait offrir une enveloppe suspecte par le maire de Laval. Il a attendu huit ans et des appels d'un journaliste de Radio-Canada avant de parler. Le premier ministre assure croire la version de son député. Ce qui fait dire à M^{me} Roy que M. Charest tient un « double langage ». « Si la police était la réponse à ce genre de corruption, Vincent Auclair serait allé voir la police », conclut la députée adéquate.

Elle croit que le gouvernement Charest sera puni par la population. « (Refuser de tenir l'enquête) va leur faire plus mal que de la mener comme tous les Québécois le demandent. »

Quel mandat?

L'ADQ a suggéré hier de tenir une enquête sur « la corruption au Québec ». « Ça prend un mandat large pour rétablir la confiance », croit M^{me} Roy.

M^{me} Marois craint qu'un tel mandat ne soit trop ambitieux. « Il ne faut pas tirer dans tou-

tes les directions et être si large qu'on fait tout et son contraire à la fois, prévient-elle. Il y a présentement des allégations qui sont liées à l'octroi des contrats de construction, que

ce soit dans le domaine des infrastructures, des édifices municipaux ou gouvernementaux. Et je crois que si on cerne cela, on devrait arriver à des résultats. »

POUR

LA TENUE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA CONSTRUCTION

- Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Association des policières et des policiers provinciaux du Québec
- Fraternité des policiers et policières de Montréal
- Association des procureurs de la Couronne
- Ordre des ingénieurs
- Ordre des architectes
- Parti québécois
- Action démocratique du Québec
- Bloc québécois
- Tous les élus du conseil municipal de Montréal
- Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)

CONTRE

LA TENUE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA CONSTRUCTION

- Gouvernement Charest



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

COMMISSION D'ENQUÊTE LA FTQ FAIT VOLTE-FACE

« Avant d'avoir une commission, j'aimerais qu'on modifie la Loi sur les commissions d'enquête pour être capable de faire vraiment la preuve et que ce ne soit pas un show médiatique. — Richard Goyette, ex-directeur général de la FTQ-Construction, 24 novembre 2009 »

« Il n'y a personne qui peut me prouver qu'une commission d'enquête a réussi. — Richard Goyette, ex-directeur général de la FTQ-Construction, 15 mars 2010 »

Un changement de cap majeur



YVES
BOISVERT
CHRONIQUE

On devine que la pression doit être insupportable pour que le président de la FTQ réclame une commission d'enquête sur la construction (et sur les contrats municipaux, et sur le financement politique, et sur les ratons laveurs... Il ratisse large!).

La construction, c'est un peu l'industrie de la FTQ. Une commission d'enquête sérieuse sur cette industrie va inévitablement éclabousser des gens actuels ou passés de la plus grosse centrale syndicale au Québec. On n'a qu'à penser aux liens douteux qu'entretenaient d'ex-dirigeants de la FTQ-Construction avec des membres du crime organisé. À l'argent cash qui circule. Et à la présence du crime organisé.

L'ancien directeur de la FTQ-Construction, Jocelyn Dupuis, a réussi à obtenir une indemnité de départ de 140 000 \$, quand on s'est enfin décidé à le mettre à la porte, en 2009. Et cela, même si on lui reprochait des dépenses pharaoniques. Il devait avoir une certaine force...

Dupuis est présentement accusé de fraude en cour criminelle.

Il ne faut pas s'imaginer qu'à l'intérieur de la FTQ-Construction, les gens sont indifférents. «Les travailleurs doivent être écœurés, je n'en doute pas une seconde, de voir leurs cotisations servir à une personne qui s'est mis la main dans le pot», avait dit un ancien directeur de la FTQ-Construction, Yves Paré, l'an dernier, furieux devant la dérive de son ancien syndicat.

Dans les autres syndicats de cette fédération, on n'était pas nécessairement content non plus de voir le président Michel Arsenault être presque la seule personnalité publique à soutenir un tant soit peu la position de Jean Charest. Le SCFP, très présent dans les municipalités, est favorable à la tenue d'une enquête.

Alors comme le congrès de la FTQ arrive à grands pas, M. Arsenault avait tout intérêt à satisfaire ses troupes. Ce n'est peut-être pas seulement «l'évolution de la situation» qui a

causé cette soudaine conversion. C'est d'autant plus intéressant que les dirigeants de la FTQ ont été historiquement très près de plusieurs dirigeants des sociétés de construction au Québec. M. Arsenault ne fait pas exception. On connaît maintenant

ses liens d'amitié avec un des rois de la construction au Québec, Tony Accurso. M. Arsenault s'en est expliqué et a dit que cette amitié était vieille de 20 ans. On sait qu'il est allé séjourner sur son yacht. Il a été vu également au club privé de Daniel Langlois (357C) où il a partagé un souper bien arrosé avec M. Accurso à la même époque.

Ces liens personnels avec un entrepreneur aussi important en indisposent plus d'un dans le milieu syndical. D'un côté,

syndicale au Québec, donc un représentant des travailleurs. Tous les membres ne voient pas d'un œil favorable cette proximité. L'enquête sur la Gaspésia a mis en relief les missions potentiellement conflictuelles du Fonds et de la FTQ.

Malgré cela, et malgré le poids de la FTQ-Construction (70 000 membres), M. Arsenault s'est rangé hier dans le camp de ceux qui exigent une enquête publique sur la corruption dans l'industrie de la construction. C'est un message lourd de

conséquences et une bonne nouvelle en même temps.

Ce n'est pas seulement une autre voix qui vient s'ajouter à la liste des «pour». Claudette Carbonneau peut bien réclamer une enquête, la CSN n'est pas un acteur dominant dans le domaine. Mais

M. Arsenault, à cause de ses liens avec des entrepreneurs, à cause de son rôle au Fonds de solidarité, à cause de l'importance de la FTQ-Construction, est un poids lourd. Ce changement de cap laisse donc Jean Charest assez isolé. Combien de temps pourra-t-il résister encore? Il ne lui reste plus qu'à enclencher le processus de manière ordonnée. D'abord identifier un ensemble de sujets urgents d'étude. Ensuite nommer une personne crédible pour rédiger un mandat d'enquête... ou des mandats d'enquête. Le cartel de la construction, les contrats municipaux, le financement des partis, et la corruption en général sont autant de faces de la crise démocratique au Québec en 2010. Mais faut-il les étudier dans un seul bloc? Pas sûr.

Mais c'est plus clair que jamais: l'heure du ménage a sonné.

Ce changement de cap laisse donc Jean Charest assez isolé. Combien de temps pourra-t-il résister encore?

causé cette soudaine conversion.

C'est d'autant plus intéressant que les dirigeants de la FTQ ont été historiquement très près de plusieurs dirigeants des sociétés de construction au Québec. M. Arsenault ne fait pas exception. On connaît maintenant

en tant que président du conseil d'administration du Fonds de solidarité, il n'est pas anormal qu'il entretienne des liens «d'affaires» — le fonds a déjà investi dans les sociétés de M. Accurso, avec succès. De l'autre, il est tout de même président de la plus importante centrale

conséquences et une bonne nouvelle en même temps.

Ce n'est pas seulement une autre voix qui vient s'ajouter à la liste des «pour». Claudette Carbonneau peut bien réclamer une enquête, la CSN n'est pas un acteur dominant dans le domaine. Mais



PHOTO IVANO H. DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE



Obtenez une carte-cadeau La Cordée de 20 \$, 50 \$ ou 100 \$ à l'achat de plus de 100 \$, 200 \$ ou 400 \$ de vêtements.



Parka Thermostat Columbia
Isolé de duvet
Pour femmes
Prix régulier: 299,99 \$
Promo: **199,99 \$**



Manteau isolé Auckland Merrell
Pour hommes
Prix régulier: 299,99 \$
Promo: **199,99 \$**

PLUS AUCUNE RAISON D'HIBERNER !

2777, boul. St-Martin O., Laval
2159, rue Ste-Catherine E., Montréal
1595, boul. des Promenades, Saint-Hubert
(près des Promenades St-Bruno)
514.524.1106

LA CORDÉE
Généreux de nature
lacordee.com

ACTUALITÉS

Pendant ce temps, aux USA...



PATRICK LAGACÉ
CHRONIQUE

Le Québec, on le sait, est béni des dieux: ses politiciens ne se font à peu près jamais passer des menottes. Aux États-Unis, les politiciens ne sont pas aussi chanceux (ou propres): le FBI arrête régulièrement des élus pour des crimes de corruption. Ralph Marra, ancien District Attorney fédéral, a passé sa vie à poursuivre des représentants publics corrompus.

«Mon premier cas était assez classique, raconte-t-il en entrevue. Un fournisseur de biens devait donner une ristourne de 10% à des élus en échange de contrats municipaux...»

Au bout du fil, de son bureau au New Jersey Sports and Exhibition Authority, où il est depuis peu vice-président aux affaires juridiques, je sens le profond dédain de Ralph Marra pour ces «public officials» qui osent solliciter du fric afin d'influencer des décisions ou des contrats.

«Écoutez, il n'y a aucune excuse! Ils n'ont pas droit à cet argent. C'est une trahison de leur lien avec le public. S'il y a un dilemme, il est du côté des fournisseurs à qui on dit qu'ils doivent payer, que ce soit

sous forme de pot-de-vin ou de ristourne, pour faire affaire avec un organisme public.»

Ralph Marra a ainsi poursuivi, au fil des années, au terme d'enquêtes du FBI, le maire de Newark (la plus grande ville de l'État), celui de la ville de Hoboken, la mairesse adjointe de Jersey City, un juge qui promettait à des femmes d'annuler des constats d'infraction en échange de faveurs sexuelles, un ancien sénateur de l'Assemblée législative qui avait fait du trafic d'influence pour un hôpital en recherche de financement de l'État... Bref, Ralph Marra a passé sa carrière à chasser le filou.

En 2009, le FBI et le US Attorney's Office (USAO) du New Jersey ont annoncé l'arrestation de 60 personnes dans le cadre de l'opération «Bid Rig», après sept ans d'enquête dans des affaires de pots-de-vin et de ristournes versés à des représentants publics. La moitié des gens qui se sont fait passer les menottes par le FBI étaient des fonctionnaires ou des politiciens, maires, conseillers

municipaux, *state senators*.

Même pour un État comme le New Jersey, abonné aux scandales du genre, surnommé le «Soprano State» du nom de la série télévisée, l'opération Bid Rig a décoiffé l'opinion publique. C'est Ralph Marra, au cours de l'été 2009, qui a expliqué aux citoyens de l'État l'ampleur de la magouille révélée dans cette opération.

Il y a plusieurs façons de coincer des élus et des fonctionnaires véreux, dit Ralph Marra.

été enregistrées. Des échanges de fric ont été immortalisés à l'insu des élus et fonctionnaires corrompus.

«La meilleure preuve, c'est toujours l'enregistrement audio ou vidéo! C'est la preuve la plus forte qu'on puisse présenter devant les tribunaux: mettre les accusés devant leurs actes.»

Une des constantes dans les cas de corruption qui sont passés dans les griffes du procureur Marra, pendant 25 ans, c'est l'usage de cash.

L'argent comptant, dans les affaires d'une ville, d'un comté ou de l'État, c'est toujours louche, dit Ralph Marra, ancien District Attorney fédéral aux États-Unis.

On peut lancer une enquête sur une dénonciation, on peut aller fouiller dans les documents internes d'une ville, d'une université, d'un comté. Mais un des meilleurs outils d'enquête reste un délateur.

«Pour Bid Rig, nous avions un agent source, quelqu'un que nous avions arrêté pour une autre affaire criminelle. Il disait avoir des contacts avec des représentants publics prêts à accepter de l'argent. Il a accepté de coopérer pour recevoir une peine moins lourde.»

Le FBI a donc pu filmer des échanges entre cet informateur et des représentants publics. Des demandes précises ont

L'argent comptant, dans les affaires d'une ville, d'un comté ou de l'État, c'est toujours louche, dit-il.

«C'est hautement suspect. Je ne peux pas penser à une seule situation impliquant du comptant qui ne serait pas suspecte. Il n'y a aucune raison de demander du comptant, de payer comptant. Les gens qui utilisent du comptant espèrent une chose: ne pas laisser de traces. C'est LA façon de ne pas laisser de traces.»

Son meilleur conseil, si un élu, un fonctionnaire ou quiconque vous demande de l'argent pour lubrifier vos rapports avec un organisme public?

«Appelez la police. La corruption, c'est comme la mauve herbe dans un jardin. Il faut l'arracher.»

Ce que je retiens de ma conversation avec Ralph Marra, c'est qu'aux États-Unis, il y a une volonté politique de traquer les salopards qui travaillent dans le secteur public pour s'en mettre plein les poches.

«Ce qui est crucial, croit M. Marra, c'est qu'ici, aux États-Unis, le USAO possède une division entièrement consacrée à la corruption de représentants publics. Le FBI aussi. Nous mettons ainsi au point une expertise spéciale, nous partageons de l'information. Ceux qui travaillent à combattre ce genre de corruption le font par vocation, je vous dirais.»

C'est peut-être pourquoi, chez nos voisins du Sud, un élu ou un fonctionnaire qui se fait passer des menottes, ce n'est pas de la science-fiction. Le système est-il sans faille? Non. Mais le FBI et le US Attorney's Office ont institutionnalisé la lutte contre les pommes pourries.

Mais bon, ça, c'est aux States! Heureusement, au Québec, nos moeurs politiques virginales font en sorte que nous n'avons besoin, pour surveiller les représentants publics, que d'une escouade policière créée à la va-vite dans la foulée de révélations médiatiques probablement sensationnalistes...

Tous les appareils photo, objectifs et flashes Pentax en promotion.

« Oubliez sa liste de Noël, les nouveautés Pentax sont arrivées! »



PENTAX K-5

1 499⁹⁹\$ Boîtier K-5
Rég. 1 529⁹⁹\$ PE 14748

1 729⁹⁹\$ Ensemble K-5 avec
objectif 18-55mm
Rég. 1 799⁹⁹\$ PE K51855

• Capteur CMOS de 16,3 mégapixels
• Sensibilité jusqu'à 51 200 ISO, garantie de 2 ans
• EN PRIME, cartes rabais!
• EN PRIME, carte mémoire Lozeau 8Go (valeur de 79⁹⁹\$)



PENTAX K-r

849⁹⁹\$ Ensemble K-r avec
objectif 18-55mm
Rég. 899⁹⁹\$ PE 14636

1 049⁹⁹\$ Ensemble K-r avec
objectifs 18-55mm
et 50-200mm
Rég. 1 139⁹⁹\$ PE KRDUO

• CMOS de 12,4 mégapixels, garantie de 2 ans
• Disponible en noir, rouge ou blanc
• EN PRIME, cartes rabais!
• EN PRIME, carte mémoire Lozeau 8Go et sac photo Pentax 85110 (valeur de 129⁹⁹\$)



PENTAX W90

279⁹⁹\$ Rég. 299⁹⁹\$

• 12,1 mégapixels
• Zoom grand-angle de 5x
• Étanche, antichoc et résistant au froid
• Mode microscope avec 3 lumières LED
• Écran ACL de 2,7 pouces
• Disponible en noir ou vert pistache
• EN PRIME, cartes rabais!
• EN PRIME, carte mémoire Lozeau 4Go (valeur de 49⁹⁹\$)



PENTAX K-x

579⁹⁹\$ Ensemble K-x avec
objectif 18-55mm
Rég. 599⁹⁹\$ PE 16301

779⁹⁹\$ Ensemble K-x avec
objectifs 18-55mm
et 55-300mm
Rég. 799⁹⁹\$ PE 15801

• CMOS de 12,4 mégapixels
• Vidéo HD, garantie de 2 ans
• EN PRIME, cartes rabais!
• EN PRIME, carte mémoire Lozeau 8Go (valeur de 79⁹⁹\$)



Manfrotto MONOPIED 680B

69⁹⁹\$ Rég. 79⁹⁹\$

• 4 sections
• Poignée de caoutchouc et sangle pour poignet
• Peut supporter jusqu'à 10kg
• Poids de 0,83kg
• Garantie de 5 ans

AM 216-80B



Manfrotto TRÉPIED 7302YB AVEC TÊTE

129⁹⁹\$ Rég. 149⁹⁹\$

• 2 positions d'orientation pour les pattes
• Peut supporter jusqu'à 3,5kg
• Poids de 1,47kg
• Sac de transport inclus
• Garantie de 5 ans

AM 207-302YB



Lowepro

89⁹⁹\$ SlingShot 102AW
Rég. 119⁹⁹\$ DA LP36172

109⁹⁹\$ SlingShot 202AW
Rég. 139⁹⁹\$ DA LP36173

SAC PHOTO ET VIDÉO

• Accès facile à l'équipement
• Housse imperméable
• Garantie à vie limitée

Tasses personnalisées

• Tasse régulière
• Tasse réactive à la chaleur
• Tasse thermos en inox



PRÊT EN 24H

Disponible en magasin. Découvrez notre sélection complète de produits personnalisés sur Lozeau.com

Faites votre choix
Lozeau.com



Beaubien

Stationnement
rue St-André

6229, SAINT-HUBERT
MONTRÉAL, QUÉBEC
514 274 6577
1 800 363 3535

Lozeau
L'EXPÉRIENCE PHOTO VIDÉO

Valide jusqu'au 24 novembre 2010. Photos peuvent différer. Aucune commande spéciale.

1 Includant: Rabais de 15\$ sur un plan de protection reflex ou caméscopes, rabais de 10% sur les cadres et albums (sauf albums et cadres numériques), rabais de 20\$ sur un atelier, 1 impression HD 8x10 ou 8x12 gratuite.

2 Includant: Rabais de 5\$ sur un plan de protection compact, rabais de 10% sur les cadres et albums (sauf albums et cadres numériques), rabais de 20\$ sur un atelier, 1 impression HD 8x10 ou 8x12 gratuite.

SAINT-JÉRÔME

Une lettre envoyée en novembre au ministre

FRANCIS VAILLES
FABRICE DE PIERREBOURG
ANDRÉ NOËL

Le ministère des Affaires municipales a finalement retrouvé la lettre que le maire de Saint-Jérôme soutient avoir transmise en juillet pour défendre son administration. Le hic, c'est que le Ministère ne l'a pas reçue en juillet, mais le 8 novembre et par courriel.

La Presse a obtenu la correspondance transmise au ministère par la mairie de Saint-Jérôme le lundi 8 novembre 2010 à 13h15. Cette missive a été envoyée au moment même où La Presse commençait à enquêter sur le maire et son administration. Nos reportages s'intéressaient à la transformation de la maison du maire Marc Gascon par des entrepreneurs faisant affaire avec la Ville et à des ventes de terrains controversées.

La lettre suivait de quelques jours les propos du maire de Québec, Régis Labeaume, qui s'interrogeait sur les apparences de manquement à l'éthique de Marc Gascon, qui est également président de l'Union des municipalités du Québec.

Le 10 novembre, Marc Gascon a lu cette lettre devant un parterre de journalistes, au lendemain de la publication de l'enquête de La Presse. Il cherchait à démontrer que les vérifications du Ministère en cours dans sa ville étaient faites à sa demande.

Fait particulier, la lettre, qui porte la date du 6 juillet, a une note écrite à la main: «postée le 2010-07-07». Le texte de la missive fait allusion aux «reportages médiatiques (NDLR: de juin 2010) qui portent ombrage à la bonne réputation de la Ville».

La Ville de Saint-Jérôme fait effectivement l'objet de vérifications administratives, mais le Ministère précise qu'elles n'ont rien à voir avec une quelconque lettre. «Cette vérification n'arrive pas au hasard en jetant un crayon sur une carte de la province, explique Caroline St-Pierre, porte-parole du Ministère, mais plutôt parce que la Ville de Saint-Jérôme a été l'objet de plusieurs plaintes au cours des dernières années. Il peut s'agir aussi d'anomalies détectées dans le programme de subventions.»

Par ailleurs, le maire Marc Gascon n'a toujours pas transmis les factures de la transformation de son bungalow en résidence cossue, comme il s'y est engagé à plusieurs reprises.



La saison
commence
officiellement
le 27 novembre.



Le 27 novembre prochain, visionnez le premier épisode de la toute nouvelle télésérie *Nos Canadiens* animée par Anne-Marie Withenshaw. Découvrez vos joueurs favoris dans leur quotidien.

Disponible sur votre télé, sur votre téléphone ou sur Internet. Seulement avec Bell. Abonnez-vous dès aujourd'hui pour en profiter.

bell.ca/canadiens

la vie est **Bell**

ACTUALITÉS

ÎLOT VOYAGEUR

Quels seront les coûts réels?

ARIANE LACOURSIÈRE

Québec a payé 20 millions l'îlot Voyageur et 25,5 millions pour acquérir les droits de gestion de la Station centrale d'autobus. Mais quel sera le coût réel d'acquisition du projet? Le public ne le saura que dans les prochaines semaines, quand le sort des étages supérieurs de l'îlot Voyageur, qui ne sont toujours pas terminés, sera connu.

Pour le porte-parole de l'opposition officielle pour le Conseil du Trésor, Sylvain Simard, il est temps que le gouvernement donne un aperçu des dépenses réelles dans ce qu'il qualifie de « fiasco ». « Pour finir les étages, ça va coûter entre 125 et 200 millions au moins. Plus les 200 millions mis de côté pour éponger la dette que le gouvernement a payé à l'UQAM en 2008, plus les coûts d'achat... On parle de beaucoup d'argent », dit-il.

François Bonnardel de l'ADQ estime que l'achat de l'îlot Voyageur par Québec est une « très mauvaise nouvelle ». « Déjà, les coûts de ce projet ont explosé. Et là, on achète un îlot de béton à l'abandon pour des millions. On joue avec l'argent des contribuables », dit-il.

Le ministre des Finances, Raymond Bachand, se réjouit quant à lui de la transaction. Il annonce que la Station centrale d'autobus de Montréal déménagera au cours des prochains mois dans l'îlot Voyageur. Différents scénarios d'utilisation seront étudiés pour les étages, et les coûts seront connus en temps et lieu.

La Presse a révélé, hier matin, que le gouvernement du Québec par l'entremise de la Société immobilière du Québec (SIQ), a mis fin à une saga de cinq ans en achetant l'îlot Voyageur aux



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

À la fin des travaux, la Station centrale d'autobus de Montréal sera intégrée à l'îlot Voyageur. La transaction a été fortement critiquée par les deux partis de l'opposition.

copropriétaires, la firme Busac et l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Le ministre Bachand s'est dit heureux car l'intersection

sont construits, et maintenant, on va pouvoir penser au lotissement immobilier pour terminer un projet, soit avec le privé, soit avec la société

« On achète un îlot de béton à l'abandon pour des millions. On joue avec l'argent des contribuables. »

– François Bonnardel, critique de l'ADQ en matières de finances publiques

de la rue Berri et du boulevard De Maisonneuve, où se trouve l'îlot Voyageur, pourra se développer. « On va avoir un stationnement, un terminal d'autobus, les étages qui

immobilière elle-même », a expliqué le ministre.

M. Bachand a reconnu que le dossier de l'îlot Voyageur n'est « pas le plus beau dossier de la gouvernance

universitaire dans l'histoire du Québec ». Mais il a assuré que des mécanismes sont maintenant en place pour éviter que de telles erreurs ne se répètent.

À l'UQAM, on est satisfait de l'entente. « On vient de clore un chapitre difficile de notre histoire, déclare le recteur de l'UQAM, Claude Corbo. On est reconnaissants au gouvernement de nous permettre de nous en sortir. »

Pour l'instant, l'UQAM ignore si elle occupera ou non les locaux de l'îlot Voyageur. « On doit d'abord finaliser notre plan directeur immobilier et

voir à quel point on a besoin d'espace. On verra ensuite », se contente de dire M. Corbo.

Le projet de l'îlot Voyageur a été lancé en 2005. Avec son partenaire d'affaires Busac, l'institution voulait y installer des résidences pour étudiants, des bureaux, un stationnement souterrain, des salles de classe et la Station centrale d'autobus.

Mais la mauvaise gestion du projet immobilier a fait enfler les coûts. Les déboires financiers de l'UQAM dans ce dossier ont été tels que les travaux ont été interrompus à l'îlot Voyageur en 2007.



Marian

GEOX
RESPIRA

Pour trouver le détaillant GEOX le plus près de chez vous : geox.com - 1-866-454-GEOX

PROMOTION

FAITES SORTIR
LE MÉCHANT

Vous toussiez à fendre l'âme, vous manquez d'énergie, de concentration? Oui, la vie est misérable. Connaissez-vous Bronchosyl?

Ce sirop émoullent et agréable au goût aide à combattre la toux causée par le rhume et la bronchite. Bon pour toute la famille.

N'attendez plus. Bronchosyl, une réponse naturelle, agréable au goût, vient rapidement à l'aide. Voici les principaux ingrédients contenus dans ce sirop remarquable : de la scille blanche, qui favorise le décongestionnement de l'appareil respiratoire; de la racine de Senaga, pour aider l'élimination de mucosités épaisses et souvent visqueuses; de l'euphorbe, connue sous le nom de « euphorbe à latex blanc », un antitussif doux et naturel qui favorise également l'élimination du mucus; de la laitue sauvage, apaisante et antispasmodique et du chlorure d'ammonium, qui est un excellent expectorant, il fluidifie le mucus et aide à son élimination.

Bronchosyl est un sirop recommandé pour toute la famille, y compris les enfants à partir de six ans. Ses ingrédients travaillent en douceur et ne produisent pas d'excitation ou de somnolence. Tout est là pour vous aider. On est bien mieux joyeux et en bonne santé que triste et malade.

Produit de santé naturel homologué : licence NPN 00415693
Ces allégations font partie intégrante de la licence. En vente partout, mais pas n'importe où!



Sirop
Aide à combattre la TOUX
causée par le RHUME
causée par la BRONCHITE

Syrup
Useful in relieving COUGH
due to COLDS
due to BRONCHITIS

BRONCHOSYL INC. 170 462
WWW.SI-Q-18111.COM
NPN 00415693
un produit de santé naturel
a natural health product
175 mL

Un solde de places gros comme le ciel.

4 jours pour économiser sur toutes nos destinations.

Au départ de Montréal:

Vols à partir de **75\$***

Allers simples, taxes en sus

Réservez un vol durant ce solde gros comme le ciel et profitez d'économies sur les 71 destinations de WestJet. Vous pouvez réserver un voyage planifié à certaines dates sélectionnées d'ici au 17 février 2011.

Visitez le nouveau westjet.com pour la liste complète de nos destinations et tarifs.

Faites vite, le solde se termine le 21 novembre 2010*.

Réservez aujourd'hui sur westjet.com ou communiquez avec votre agent de voyages.

WESTJET

* Les tarifs s'appliquent aux réservations effectuées au plus tard le 21 novembre 2010 (23h59, heure des Rocheuses) pour les vols effectués un lundi, un mardi, un mercredi ou un jeudi d'ici au 17 février 2011. L'offre ne s'applique pas aux vols effectués entre le 17 décembre 2010 et le 4 janvier 2011. Le tarif annoncé de 75\$ s'applique à un vol au départ de Montréal pour Orlando ou Fort Lauderdale. Les autres jours de la semaine, les tarifs peuvent être plus élevés. Pour d'autres destinations, les tarifs peuvent être plus élevés. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Le supplément carburant s'applique toujours aux vols réservés avec échange de milles de récompense AIR MILES[®]. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Non remboursable. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Il est possible que certains vols ne soient pas offerts chaque jour de la semaine. Les billets doivent être achetés à l'avance. Tarifs pour allers simples seulement. Visitez westjet.com pour tous les détails.

ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL

Les commerçants contre le plan de stationnement

GABRIEL BÉLAND

La bonne entente a volé en éclats dans le Plateau-Mont-Royal. Après avoir soutenu le plan de stationnement de l'arrondissement, les commerçants ont lancé hier une campagne agressive contre le projet cher au maire Luc Ferrandez.

Selon eux, l'ajout de 600 nouveaux parcomètres et la hausse du tarif horaire à 3 \$ l'heure pourraient faire fuir les clients. Réunis en soirée dans une salle du parc La Fontaine, les commerçants ont demandé que le maire de Montréal, Gérald Tremblay, intervienne pour mettre un frein au projet.

«C'est probablement la plus grosse assemblée de commerçants depuis longtemps», a lancé au micro Michel Depatie, directeur de la Société de développement commercial (SDC) de l'avenue du Mont-Royal.

Le rassemblement, qui a réuni quelque 300 personnes, a été organisé par les trois SDC du quartier, celles de l'avenue du

Mont-Royal, de la rue Saint-Denis et du boulevard Saint-Laurent, qui représentent 1400 commerces.

Elles ont annoncé hier soir qu'elles se lançaient en campagne contre le plan de stationnement. Une pétition le dénonçant circule et une manifestation devant l'hôtel de ville de Montréal aura lieu lundi prochain. L'opposition de ces trois regroupements au plan de stationnement s'est

soit engagé à leur remettre 30% des revenus obtenus des poches des automobilistes, une somme estimée à 6 millions. «L'arrondissement fait un pari risqué, mais le jeu en vaut la chandelle», avait déclaré à l'époque Michel Depatie.

Changement de cap

Mais le 10 novembre, les SDC ont fait volte-face. Les associations de commerçants s'opposent

«Depuis que le plan a été rendu public, on reçoit plein de courriels de gens qui nous disent "Tiens le Plateau! On ne viendra plus chez vous." C'est épeurant.»

— Michel Depatie, directeur de la SDC de l'avenue du Mont-Royal

manifestée il y a seulement quelques jours. Lorsque le plan a été dévoilé en conférence de presse, le 28 octobre, les SDC avaient plutôt donné leur appui à Luc Ferrandez.

Elles se réjouissaient notamment que l'arrondissement

maintenant à toute hausse des tarifs, à l'ajout des 600 parcomètres et à l'extension de la période payante jusqu'à 1h dans la nuit sur Saint-Laurent entre les rues Sherbrooke et Roy. Pourquoi un tel revirement? Selon Michel Depatie, l'arrondissement a

manqué de transparence dans ses démarches. Les commerçants connaissaient peu les détails du plan avant son dévoilement. Dès qu'ils en ont pris connaissance, ils ont eu des doutes. Puis, des commentaires entendus ici et là ont fini par les convaincre.

«Depuis que le plan a été rendu public, on reçoit plein de courriels de gens qui nous disent "Tiens le Plateau! On ne viendra plus chez vous", explique Michel Depatie. C'est épeurant.»

Le Plateau et ses commerçants s'entendent au moins sur une chose: ils sont dans une impasse. Personne ne veut céder. Luc Ferrandez estime que les revenus supplémentaires qu'il entend aller chercher avec son plan sont indispensables. En entrevue avec *La Presse*, il a admis que le désaccord avec les commerçants est «une situation malheureuse». Il entend tout de même aller de l'avant sans leur appui.

«Ils font comme s'ils étaient ceux qui avaient reçu le mandat de changer les choses. Ce n'est

pas le cas, a affirmé le maire. En plus, ils me demandent de changer de ton. Ils ne veulent plus que je parle d'apaisement de la circulation, ils ne veulent plus que je parle de limiter la place de la voiture. C'est toute une commande.»

Les commerçants demandent en dernier recours une intervention du maire Gérald Tremblay. Le projet du Plateau n'est réalisable que si la Ville va de l'avant avec son projet de transfert de la gestion des parcomètres aux arrondissements. Les SDC demandent donc au maire Tremblay de s'y opposer, ce qui couperait l'herbe sous le pied du Plateau.

Le porte-parole du maire, Darren Becker, a répété hier que Montréal n'avait pas pris de décision finale quant à ce transfert de compétence. La décision de la Ville sera connue en décembre. Les demandes des commerçants, tout comme le plan de stationnement du Plateau, sont donc prématurées, a dit M. Becker.

L'ÉVÉNEMENT
À CHACUN SA
MERCEDES-BENZ

Profitez de 3 mensualités gratuites*
Parce que vous le méritez bien.

De plus, recevez
25% de rabais sur les
accessoires d'origine
installés en usine**.



Porte-bagages de toit verrouillable



Système de navigation



Aileron de toit

PROFITEZ DE VOS TROIS PREMIÈRES MENSUALITÉS GRATUITES*

C 250 2011 PRIX TOTAL : 38 095 \$†

† Le prix total inclut le PDSF de 35 900 \$ plus les frais de transport et de préparation de 1 995 \$, les frais du RDPRM de 85 \$, la taxe sur le climatiseur de 100 \$ et les droits sur les pneus de 15 \$. TPS et TVQ en sus.

FINANCEMENT

FINANCEMENT À L'ACHAT, JUSQU'À 60 MOIS

1,9%*

LOCATION

PAIEMENTS MENSUELS AVEC VERSEMENT INITIAL DE 6 470 \$†

358 \$*

TAXE À LA LOCATION, BAIL DE 48 MOIS

3,9%*

La Classe C 2011, avec système 4MATIC^{MC} offert en option.

L'événement À chacun sa Mercedes-Benz est le meilleur moment d'économiser sur une nouvelle Classe 2011, avec système de traction intégrale en permanence 4MATIC^{MC} offert en option. Vous recevrez vos trois premières mensualités gratuites* et un rabais de 25% sur les accessoires Mercedes-Benz d'origine installés en usine**. Profitez de nos offres incroyables d'une durée limitée en vous rendant chez votre concessionnaire ou à mercedes-benz.ca.



Mercedes-Benz

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie,
Montréal
(514) 344-7678

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, autoroute 440 Ouest,
Laval
(450) 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau,
Greenfield Park
(450) 672-2720

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, boul. Saint-Jean,
Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Boucherville
Duval Mercedes-Benz
1530, rue Ampère,
Boucherville
(450) 449-0222

Blainville
Mercedes-Benz Blainville
10000, Chemin du Plein Air,
Mirabel (Blainville)
(450) 435-1313

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2010. * Offres de location et de financement basées sur le nouveau modèle C 250 2011 proposées uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 358 \$ par mois pendant 48 mois. Versement initial ou reprise équivalente de 6 470 \$ plus dépôt de sécurité de 400 \$ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. Recevez l'équivalent de trois mensualités (jusqu'à un maximum de 1 350 \$ incluant les taxes) dans le cadre des programmes de location et de financement. Les versements gratuits s'appliquent seulement aux nouveaux modèles B, C et E (familiale et berline seulement), ML et GLK 2011. Ces offres ne s'appliquent pas aux modèles AMG. PDSF à partir de 35 900 \$. Taux annuel de 3,9%. Obligation totale: 22 704 \$. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 \$/km supplémentaire). Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 1,9% et pour un PDSF de 35 900 \$. † Les frais de transport et de préparation de 1 995 \$, les frais du RDPRM de 85 \$, la taxe sur le climatiseur de 100 \$ et les droits sur les pneus de 15 \$ sont maintenant compris dans le versement initial et le prix d'achat final. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance, «écoprélevement», si applicable, frais assimilés imposés au fabricant (s'ils sont perçus par le concessionnaire), TPS et TVQ en sus. D'autres frais, taxes ou droits propres à chaque province peuvent être perçus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. ** Les exemples de versement n'incluent pas les accessoires du véhicule. L'offre incitative de 25% de rabais est basée sur la liste de prix suggérés par le fabricant, incluant les frais d'installation. Taxes de vente applicables en sus. L'ajout de certains accessoires peut nécessiter des pièces et des frais additionnels. Rabais applicable uniquement aux accessoires Mercedes-Benz d'origine installés en usine, à l'exception des ensembles de jantes d'hiver, des produits de la Collection Mercedes-Benz, des pneus et des pièces d'entretien courant. La sélection des accessoires au moment de l'achat est sujette à la disponibilité. L'offre incitative s'applique seulement au(x) nouveau(x) modèle(s) des véhicules énumérés plus haut et ne peut être utilisée à l'achat d'un autre modèle. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Certains véhicules sont montrés avec de l'équipement offert en option moyennant des frais supplémentaires. Visitez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour les détails ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. Les accessoires offerts peuvent varier selon les modèles. L'offre se termine le 30 novembre 2010.

SANTÉ

CUSM Interruption des activités dans une portion du chantier

Des travaux entrepris sans permis

ARIANE LACOURSIÈRE

Les travaux dans une portion du chantier du nouveau Centre universitaire de santé McGill (CUSM), l'hôpital universitaire anglophone en construction en partenariat public-privé au coût de 1,3 milliard de dollars à la gare Glen, sont stoppés. La Ville de Westmount a envoyé un avis d'infraction aux constructeurs, car ceux-ci travaillaient sans avoir de permis de construction.

« On a fermé cette portion du chantier ce matin », a confirmé hier après-midi le directeur associé à la planification et à la construction au CUSM, Pierre Major. Cette section de terrain touchée par l'arrêt des travaux devait accueillir le stationnement temporaire des employés du chantier ainsi que les roulettes des contremaitres.

Depuis plusieurs semaines, le Groupe immobilier santé McGill, le consortium qui a remporté l'appel de propositions de construction du nouvel hôpital, et le CUSM négociaient avec la Ville de Westmount afin d'obtenir un permis. Mais selon le CUSM, les discussions ont achoppé sur la question du bruit.

« Je suis un peu désappointé. Ce projet d'hôpital est important pour la population. Tout projet de construction peut être dérangeant pour les voisins. Mais ce projet est primordial et servira tout le monde », déclare le directeur général du CUSM, le D^r Arthur Porter.

Le maire de Westmount, Peter Trent, réplique qu'obtenir un permis de construction est primordial. « N'importe quelle personne qui entreprend des travaux de rénovation dans sa maison doit obtenir un permis avant de lancer son chantier. C'est la même chose pour tout projet, même si on l'évalue à 1,3 milliard! On ne peut pas autoriser un chantier sans permis de construction » martèle-t-il, tout en ajoutant que



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Depuis plusieurs semaines, le Groupe immobilier santé McGill et le CUSM négociaient avec la Ville de Westmount afin d'obtenir un permis. Mais selon le CUSM, les discussions ont achoppé sur la question du bruit.

les discussions se poursuivront avec le CUSM.

La gare Glen, où sera construit le nouveau CUSM, est située à la fois sur les territoires de Westmount et de Notre-Dame-de-Grâce. Malgré

jet respectera tout de même les échéanciers et les coûts », assure le D^r Porter.

Gestion du bruit

M. Major explique que les discussions entre le Groupe santé

études du Groupe immobilier santé McGill ont démontré que le bruit ambiant est déjà plus haut que celui engendré par les allées et venues des 900 employés du chantier », rapporte-t-il.

site sera transformée en espace vert. Il n'y aura plus de bruit. On ne peut pas construire sans bruit », dit-il.

Si les deux parties ne s'entendent pas et que la construction d'un mur anti-bruit devient nécessaire, il est difficile de savoir qui du gouvernement, du CUSM ou du partenaire privé payera les coûts. « Je ne sais pas », a reconnu le D^r Porter.

Ce n'est pas la première fois que le CUSM éprouve des problèmes de permis de construction. En août 2007, l'arrondissement de Ville-Marie avait ordonné au CUSM de cesser les travaux de rénovation à l'Hôpital général de Montréal, car aucun permis n'avait été accordé.

« N'importe quelle personne qui entreprend des travaux de rénovation dans sa maison doit obtenir un permis avant de lancer son chantier. C'est la même chose pour tout projet, même si on l'évalue à 1,3 milliard! » — Peter Trent, maire de Westmount

le quiproquo, les travaux se poursuivront sur la portion de chantier située à Notre-Dame-de-Grâce. Mais pas sur la section à Westmount. « Même si les travaux sont arrêtés sur une portion du site, notre pro-

McGill et la Ville de Westmount ont achoppé sur la question de la gestion du bruit. « Le Ville exige que l'on construise un mur ou une butte de six mètres de haut pour réduire le bruit dans cette portion du chantier. Mais les

M. Trent n'a pas voulu commenter plus en détail pour ne pas « négocier en public ».

Pour le D^r Porter, ce débat est déplorable. « Car dans quatre ans, quand la construction sera terminée, cette portion du

ENQUÊTE SUR 15 000 MAMMOGRAPHIES

Le Collège des médecins défend son programme de surveillance

SARA CHAMPAGNE

Le Collège des médecins du Québec a défendu avec virulence son programme de surveillance, hier, à la suite d'un article de *La Presse* révélant qu'une plainte d'une femme, aujourd'hui en rémission d'un cancer du sein, est à l'origine de l'enquête sur 15 000 mammographies. Il a rappelé que la dernière enquête du genre auprès d'un radiologiste, en 2006, avait révélé une pratique exemplaire.

Selon le D^r Yves Robert, secrétaire du Collège, le radiologiste dont les mammographies font l'objet d'une enquête, le D^r Raymond Bergeron, avait été ciblé par le comité de l'inspection professionnelle il y a plus de deux ans, soit en 2009. Quant à la raison pour laquelle il a fallu un aussi long délai avant d'ouvrir publiquement une enquête, le D^r Robert a

d'abord expliqué qu'il faut du temps pour mettre en place une équipe d'experts pour piloter une entreprise de cette envergure.

« Un mécanisme d'inspection professionnelle est planifié longtemps à l'avance. Ce n'est pas parce qu'on avait des craintes autour de ce radiologiste-là. On fonctionne par programme, et ce médecin avait plus de 35 ans de pratique. Nous l'avons donc pointé, mais ça aurait pu être un autre médecin. Ce n'est donc pas parce que nous étions inquiets de ce médecin. On a différents indicateurs, l'un d'entre eux aurait pu être l'enquête par le syndicat, mais la plainte de la dame est arrivée récemment », a ajouté le D^r Robert.

En fait, la plainte de la patiente, Louise Moreau, a été déposée en juin 2010. À la suite de son dépôt officiel, deux lettres lui ont été

acheminées. La première provenait du syndic adjoint du Collège, la D^{re} Suzanne Richer, et la suivante, peu de temps après, était signée de la main du D^r Marc Billard, secrétaire du comité d'inspection professionnelle.

À ce sujet, on soutient à la direction du Collège que le syndic responsable de recevoir les plaintes fait son travail de façon complètement indépendante.

« Même moi comme secrétaire et le président, le D^r Bernard, ne savons pas si le syndic a reçu une plainte, son objet, la nature de l'enquête et les conclusions. Ça fonctionne en silo, pas parce que nous le souhaitons, mais parce que c'est imposé par le code des professions. »

Les pouvoirs du Collège

Au cabinet du ministre Yves Bolduc, son attachée de presse, Karine Rivard, a répété

hier à quel point les « pensées du ministre vont aux patientes ». La semaine dernière, le ministre avait salué les mécanismes de surveillance du Collège. Cette fois, M^{me} Rivard ajoute « que le ministre suit le dossier de près, et qu'il a assuré son entière collaboration à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal ».

Interpellé, le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le D^r Louis Godin, estime pour sa part que c'est au Collège des médecins de se poser des questions. « Je ne suis pas responsable du Collège. Mais il est clair qu'on doit constamment être en réévaluation de nos façons de faire, estime le D^r Godin. Cela dit, il ne faut pas généraliser et mettre tous les médecins dans le même panier, on parle d'une situation particulière dans le cas du radiologiste. »

Médicaments en rupture de stock

Le Purinethol de nouveau disponible

SARA CHAMPAGNE

Le Purinethol, ce médicament utilisé pour stabiliser la maladie de Crohn et dans le traitement de la leucémie, est de nouveau disponible sur demande dans les pharmacies. La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) a donné le feu vert aux pharmaciens pour l'offrir à partir d'une production magistrale, qui est faite dans des laboratoires de Saint-Hyacinthe (Gentès et Bolduc pharmaciens). Grâce à l'ingrédient commandé en Chine, le laboratoire a vendu près de 40 000 comprimés jusqu'à maintenant. Le pharmacien Bertrand Bolduc, du laboratoire en question, explique qu'il faut s'attendre à certains délais de disponibilité puisque seulement 100 comprimés sont produits à la fois, étant donné la dangerosité à l'exposition du produit. Au moins 10 médicaments sont en rupture de stock au Québec depuis un mois.

AU CŒUR DU VIEUX-QUÉBEC



Forfait Vieux-Québec

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- Petit déjeuner américain
- Accès à la piscine intérieure / au sauna / au club de santé
- Frais de service

A partir de
149\$

PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS
VALIDE JUSQU'AU 8 MAI 2011

Chambre seulement

A partir de
129\$

PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS
VALIDE JUSQU'AU 8 MAI 2011

HÔTEL
MANOIR VICTORIA

✚ Nos 16 forfaits sont disponibles en certificats-cadeaux

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8 • www.manoir-victoria.com • 1 800 463-6283

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2010-11-17

1 25 000 \$ 526056	2 50 000 \$ 769043	3 100 000 \$ 304885
décomposables		
Numéros «Télé»		
180659	947995	638081
non décomposables		
649	03 12 14 16 29 38	23 compl.
49	07 15 39 42 47 48	16 compl.

Structure de lots complète sur lotoquebec.com

Quotidien	Ebanco	Triplex
3 457 4 8320	08 14 16 17 20 26 30 33 35 37 39 40 46 47 48 51 52 55 63 67	04 14 29 30 39
Astro	Jour - Mois - Année - Signe 07 - MARS - 67 - LION	Extra 3174931

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



SE TERMINE LE 30 NOVEMBRE

L'ÉVÈNEMENT ICI MAINTENANT

Rajustements de prix* JUSQU'À **8 100 \$**
De plus, les clients admissibles obtiennent :
Prime Ford Recyclez votre véhicule[†] JUSQU'À **3 300 \$**

**RABAIS TOTAUX
ADMISSIBLES**

JUSQU'À **11 400 \$**

sur les modèles 2010 et 2011 sélectionnés.



F-150 XLT 4X4 2010 à cabine double

AUSSI DISPONIBLE
À LA LOCATION

Rajustements de prix* 8 100 \$

**Achetez pour seulement
30 799 \$**

FRAIS DE TRANSPORT + TAXE
SUR L'AIR CLIMATISÉ INCLUS

Prime Recyclez votre véhicule[†]
(si admissible) 3 300 \$

Les clients admissibles paient
27 499 \$**

RANGER SPORT 2011 à cabine double

Rajustements de prix* 5 150 \$

**Achetez pour seulement
16 299 \$**

FRAIS DE TRANSPORT INCLUS

Prime Recyclez votre véhicule[†]
(si admissible) 1 300 \$

Les clients admissibles paient
14 999 \$**



SUPER DUTY F-250 À F-450 2011 (sauf versions à châssis-cabines)



AUSSI DISPONIBLE
À LA LOCATION

7 000 \$*

en rajustements de prix

Prime Recyclez votre véhicule[†]
(si admissible) 3 300 \$

Les clients admissibles obtiennent
10 300 \$
en rabais totaux

EN PLUS



Ford vous permet de recycler votre véhicule datant de
2003 ou avant et d'obtenir jusqu'à **3 300 \$***
en primes applicables à l'acquisition d'un nouveau véhicule Ford.

Cette offre comprend les primes supplémentaires allant jusqu'à 300 \$ accordées dans
le cadre du programme «Adieu bazou» pour les véhicules datant de 1995 ou avant.
Les primes versées par Ford s'échelonnent de 1 000 \$ à 3 000 \$. Tous les détails à ford.ca.

En partenariat avec : **Summerhill IMPACT** **autos-o-ciel** **Adieu bazou**
Programme canadien de recyclage des véhicules



Montez à bord.

quebecford.ca

LES ACHETEURS AVISÉS : L'ÉVÈNEMENT ICI MAINTENANT débute le 1er octobre 2010 et se termine le 30 novembre 2010. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix limité, en tout ou en partie, les modèles de véhicules mentionnés ci-dessus. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-5673. * Entre le 1er octobre et le 30 novembre 2010, obtenez 1500 \$ / 1000 \$ / 1500 \$ / 2000 \$ / 2500 \$ / 3000 \$ / 3500 \$ / 4000 \$ / 4250 \$ / 5000 \$ / 5500 \$ / 6000 \$ / 6500 \$ / 7000 \$ / 7500 \$ / 8000 \$ / 8500 \$ / 9000 \$ / 9500 \$ / 10 000 \$ / 10 500 \$ / 11 000 \$ / 11 500 \$ / 12 000 \$ / 12 500 \$ / 13 000 \$ / 13 500 \$ / 14 000 \$ / 14 500 \$ / 15 000 \$ / 15 500 \$ / 16 000 \$ / 16 500 \$ / 17 000 \$ / 17 500 \$ / 18 000 \$ / 18 500 \$ / 19 000 \$ / 19 500 \$ / 20 000 \$ / 20 500 \$ / 21 000 \$ / 21 500 \$ / 22 000 \$ / 22 500 \$ / 23 000 \$ / 23 500 \$ / 24 000 \$ / 24 500 \$ / 25 000 \$ / 25 500 \$ / 26 000 \$ / 26 500 \$ / 27 000 \$ / 27 500 \$ / 28 000 \$ / 28 500 \$ / 29 000 \$ / 29 500 \$ / 30 000 \$ / 30 500 \$ / 31 000 \$ / 31 500 \$ / 32 000 \$ / 32 500 \$ / 33 000 \$ / 33 500 \$ / 34 000 \$ / 34 500 \$ / 35 000 \$ / 35 500 \$ / 36 000 \$ / 36 500 \$ / 37 000 \$ / 37 500 \$ / 38 000 \$ / 38 500 \$ / 39 000 \$ / 39 500 \$ / 40 000 \$ / 40 500 \$ / 41 000 \$ / 41 500 \$ / 42 000 \$ / 42 500 \$ / 43 000 \$ / 43 500 \$ / 44 000 \$ / 44 500 \$ / 45 000 \$ / 45 500 \$ / 46 000 \$ / 46 500 \$ / 47 000 \$ / 47 500 \$ / 48 000 \$ / 48 500 \$ / 49 000 \$ / 49 500 \$ / 50 000 \$ / 50 500 \$ / 51 000 \$ / 51 500 \$ / 52 000 \$ / 52 500 \$ / 53 000 \$ / 53 500 \$ / 54 000 \$ / 54 500 \$ / 55 000 \$ / 55 500 \$ / 56 000 \$ / 56 500 \$ / 57 000 \$ / 57 500 \$ / 58 000 \$ / 58 500 \$ / 59 000 \$ / 59 500 \$ / 60 000 \$ / 60 500 \$ / 61 000 \$ / 61 500 \$ / 62 000 \$ / 62 500 \$ / 63 000 \$ / 63 500 \$ / 64 000 \$ / 64 500 \$ / 65 000 \$ / 65 500 \$ / 66 000 \$ / 66 500 \$ / 67 000 \$ / 67 500 \$ / 68 000 \$ / 68 500 \$ / 69 000 \$ / 69 500 \$ / 70 000 \$ / 70 500 \$ / 71 000 \$ / 71 500 \$ / 72 000 \$ / 72 500 \$ / 73 000 \$ / 73 500 \$ / 74 000 \$ / 74 500 \$ / 75 000 \$ / 75 500 \$ / 76 000 \$ / 76 500 \$ / 77 000 \$ / 77 500 \$ / 78 000 \$ / 78 500 \$ / 79 000 \$ / 79 500 \$ / 80 000 \$ / 80 500 \$ / 81 000 \$ / 81 500 \$ / 82 000 \$ / 82 500 \$ / 83 000 \$ / 83 500 \$ / 84 000 \$ / 84 500 \$ / 85 000 \$ / 85 500 \$ / 86 000 \$ / 86 500 \$ / 87 000 \$ / 87 500 \$ / 88 000 \$ / 88 500 \$ / 89 000 \$ / 89 500 \$ / 90 000 \$ / 90 500 \$ / 91 000 \$ / 91 500 \$ / 92 000 \$ / 92 500 \$ / 93 000 \$ / 93 500 \$ / 94 000 \$ / 94 500 \$ / 95 000 \$ / 95 500 \$ / 96 000 \$ / 96 500 \$ / 97 000 \$ / 97 500 \$ / 98 000 \$ / 98 500 \$ / 99 000 \$ / 99 500 \$ / 100 000 \$ / 100 500 \$ / 101 000 \$ / 101 500 \$ / 102 000 \$ / 102 500 \$ / 103 000 \$ / 103 500 \$ / 104 000 \$ / 104 500 \$ / 105 000 \$ / 105 500 \$ / 106 000 \$ / 106 500 \$ / 107 000 \$ / 107 500 \$ / 108 000 \$ / 108 500 \$ / 109 000 \$ / 109 500 \$ / 110 000 \$ / 110 500 \$ / 111 000 \$ / 111 500 \$ / 112 000 \$ / 112 500 \$ / 113 000 \$ / 113 500 \$ / 114 000 \$ / 114 500 \$ / 115 000 \$ / 115 500 \$ / 116 000 \$ / 116 500 \$ / 117 000 \$ / 117 500 \$ / 118 000 \$ / 118 500 \$ / 119 000 \$ / 119 500 \$ / 120 000 \$ / 120 500 \$ / 121 000 \$ / 121 500 \$ / 122 000 \$ / 122 500 \$ / 123 000 \$ / 123 500 \$ / 124 000 \$ / 124 500 \$ / 125 000 \$ / 125 500 \$ / 126 000 \$ / 126 500 \$ / 127 000 \$ / 127 500 \$ / 128 000 \$ / 128 500 \$ / 129 000 \$ / 129 500 \$ / 130 000 \$ / 130 500 \$ / 131 000 \$ / 131 500 \$ / 132 000 \$ / 132 500 \$ / 133 000 \$ / 133 500 \$ / 134 000 \$ / 134 500 \$ / 135 000 \$ / 135 500 \$ / 136 000 \$ / 136 500 \$ / 137 000 \$ / 137 500 \$ / 138 000 \$ / 138 500 \$ / 139 000 \$ / 139 500 \$ / 140 000 \$ / 140 500 \$ / 141 000 \$ / 141 500 \$ / 142 000 \$ / 142 500 \$ / 143 000 \$ / 143 500 \$ / 144 000 \$ / 144 500 \$ / 145 000 \$ / 145 500 \$ / 146 000 \$ / 146 500 \$ / 147 000 \$ / 147 500 \$ / 148 000 \$ / 148 500 \$ / 149 000 \$ / 149 500 \$ / 150 000 \$ / 150 500 \$ / 151 000 \$ / 151 500 \$ / 152 000 \$ / 152 500 \$ / 153 000 \$ / 153 500 \$ / 154 000 \$ / 154 500 \$ / 155 000 \$ / 155 500 \$ / 156 000 \$ / 156 500 \$ / 157 000 \$ / 157 500 \$ / 158 000 \$ / 158 500 \$ / 159 000 \$ / 159 500 \$ / 160 000 \$ / 160 500 \$ / 161 000 \$ / 161 500 \$ / 162 000 \$ / 162 500 \$ / 163 000 \$ / 163 500 \$ / 164 000 \$ / 164 500 \$ / 165 000 \$ / 165 500 \$ / 166 000 \$ / 166 500 \$ / 167 000 \$ / 167 500 \$ / 168 000 \$ / 168 500 \$ / 169 000 \$ / 169 500 \$ / 170 000 \$ / 170 500 \$ / 171 000 \$ / 171 500 \$ / 172 000 \$ / 172 500 \$ / 173 000 \$ / 173 500 \$ / 174 000 \$ / 174 500 \$ / 175 000 \$ / 175 500 \$ / 176 000 \$ / 176 500 \$ / 177 000 \$ / 177 500 \$ / 178 000 \$ / 178 500 \$ / 179 000 \$ / 179 500 \$ / 180 000 \$ / 180 500 \$ / 181 000 \$ / 181 500 \$ / 182 000 \$ / 182 500 \$ / 183 000 \$ / 183 500 \$ / 184 000 \$ / 184 500 \$ / 185 000 \$ / 185 500 \$ / 186 000 \$ / 186 500 \$ / 187 000 \$ / 187 500 \$ / 188 000 \$ / 188 500 \$ / 189 000 \$ / 189 500 \$ / 190 000 \$ / 190 500 \$ / 191 000 \$ / 191 500 \$ / 192 000 \$ / 192 500 \$ / 193 000 \$ / 193 500 \$ / 194 000 \$ / 194 500 \$ / 195 000 \$ / 195 500 \$ / 196 000 \$ / 196 500 \$ / 197 000 \$ / 197 500 \$ / 198 000 \$ / 198 500 \$ / 199 000 \$ / 199 500 \$ / 200 000 \$ / 200 500 \$ / 201 000 \$ / 201 500 \$ / 202 000 \$ / 202 500 \$ / 203 000 \$ / 203 500 \$ / 204 000 \$ / 204 500 \$ / 205 000 \$ / 205 500 \$ / 206 000 \$ / 206 500 \$ / 207 000 \$ / 207 500 \$ / 208 000 \$ / 208 500 \$ / 209 000 \$ / 209 500 \$ / 210 000 \$ / 210 500 \$ / 211 000 \$ / 211 500 \$ / 212 000 \$ / 212 500 \$ / 213 000 \$ / 213 500 \$ / 214 000 \$ / 214 500 \$ / 215 000 \$ / 215 500 \$ / 216 000 \$ / 216 500 \$ / 217 000 \$ / 217 500 \$ / 218 000 \$ / 218 500 \$ / 219 000 \$ / 219 500 \$ / 220 000 \$ / 220 500 \$ / 221 000 \$ / 221 500 \$ / 222 000 \$ / 222 500 \$ / 223 000 \$ / 223 500 \$ / 224 000 \$ / 224 500 \$ / 225 000 \$ / 225 500 \$ / 226 000 \$ / 226 500 \$ / 227 000 \$ / 227 500 \$ / 228 000 \$ / 228 500 \$ / 229 000 \$ / 229 500 \$ / 230 000 \$ / 230 500 \$ / 231 000 \$ / 231 500 \$ / 232 000 \$ / 232 500 \$ / 233 000 \$ / 233 500 \$ / 234 000 \$ / 234 500 \$ / 235 000 \$ / 235 500 \$ / 236 000 \$ / 236 500 \$ / 237 000 \$ / 237 500 \$ / 238 000 \$ / 238 500 \$ / 239 000 \$ / 239 500 \$ / 240 000 \$ / 240 500 \$ / 241 000 \$ / 241 500 \$ / 242 000 \$ / 242 500 \$ / 243 000 \$ / 243 500 \$ / 244 000 \$ / 244 500 \$ / 245 000 \$ / 245 500 \$ / 246 000 \$ / 246 500 \$ / 247 000 \$ / 247 500 \$ / 248 000 \$ / 248 500 \$ / 249 000 \$ / 249 500 \$ / 250 000 \$ / 250 500 \$ / 251 000 \$ / 251 500 \$ / 252 000 \$ / 252 500 \$ / 253 000 \$ / 253 500 \$ / 254 000 \$ / 254 500 \$ / 255 000 \$ / 255 500 \$ / 256 000 \$ / 256 500 \$ / 257 000 \$ / 257 500 \$ / 258 000 \$ / 258 500 \$ / 259 000 \$ / 259 500 \$ / 260 000 \$ / 260 500 \$ / 261 000 \$ / 261 500 \$ / 262 000 \$ / 262 500 \$ / 263 000 \$ / 263 500 \$ / 264 000 \$ / 264 500 \$ / 265 000 \$ / 265 500 \$ / 266 000 \$ / 266 500 \$ / 267 000 \$ / 267 500 \$ / 268 000 \$ / 268 500 \$ / 269 000 \$ / 269 500 \$ / 270 000 \$ / 270 500 \$ / 271 000 \$ / 271 500 \$ / 272 000 \$ / 272 500 \$ / 273 000 \$ / 273 500 \$ / 274 000 \$ / 274 500 \$ / 275 000 \$ / 275 500 \$ / 276 000 \$ / 276 500 \$ / 277 000 \$ / 277 500 \$ / 278 000 \$ / 278 500 \$ / 279 000 \$ / 279 500 \$ / 280 000 \$ / 280 500 \$ / 281 000 \$ / 281 500 \$ / 282 000 \$ / 282 500 \$ / 283 000 \$ / 283 500 \$ / 284 000 \$ / 284 500 \$ / 285 000 \$ / 285 500 \$ / 286 000 \$ / 286 500 \$ / 287 000 \$ / 287 500 \$ / 288 000 \$ / 288 500 \$ / 289 000 \$ / 289 500 \$ / 290 000 \$ / 290 500 \$ / 291 000 \$ / 291 500 \$ / 292 000 \$ / 292 500 \$ / 293 000 \$ / 293 500 \$ / 294 000 \$ / 294 500 \$ / 295 000 \$ / 295 500 \$ / 296 000 \$ / 296 500 \$ / 297 000 \$ / 297 500 \$ / 298 000 \$ / 298 500 \$ / 299 000 \$ / 299 500 \$ / 300 000 \$ / 300 500 \$ / 301 000 \$ / 301 500 \$ / 302 000 \$ / 302 500 \$ / 303 000 \$ / 303 500 \$ / 304 000 \$ / 304 500 \$ / 305 000 \$ / 305 500 \$ / 306 000 \$ / 306 500 \$ / 307 000 \$ / 307 500 \$ / 308 000 \$ / 308 500 \$ / 309 000 \$ / 309 500 \$ / 310 000 \$ / 310 500 \$ / 311 000 \$ / 311 500 \$ / 312 000 \$ / 312 500 \$ / 313 000 \$ / 313 500 \$ / 314 000 \$ / 314 500 \$ / 315 000 \$ / 315 500 \$ / 316 000 \$ / 316 500 \$ / 317 000 \$ / 317 500 \$ / 318 000 \$ / 318 500 \$ / 319 000 \$ / 319 500 \$ / 320 000 \$ / 320 500 \$ / 321 000 \$ / 321 500 \$ / 322 000 \$ / 322 500 \$ / 323 000 \$ / 323 500 \$ / 324 000 \$ / 324 500 \$ / 325 000 \$ / 325 500 \$ / 326 000 \$ / 326 500 \$ / 327 000 \$ / 327 500 \$ / 328 000 \$ / 328 500 \$ / 329 000 \$ / 329 500 \$ / 330 000 \$ / 330 500 \$ / 331 000 \$ / 331 500 \$ / 332 000 \$ / 332 500 \$ / 333 000 \$ / 333 500 \$ / 334 000 \$ / 334 500 \$ / 335 000 \$ / 335 500 \$ / 336 000 \$ / 336 500 \$ / 337 000 \$ / 337 500 \$ / 338 000 \$ / 338 500 \$ / 339 000 \$ / 339 500 \$ / 340 000 \$ / 340 500 \$ / 341 000 \$ / 341 500 \$ / 342 000 \$ / 342 500 \$ / 343 000 \$ / 343 500 \$ / 344 000 \$ / 344 500 \$ / 345 000 \$ / 345 500 \$ / 346 000 \$ / 346 500 \$ / 347 000 \$ / 347 500 \$ / 348 000 \$ / 348 500 \$ / 349 000 \$ / 349 500 \$ / 350 000 \$ / 350 500 \$ / 351 000 \$ / 351 500 \$ / 352 000 \$ / 352 500 \$ / 353 000 \$ / 353 500 \$ / 354 000 \$ / 354 500 \$ / 355 000 \$ / 355 500 \$ / 356 000 \$ / 356 500 \$ / 357 000 \$ / 357 500 \$ / 358 000 \$ / 358 500 \$ / 359 000 \$ / 359 500 \$ / 360 000 \$ / 360 500 \$ / 361 000 \$ / 361 500 \$ / 362 000 \$ / 362 500 \$ / 363 000 \$ / 363 500 \$ / 364 000 \$ / 364 500 \$ / 365 000 \$ / 365 500 \$ / 366 000 \$ / 366 500 \$ / 367 000 \$ / 367 500 \$ / 368 000 \$ / 368 500 \$ / 369 000 \$ / 369 500 \$ / 370 000 \$ / 370 500 \$ / 371 000 \$ / 371 500 \$ / 372 000 \$ / 372 500 \$ / 373 000 \$ / 373 500 \$ / 374 000 \$ / 374 500 \$ / 375 000 \$ / 375 500 \$ / 376 000 \$ / 376 500 \$ / 377 000 \$ / 377 500 \$ / 378 000 \$ / 378 500 \$ / 379 000 \$ / 379 500 \$ / 380 000 \$ / 380 500 \$ / 381 000 \$ / 381 500 \$ / 382 000 \$ / 382 500 \$ / 383 000 \$ / 383 500 \$ / 384 000 \$ / 384 500 \$ / 385 000 \$ / 385 500 \$ / 386 000 \$ / 386 500 \$ / 387 000 \$ / 387 500 \$ / 388 000 \$ / 388 500 \$ / 389 000 \$ / 389 500 \$ / 390 000 \$ / 390 500 \$ / 391 000 \$ / 391 500 \$ / 392 000 \$ / 392 500 \$ / 393 000 \$ / 393 500 \$ / 394 000 \$ / 394 500 \$ / 395 000 \$ / 395 500 \$ / 396 000 \$ / 396 500 \$ / 397 000 \$ / 397 500 \$ / 398 000 \$ / 398 500 \$ / 399 000 \$ / 399 500 \$ / 400 000 \$ / 400 500 \$ / 401 000 \$ / 401 500 \$ / 402 000 \$ / 402 500 \$ / 403 000 \$ / 403 500 \$ / 404 000 \$ / 404 500 \$ / 405 000 \$ / 405 500 \$ / 406 000 \$ / 406 500 \$ / 407 000 \$ / 407 500 \$ / 408 000 \$ / 408 500 \$ / 409 000 \$ / 409 500 \$ / 410 000 \$ / 410 500 \$ / 411 000 \$ / 411 500 \$ / 412 000 \$ / 412 500 \$ / 413 000 \$ / 413 500 \$ / 414 000 \$ / 414 500 \$ / 415 000 \$ / 415 500 \$ / 416 000 \$ / 416 500 \$ / 417 000 \$ / 417 500 \$ / 418 000 \$ / 418 500 \$ / 419 000 \$ / 419 500 \$ / 420 000 \$ / 420 500 \$ / 421 000 \$ / 421 500 \$ / 422 000 \$ / 422 500 \$ / 423 000 \$ / 423 500 \$ / 424 000 \$ / 424 500 \$ / 425 000 \$ / 425 500 \$ / 426 000 \$ / 426 500 \$ / 427 000 \$ / 427 500 \$ / 428 000 \$ / 428 500 \$ / 429 000 \$ / 429 500 \$ / 430 000 \$ / 430 500 \$ / 431 000 \$ / 431 500 \$ / 432 000 \$ / 432 500 \$ / 433 000 \$ / 433 500 \$ / 434 000 \$ / 434 500 \$ / 435 000 \$ / 435 500 \$ / 436 000 \$ / 436 500 \$ / 437 000 \$ / 437 500 \$ / 438 000 \$ / 438 500 \$ / 439 000 \$ / 439 500 \$ / 440 000 \$ / 440 500 \$ / 441 000 \$ / 441 500 \$ / 442 000 \$ / 442 500 \$ / 443 000 \$ / 443 500 \$ / 444 000 \$ / 444 500 \$ / 445 000 \$ / 445 500 \$ / 446 000 \$ / 446 500 \$ / 447 000 \$ / 447 500 \$ / 448 000 \$ / 448 500 \$ / 449 000 \$ / 449 500 \$ / 450 000 \$ / 450 500 \$ / 451 000 \$ / 451 500 \$ / 452 000 \$ / 452 500 \$ / 453 000 \$ / 453 500 \$ / 454 000 \$ / 454 500 \$ / 455 000 \$ / 455 500 \$ / 456 000 \$ / 456 500 \$ / 457 000 \$ / 457 500 \$ / 458 000 \$ / 458 500 \$ / 459 000 \$ / 459 500 \$ / 460 000 \$ / 460 500 \$ / 461 000 \$ / 461 500 \$ / 462 000 \$ / 462 500 \$ / 463 000 \$ / 463 500 \$ / 464 000 \$ / 464 500 \$ / 465 000 \$ / 465 500 \$ / 466 000 \$ / 466 500 \$ / 467 000 \$ / 467 500 \$ / 468 000 \$ / 468 500 \$ / 469 000 \$ / 469 500 \$ / 470 000 \$ / 470 500 \$ / 471 000 \$ / 471 500 \$ / 472 000 \$ / 472 500 \$ / 473 000 \$ / 473 500 \$ / 474 000 \$ / 474 500 \$ / 475 000 \$ / 475 500 \$ / 476 000 \$ / 476 500 \$ / 477 000 \$ / 477 500 \$ / 478 000 \$ / 478 500 \$ / 479 000 \$ / 479 500 \$ / 480 000 \$ / 480 500 \$ / 481 000 \$ / 481 500 \$ / 482 000 \$ / 482 500 \$ / 483 000 \$ / 483 500 \$ / 484 000 \$ / 484 500 \$ / 485 000 \$ / 485 500 \$ / 486 000 \$ / 486 500 \$ / 487 000 \$ / 487 500 \$ / 488 000 \$ / 488 500 \$ / 489 000 \$ / 489 500 \$ / 490 000 \$ / 490 500 \$ / 491 000 \$ / 491 500 \$ / 492 000 \$ / 492 500 \$ / 493 000 \$ / 493 500 \$ / 494 000 \$ / 494 500 \$ / 495 000 \$ / 495 500 \$ / 496 000 \$ / 496 500 \$ / 497 000 \$ / 497 500 \$ / 498 000 \$ / 498 500 \$ / 499 000 \$ / 499 500 \$ / 500 000 \$ / 500 500 \$ / 501 000 \$ / 501 500 \$ / 502 000 \$ / 502 500 \$ / 503 000 \$ / 503 500 \$ / 504 000 \$ / 504 500 \$ / 505 000 \$ / 505 500 \$ / 506 000 \$ / 506 500 \$ / 507 000 \$ / 507 500 \$ / 508 000 \$ / 508 500 \$ / 509 000 \$ / 509 500 \$ / 510 000 \$ / 510 500 \$ / 511 000 \$ / 511 500 \$ / 512 000 \$ / 512 500 \$ / 513 000 \$ / 513 500 \$ / 514 000 \$ / 514 500 \$ / 515 000 \$ / 515 500 \$ / 516 000 \$ / 516 500 \$ / 517 000 \$ / 517 500 \$ / 518 000 \$ / 518 500 \$ / 519 000 \$ / 519 500 \$ / 520 000 \$ / 520 500 \$ / 521 000 \$ / 521 500 \$ / 522 000 \$ / 522 500 \$ /

ENVIRONNEMENT

Le gaz de schiste, une solution écologique?

Gaz Métro soutient que son exploitation permettrait de réduire les émissions de GES

CHARLES CÔTÉ

Gaz Métro assure que l'exploitation du gisement québécois de gaz de schiste permettra de diminuer globalement les émissions de gaz à effet de serre (GES).

L'énergie dépensée dans le transport du gaz depuis l'Alberta compte pour 3 % à 7 % du volume de gaz livré, selon Martin Imbleau, vice-président exploitation et projets majeurs de Gaz Métro.

« On éviterait l'émission de 125 000 tonnes de GES en remplaçant seulement 20 % du gaz importé par du local », a dit M. Imbleau. Il s'agit du millièmes des émissions totales de GES du Québec.

M. Imbleau reconnaît que le Québec héritera des émissions de GES liées au forage et à l'exploitation des puits. « Mais les émissions évitées pendant le transport, c'est un gain net », a-t-il dit.

Il a ajouté qu'il existe un autre potentiel de réduction de 2,3 millions de tonnes de GES avec le remplacement du mazout lourd par le gaz naturel. En effet, pour une production de chaleur équivalente, le gaz émet 25 % moins de GES que le mazout. Le Québec consomme près de la moitié du mazout lourd utilisé au Canada, a souligné M. Imbleau.

Une « feuille de route »

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ne s'oppose pas à l'exploitation du gaz de schiste, mais propose une démarche s'étalant jusqu'en 2018 pour décider d'aller de l'avant ou non.

L'organisme exige d'abandonner l'analyse au cas par cas qui a cours actuellement. « Quand on



Des manifestants ont déploré le manque d'information sur les projets de l'industrie du gaz de schiste lundi aux audiences du BAPE. D'autres ont demandé l'abandon de l'exploitation au profit des énergies alternatives.

entend parler de 5000, 10 000 ou 15 000 puits, il faut se préoccuper des impacts cumulatifs, et si on ne le fait pas, on a un grave problème», a dit André Bélisle, président de l'AQLPA.

qui servirait de base à des audiences du BAPE. Puis, des projets-pilotes seraient réalisés dans des communautés consentantes. Enfin, le cadre réglementaire serait ajusté en

« Si on assujettit chaque forage à une autorisation, l'industrie va dire que ça n'a pas de sens, dit Dominique Neuman. Si on se dit: "Il y en a trop, alors on fait rien",

« Quand on entend parler de 5000, 10 000 ou 15 000 puits, il faut se préoccuper des impacts cumulatifs, et si on ne le fait pas, on a un grave problème. »

— André Bélisle, président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique

La « feuille de route » de l'AQLPA commencerait par l'acquisition de connaissances et l'établissement du cadre législatif. Suivrait une étude environnementale stratégique

fonction des projets-pilotes.

L'organisme propose aussi une nouvelle formule pour soumettre les projets gaziers au processus d'autorisation environnementale.

ce n'est pas mieux. Nous proposons de regrouper les forages en projets gaziers, qui pourraient être évalués globalement devant le BAPE. »

Les risques pour la santé difficiles à évaluer

CHARLES CÔTÉ

La Santé publique n'a pas pu évaluer les risques pour la santé que pose le projet d'exploitation du gaz de schiste.

C'est ce constat d'échec qu'ont présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) les directeurs de la santé publique (DSP) des trois régions où se trouve le gisement gazier des shales d'Utica (Montérégie, Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches).

« Actuellement les données disponibles pour évaluer le risque à la santé sont insuffisantes pour bien circonscrire l'ampleur du risque à la santé

publique associé aux activités de l'industrie des gaz de schiste au Québec », affirment les directeurs dans leur mémoire.

« On manque beaucoup d'information sur ce qui se fait déjà et on manque totalement d'information sur ce qui s'en vient », a souligné la D^{re} Jocelyne Sauvé, DSP de la Montérégie.

L'information est insuffisante en particulier en ce qui concerne le rythme de croissance de l'industrie et l'endroit où elle se concentrera.

« Indéniablement, indique-t-on dans le mémoire, cette intensité (de l'activité gazière) aura un impact sur l'importance des risques potentiels: plus il y a de

puits et de fracturations et plus les activités se prolongeront dans le temps, plus les risques d'incidents et d'accidents, plus les besoins en eau, les quantités d'eau usée produites, les risques de contamination de l'eau, la contamination de l'air, les nuisances et les impacts psychosociaux risquent d'augmenter, surtout si l'encadrement de ces activités s'avère insuffisant. »

Risque pour l'eau potable

L'absence de données ne veut pas dire pour autant qu'on ne peut pas déterminer des risques potentiels.

« L'eau potable est la préoccupation la plus grande, dit la

D^{re} Sauvé. On sait que l'industrie du gaz de schiste doit compter sur de grandes quantités d'eau et l'été dernier en particulier, les quantités d'eau étaient limitées dans plusieurs communautés. »

« Les produits utilisés dans les forages posent un risque s'ils ne sont pas gérés de façon serrée, a-t-elle ajouté. Ce ne sont pas des exceptions, les cas de contamination. Aux États-Unis, les règles ont été resserrées après 15 ans d'exploitation. Le congrès a commandé une étude à l'EPA. »

La Santé publique nomme aussi la pollution de l'air, le bruit et l'éclairage nocturnes comme des risques pour la santé, comme nuisance notamment.

PRÉCISION

ÉTUDES SUR L'AMIANTE

Dans un article sur l'amiante chrysotile publié le 6 novembre, nous avons écrit qu'une série d'études avaient été commanditées par l'Institut du chrysotile. Selon les informations fournies par cet Institut, depuis les 15 dernières années, l'Institut a commandité une étude avec le gouvernement du Québec en 2002 et une seule autre en 2006.



Tous les jours dans LA PRESSE

17 AU 22 NOVEMBRE 2010

présente

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

Présidente d'honneur : Mireille Deyglun

Invités d'honneur : Marie-Claire Blais, Joël Des Rosiers, Michel Folco, Cécile Gagnon, PEF, Jean-Jacques Pelletier, Maxime Roussy, Benoit Sokal

Livre ouvert sur le XXI^e siècle

Environnement, Politique, Démocratie, Gastronomie, Philosophie, Communications, Sciences humaines

AUJOURD'HUI

ESPACE RADIO-CANADA	GRANDE PLACE	DÉDICACES
10h 275-ALLÔ/ADOS RADIO avec Annie Desrochers	12h30 LE CLUB DES EX avec Simon Durivage, Jean-Pierre Charbonneau, Liza Frulla et Marie Grégoire (Radio-Canada)	Maxime Roussy 9h30 et 12h PEF 11h30 Marie-Claire Blais 19h Guy Corneau 20h Joël Des Rosiers 17h Michel Folco 17h et 20h30 Jean-Jacques Pelletier 19h30
17h LIBRAIRIE FRANCOPHONE avec Emmanuel Khérad	18h HAÏTI SOLIDARITÉ Écrire le séisme... avec Dany Laferrière et Rodney Saint-Éloi	Programmation complète sur salondulivredemontreal.com
CARREFOUR DESJARDINS	19h30 LES TEMPS TROUBLES Laurent Lapante reçoit Annie Cloutier, Michel Folco et Perrine Leblanc	
17h30 LES 110 ANS DE LA CAISSE POPULAIRE DE LÉVIS Laurent Lapante reçoit Claude Genest, historien		
CONFIDENCES D'ÉCRIVAIN Gilles Archambault reçoit Dominique Fortier 18h Marie-Claire Blais 18h30 David Homel 19h		

MERCREDI-JEUDI 17H À 19H
2 POUR 1
ACHETEZ UNE ENTRÉE ET OBTENEZ-EN UNE GRATUITEMENT

MEUBLES PRILLO

Bordeaux
Ensemble en cerisier
Comprend bureau, miroir,
2 tables de nuit et grand lit complet.

6 MORCEAUX SEULEMENT
999\$
AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT POUR 6 MOIS!

www.Prillo.ca

Carole
Ensemble en cerisier
Comprend bureau, miroir, commode,
2 tables de nuit et grand lit complet.

7 MORCEAUX SEULEMENT
3899\$
AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT POUR 6 MOIS!

Laval | 1877, boul. Curé-Labelle (entre St-Martin et aut. 440) | 450 688-1891
St-Léonard | 6025, rue Jean-Talon Est (entre Lacordaire et Langelier) | 514 259-1890
Pierrefonds | 15757, boul. Gouin O. (entre St-Jean et St-Charles) | 514 620-1890
Montréal | 3400, boul. Crémazie Est (à l'est du boul. St-Michel) | 514 722-1890
Vaudreuil-Dorion | 501, boul. Harwood (aut. 20 Ouest, vers Dorion) | 450 455-9299

DeSerres

9⁹⁵
~~14⁹⁵~~

1 mètre de pâte à modeler
14 couleurs
CATLD0003



8⁹⁵

Livre d'artiste maquillage
Inclut 5 pochoirs
FA11452



NOUVEAU

19⁹⁵

Malette de perles et fleurs en bois assorties
Fabriquez plus de 20 accessoires + de 500 perles incluses dans cet ensemble.
BB3055



19⁹⁵

Malette en bois pour jeune artiste
Contient 88 pièces : feutres, pastels, gouaches, crayons de bois, pinceaux, etc
00002



59⁹⁵
~~79⁹⁵~~

Chevalet en bois 3 en 1
Tableau noir, tableau pour marqueur, 5 sacs de rangement et accessoires.
DCE-2



12⁹⁵

Mosaïque par numéros
Boîte en cœur
SM62897



16⁹⁵

Train de bois
Comprend 18 pièces de bois
ML572



*Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 2010 ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Concours La magie des Fêtes

Suivez-nous sur
facebook



De plus, la livraison est **gratuite**
à l'achat de 75\$ et plus sur **DESERRES.CA**

26 magasins au Canada | Depuis 1908

Achats en ligne
DESERRES.CA



ACTUALITÉS

La police cible un réseau de fraudeurs

HUGO MEUNIER

Environ 250 policiers ont mené hier une trentaine de perquisitions, principalement dans la couronne nord de Montréal, pour mettre hors circuit un réseau soupçonné de tremper dans la fraude bancaire.

Les policiers ont frappé simultanément dans des résidences et commerces éparpillés dans plusieurs villes de la région métropolitaine, principalement à Laval, Sainte-Thérèse et Terrebonne. Un endroit situé à Vancouver a aussi fait l'objet de perquisitions.

Cette rafle a été pilotée par la Gendarmerie royale du Canada et la Sûreté du Québec, appuyée par plusieurs corps policiers municipaux. Comme l'enquête est toujours en cours, personne n'a été arrêté. Pour cette raison, les policiers se sont montrés peu loquaces hier.

Il a fallu être patient uniquement pour obtenir de l'information sur la nature des fraudes. Selon des explications fournies en après-midi, les présumés fraudeurs

dérobaient des terminaux de point de vente dans des commerces, avant de reproduire illégalement des cartes bancaires. Impossible toutefois de connaître l'ampleur des activités du réseau ou le moindre détail sur le matériel saisi.

À Laval, les policiers ont visité plusieurs adresses d'un même secteur de Chomedey. Les policiers ont aussi mené des perquisitions dans une résidence de la rue Louis-Bélanger, qui abrite un service de garde en milieu familial. Interrogé après le départ des policiers, le propriétaire de la garderie a nié faire l'objet d'une enquête.

Un peu plus loin, la présence des policiers n'a pas suscité d'émoi non plus dans le voisinage d'une maison à deux étages du boulevard Chomedey. «Il y avait beaucoup de va-et-vient, au point qu'il était difficile de savoir qui habitait la résidence», a confié un couple voisin. «Il y a parfois de belles voitures et on ne sait pas d'où elles viennent», a ajouté l'homme du couple.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

À Laval, les policiers ont fait des perquisitions à plusieurs adresses d'un même secteur de Chomedey.

Procès en diffamation intenté par Pierre Karl Péladeau

Le mot « voyou » mis sous la loupe d'un linguiste

CHRISTIANE DESJARDINS

Zachary Richard chantait «l'arbre est dans ses feuilles». Dans le procès en diffamation intenté par Pierre Karl Péladeau, le linguiste Jean-Claude Corbeil a pour sa part insisté, hier, sur le fait qu'un mot est dans sa phrase, et que la phrase est dans son contexte.

En ce sens, ce n'est pas Pierre Karl Péladeau qui a été traité de «voyou» par le vice-président des services français de Radio-Canada, Sylvain

Lafrance, le 31 janvier 2007. C'est le «comportement» du président d'une compagnie qui n'a pas suivi les règles établies du Fonds canadien de télévision, estime M. Corbeil. Un mot peut avoir plusieurs sens, a indiqué M. Corbeil, qui témoignait hier matin en défense, pour Radio-Canada. «Les mots qui sont autour de ce mot le colorent d'une certaine manière et en précisent le sens. Ce groupe de mots s'insère dans un contexte plus

global», a expliqué l'expert, âgé de 78 ans, dont la feuille de route professionnelle est impressionnante.

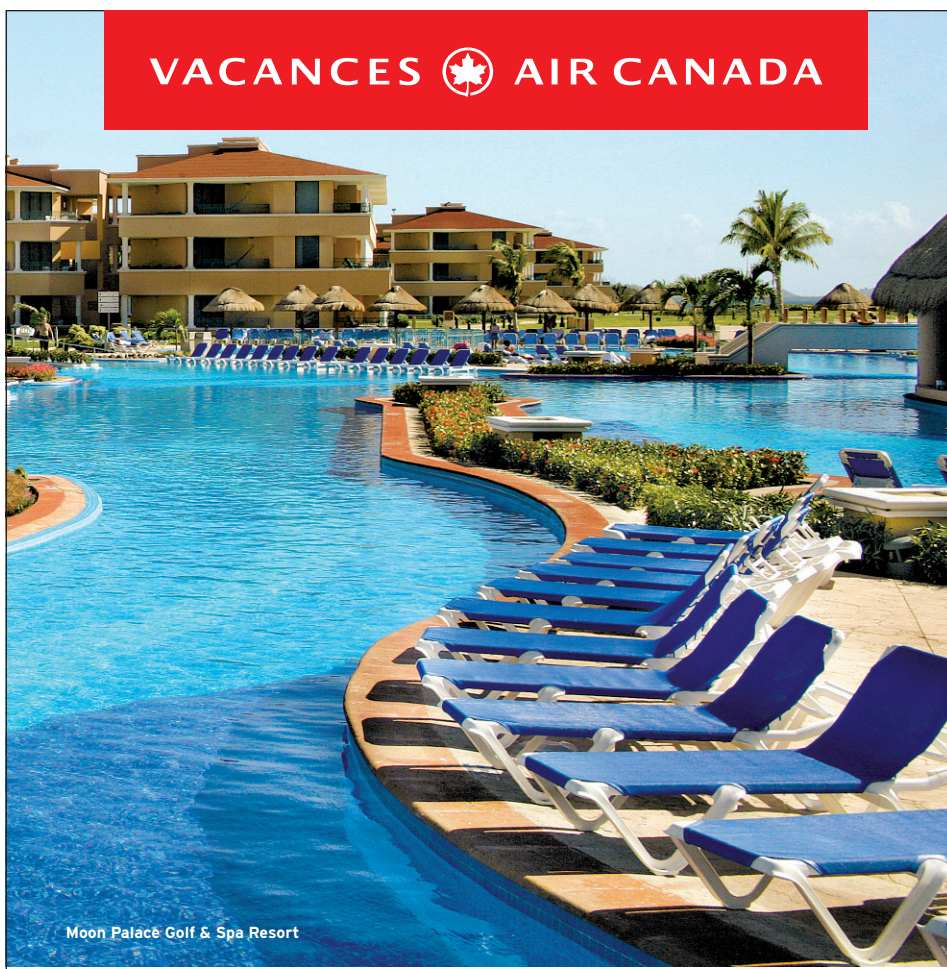
Le litige qui oppose M. Péladeau à M. Lafrance s'appuie sur des déclarations faites par ce dernier le 31 janvier 2007, d'abord dans le journal *Le Devoir*, puis dans trois émissions de Radio-Canada dans le cadre desquelles il a accordé des entrevues. M. Lafrance réagissait au fait que Vidéotron, de la grande famille Quebecor, suspendait

ses paiements au Fonds canadien de télévision. Dans *Le Devoir*, M. Lafrance disait ceci: «Ce gars-là se promène comme un voyou, et il est en train de faire dérailler un des systèmes télévisuels qui a le plus de succès dans le monde.» À la fin de l'article, M. Lafrance était cité de nouveau: «Qu'un diffuseur se promène comme un voyou et affirme imposer sa solution ne peut pas faire évoluer l'affaire.»

Selon M. Corbeil, le mot «comme» démontre que ce n'est pas l'homme qui était traité de voyou, mais plutôt la conduite d'un homme. «Il y a une certaine analogie entre la conduite d'une personne et celle qu'on pourrait éventuellement attribuer à un voyou.» Selon lui, c'est le contexte qui détermine le sens du mot, pas le dictionnaire. «Les dictionnaires ne sont que le

matériel brut dans lequel un locuteur puise pour exprimer sa pensée», a-t-il dit. Il a donné en exemple le terme d'«État voyou», et «compagnie voyou».

Hier, en début d'audience, les avocats de Quebecor, James Woods et Richard Vachon, se sont opposés au témoignage de M. Corbeil qui, selon eux, ne servirait à rien. «Une telle expertise est inadmissible», a fait valoir M^e Woods. Le juge Claude Larouche a pris l'objection «sous réserve», c'est-à-dire qu'il allait entendre la preuve et décider plus tard s'il la retenait. Les avocats de M. Péladeau n'ont pas eu beaucoup de succès avec leurs objections, hier. À un certain moment, M^e Vachon a dit qu'il n'était pas d'accord avec le juge. «Je ne suis pas ici pour vous plaire», a lancé le juge Larouche.

Complexes **Palace** Rafrâchissants

MEXIQUE

Cancun/Riviera Maya

Cancun Palace • 5★

Tout-Compris

Ch. de luxe avec vue sur le complexe

14 janv. • 1 sem.

1899\$

Taxes et autres frais inclus

Cancun/Riviera Maya

Moon Palace Golf

& Spa Resort • 4 1/2★

Tout-Compris

Ch. de luxe avec vue sur le complexe

14 janv. • 1 sem.

1899\$

Taxes et autres frais inclus

Aventura Cove

Palace • 4 1/2★

Tout-Compris

Ch. de luxe avec vue sur le complexe

14 janv. • 1 sem.

1919\$

Taxes et autres frais inclus

Puerto Vallarta/
Riviera Nayarit

Vallarta Palace • 4 1/2★

Tout-Compris

Ch. supérieure de luxe

avec vue sur la mer

7 et 28 janv. • 1 sem.

2039\$

Taxes et autres frais inclus



Le plaisir en primes



Envolez-vous avec style; choisissez le service en classe Affaires™

vacancesaircanada.com

Composez sans frais le 1-866-529-2079 ou contactez votre agent de voyages

Les prix de cette annonce sont en dollars canadiens et valables pour les réservations effectuées entre le 18 et 22 nov. 2010, inclusivement. Les prix sont par personne établis selon une occupation double et en fonction des départs de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal, à moins de mention contraire. Les forfaits Vol et Hôtel à destination des Antilles, de Cuba, de Costa Rica et du Mexique comprennent le vol aller-retour, l'hôtel tel que décrit, les transferts à destination et les taxes et autres frais (y compris les frais de service). S'applique aux nouvelles réservations seulement. S'applique seulement aux dates mentionnées. Quantité limitée. Non remboursable et sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Ne s'applique pas aux réservations de groupe. Les réductions applicables sont déjà incluses dans les prix. Les prix sont assujettis à modification sans préavis et l'offre ne peut être combinée à aucune autre offre ou promotion. De plus amples renseignements sont disponibles chez un agent de voyages. Vols exploités par Air Canada. Pour connaître les modalités et conditions du programme Aéroplan, consultez le site www.aeroplan.com. *Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan Canada Inc. Titulaire du permis du Québec N° 70256. Pour connaître les modalités et conditions du programme Aéroplan, consultez le site www.aeroplan.com. **Vacances Air Canada est une marque déposée d'Air Canada, utilisée par la Société en commandite Tourisme. Pour les plus récentes mises à jour, visitez vacancesaircanada.com.

Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 3,50 \$/1000 \$.

BeoVision 8
40"ENCORE UN TÉLÉVISEUR
À ÉCRAN PLAT?
RÉFLÉCHISSEZ BIEN.

Le nouveau BeoVision 8 est plein de surprises, sur le plan conception et performance. Il semble dispendieux. Mais là encore, une surprise vous attend...

BANG & OLUFSEN

B&O uniquement disponible
à notre salle de montre de Montréal

www.fillion.ca

FILLION
ELECTRONIQUE
VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉ

MONTRÉAL : 5690, Sherbrooke Est
Montréal, Qc, H1N 1A1
T : 514-254-6041

LAVAL : 2323, Aut. des Laurentides
Laval, Qc, H7S 1Z7
T : 450-688-0333

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE DE JEAN-YVES MIGNEAULT

Une femme raconte son agression sexuelle

CHRISTIANE DESJARDINS

Dans la voiture qu'il conduisait, tous les signaux d'alarme clignotaient et résonnaient, ce qui affolait encore plus Jean-Yves Migneault. La femme qu'il venait d'enlever dans le stationnement d'un supermarché lui a alors conseillé de se ranger sur le bord du chemin, pour fermer le coffre et attacher les ceintures, afin de faire cesser tous ces bruits.

C'est d'une voix étonnamment calme qu'une jolie femme de 44 ans a raconté hier, en Cour du Québec, comment Jean-Yves Migneault l'a enlevée le soir du 11 avril dernier, pour ensuite l'emmener dans une forêt dans le secteur de Saint-Lin, et l'agresser sexuellement. Il l'a finalement ramenée à Montréal, en fin de soirée. L'enquête préliminaire de Migneault, 56 ans, s'est tenue hier pour cette affaire, ainsi que pour un autre incident survenu un peu plus tôt le même jour, avec une ex-conjointe. Il fait face à plus de 10 accusations au total, dont enlèvement, séquestration, utilisation d'une fausse arme à feu, agression sexuelle... L'homme est représenté par M^e Yann Trignac, tandis que c'est M^e Rachel Pitre qui représente la Couronne.

Hystérique

Selon son récit, le soir du 11 avril, vers 19h40, la femme, que nous appellerons Diane, est allée faire son épicerie au IGA situé à l'angle de l'avenue Christophe-Colomb et de la rue Jarry. En sortant, vers 20h30, alors qu'elle s'apprêtait à monter dans sa voiture pour retourner chez elle, un homme (Migneault) l'a empoignée par le bras, lui a mis une arme dans le ventre, et lui a dit: «Embarque dans le char.»

Diane s'est exécutée. Migneault a pris le volant. Il était hystérique, disait qu'il était quelqu'un d'agressif.

Migneault, qui a passé 21 ans de sa vie en prison, entre autres pour des délits sexuels, s'est arrêté dans une forêt. «Là je vais avoir du plaisir», a-t-il dit. Il a ordonné à la femme de se déshabiller et il l'a agressée sexuellement dans la voiture.

Diane a essayé de le calmer. Sur ses conseils, ils se sont arrêtés dans une petite rue, ont fermé le coffre de la voiture et bouclé les ceintures. Les alarmes ont cessé. Migneault a ensuite roulé vers Mascouche. Il allait vite et n'était pas patient. Ils se sont arrêtés dans un dépanneur, car Migneault voulait des cigarettes. Diane a retiré 40\$ pour les lui donner, comme il l'exigeait. Diane n'a rien fait d'autre, de peur qu'il se serve de son arme dans le dépanneur. Elle ignorait alors qu'elle était fautive.

Migneault, qui a passé 21 ans de sa vie en prison, entre autres pour des délits sexuels, s'est ensuite arrêté dans une forêt. «Là je vais avoir du plaisir», a-t-il dit. Il a ordonné à Diane de se déshabiller et il l'a agressée sexuellement dans la voiture. Il était brutal, il grognait, Diane a eu mal. Après, ils ont repris la route. Migneault est allé lui montrer sa maison, qu'il avait construite. «Il était bien fier de son travail», a-t-elle dit. Vers 23h30, il l'a ramenée à Montréal et l'a abandonnée dans une rue.

Faux cancer

En matinée, le juge Jean-Paul Braun a entendu le témoignage d'une femme qui est sortie neuf mois avec Migneault. Elle l'avait connu en août 2009, par l'entremise d'une petite annonce de rencontre qu'il avait fait paraître dans la revue *Le bel âge*. Au bout de deux mois de fréquentations, la femme a rompu. Migneault a réussi à la reconquérir en lui faisant croire qu'il avait le cancer du foie et qu'il n'en avait plus pour longtemps.

Migneault est allé vivre avec elle. Mais, assez rapidement,

elle s'est rendu compte qu'il était jaloux et possessif, que sa vie était nébuleuse, et qu'il était menteur. Elle a rompu

en mars 2010. Migneault s'est alors mis à lui téléphoner et à la harceler. L'après-midi du 11 avril 2010, Migneault l'a

menacée d'une arme et lui a ordonné de le suivre. «Sinon je te tire», lui a-t-il dit. Il a fini par déguerpir, sans

mettre son projet à exécution. Au terme de son enquête, hier, Migneault a été inculpé. La date du procès reste à fixer.

Votre maison perd de l'énergie ?

Profitez de conseils et d'une aide financière pour réduire votre consommation d'énergie

RONA et l'Agence de l'efficacité énergétique, par l'entremise de son programme Rénoclimat, mettent tout en œuvre pour vous aider à améliorer votre habitation. Voici la marche à suivre avant de commencer vos travaux :

1. Communiquez avec l'Agence de l'efficacité énergétique afin d'obtenir la visite d'un conseiller évaluateur Rénoclimat qui analysera la performance énergétique de votre habitation*.
2. Passez dans un magasin RONA avec le rapport d'évaluation émis par votre conseiller. Les spécialistes de RONA vous recommanderont un entrepreneur ou vous conseilleront sur les matériaux à employer si vous souhaitez effectuer les travaux vous-même.

À l'issue des travaux, une deuxième visite (gratuite) du conseiller évaluateur permettra de déterminer l'amélioration énergétique de votre habitation et, ainsi, le montant des aides financières auxquelles vous aurez droit.

RONA
Pour bien faire

RÉNOCLIMAT
1 866 266-0008

*Le coût d'une évaluation avant travaux pour une maison unifamiliale est de 149,95\$ + taxes.

ACTUALITÉS

1000 bottins devant le Groupe Pages Jaunes

Deux Montréalais dénoncent la distribution à grande échelle de bottins dont « personne ne veut »

TRISTAN PÉLOQUIN

Le Montréalais Kyle McDonald, qui s'est fait connaître mondialement en 2006 en échangeant un trombone rouge contre une maison, est encore mêlé à un coup d'éclat.

Cette fois-ci, il a prêté ses « bras » à Aimee Davison, une productrice web de Montréal, pour la réalisation d'un clip vidéo dénonçant la distribution à grande échelle du bottin téléphonique des Pages Jaunes.

Chaque année, le Groupe Pages Jaunes distribue environ 23 millions de bottins à l'échelle du Canada.

Pour leur coup d'éclat, les deux comparses ont récupéré 1000 bottins jaunes non sollicités qui traînaient dans des halls d'entrée de résidences montréalaises, et se sont rendus au siège social du Groupe Pages Jaunes, à Montréal, pour en faire une montagne devant l'édifice. Mis en ligne il y a une semaine, le clip a suscité des commentaires par dizaines sur YouTube.

Aimee Davison, comédienne de formation, jouissait déjà d'une certaine notoriété sur le web avant de réaliser le clip avec



Aimee Davison, polémiste web, est allée récupérer des centaines de Pages Jaunes pour ensuite les retourner au siège social du Groupe Pages Jaunes. Voyez le reportage vidéo de Tristan Péloquin au cyberpresse.ca/pagesjaunes.

Kyle McDonald. Elle est derrière le site OneHundredJobs.ca, par lequel elle s'est engagée, il y a près d'un an, à faire 100 petits boulots pour un salaire minimum de 100\$ chacun. Après avoir, entre autres, joué les mannequins,

fait la femme-sandwich vêtue de lycra pour un site web et s'être improvisée décoratrice lors d'un mariage indien, elle en est maintenant à son 70^e emploi. « Je connais bien le fonctionnement du web. Je sais comment me faire remarquer et

je sais ce qui peut vite devenir viral », explique-t-elle.

Son clip avait pour but de « promouvoir l'idée que les Pages Jaunes sont rétrogrades » dans une société technologique qui carbure à la sauce Google, explique-t-elle.

Liste d'exclusion

Depuis 2009, le Groupe Pages Jaunes a mis en ligne (<http://distribution.yppg.com>) un formulaire permettant à ceux qui ne désirent plus recevoir le bottin d'être exclus de la livraison. Environ 15 000 Canadiens se seraient ainsi « désabonnés » aux Pages Jaunes, indique la porte-parole de l'entreprise, Fiona Story. « Nos statistiques démontrent que plus de 50 % des Canadiens continuent de consulter au moins une fois par mois la version papier de notre bottin. Ceux qui se sont inscrits sur la liste d'exclusion ne représentent même pas 1 % de la population canadienne », affirme M^{me} Story.

Aimee Davison croit que ce faible taux d'autoexclusion prouve que le concept ne fonctionne absolument pas. « Nous avons ramassé un millier de bottins dans le temps de le dire. Ils traînent dans les halls d'entrée. Personne n'en veut. Les Pages Jaunes devraient plutôt créer une liste d'inclusion, et envoyer leur bottin seulement à ceux qui s'inscrivent », plaide-t-elle.

CAMPAGNE À LA MAIRIE DE MONTRÉAL

Duchesneau aurait utilisé un prête-nom

DAPHNÉ CAMERON

L'ancien chef de la police et candidat à la mairie de Montréal Jacques Duchesneau aurait demandé à l'un de ses organisateurs politiques d'agir à titre de prête-nom pour cacher la provenance d'un prêt de 10 000\$ obtenu après sa défaite électorale, en 1999.

L'organisateur en question,

Gilles Prud'homme, a fait ces allégations dans un reportage diffusé hier soir sur les ondes de TVA. « J'ai agi comme prête-nom, a-t-il déclaré. Il m'a demandé de lui rendre service. C'était un appel personnel. »

« C'est sûr que c'est un peu contourner la loi, mais je pense que s'il voulait payer rapidement sa dette (de campagne électorale), c'était une façon de le

faire », a-t-il ajouté en précisant qu'il n'avait jamais touché les intérêts inscrits dans les documents que le parti politique a remis au gouvernement.

Le reportage affirme qu'un deuxième prêt de 10 000\$ accordé par une certaine M^{me} Montpetit a été fait à l'ancien parti municipal de M. Duchesneau, le parti Nouveau Montréal. Or, allègue le journa-

liste, cette M^{me} Montpetit n'a jamais habité à l'adresse fournie dans les documents officiels. L'adresse correspond plutôt à un immeuble dont M. Prud'homme est propriétaire. Le prénom de M^{me} Montpetit n'apparaît pas dans le document.

Les lois électorales du Québec limitent les prêts qu'un individu peut faire à un parti politique à 10 000\$.

Jacques Duchesneau est entré dans la police de Montréal en 1968 à l'âge de 18 ans. Il a été nommé chef en 1994. Quatre ans plus tard, il a quitté le service de police pour briguer la mairie de Montréal. Il a toutefois essuyé une humiliante défaite contre Pierre Bourque. Ce dernier s'est récemment vu confier la tâche de scruter l'attribution des contrats au ministère des Transports du Québec.

Il n'a pas été possible de joindre M. Duchesneau avant de mettre sous presse. Ce dernier n'a pas encore donné sa version des faits dans cette affaire.

L'ÉVÉNEMENT

ROSSIGNOL

LES COLLECTIONS 2010-2011 DE VÊTEMENTS DE SKI ET PLANCHE À NEIGE SONT EN PROMOTION.

À l'achat de 200 \$ et plus de manteaux ou pantalons 2010-2011, **OBTENEZ 20% du montant en accessoires gratuitement***

* Détails en boutique

Rossignol RESERVE
Rabais de 100 \$
149,95 \$
courant **249,95 \$**

* Détails en boutique

AVEC TOUT ACHAT DE SKIS ROSSIGNOL 2010-2011, OBTENEZ GRATUITEMENT UN SAC À SKIS OBERSON.

ROSSIGNOL AVENGER 74 CARBON
Avec technologie Rossignol AUTOTURN, une nouvelle génération de skis paraboliques!
499,95 \$

ROSSIGNOL AVENGER 76 Ti
799,95 \$

* Détails en boutique

Rossignol ATTRAXION III
Rabais de 200 \$
499,95 \$
courant **699,95 \$**

* Détails en boutique

Modèle 2009-2010

AVEC TOUT ACHAT DE BOTTES ROSSIGNOL 2010-2011, OBTENEZ GRATUITEMENT UN SAC À BOTTES OBERSON.

Rossignol SYNERGY SENSOR 100
Bottes pour hommes à **449,95 \$**

Rossignol VITA SENSOR 80
Bottes pour femmes à **449,95 \$**

* Détails en boutique

BOUTIQUES BROSSARD LAVAL

1355, boul. des Laurentides, Laval
Quartier DIX30 –
8680, boul. Leduc, Brossard

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au mercredi, de 10 h à 18 h. Jeudi et vendredi, de 10 h à 21 h. Samedi de 9 h à 17 h. Dimanche de 10 h à 17 h.

Un condo Sax pour la vie.

Sax Ville de Mont-Royal Phase 2
En prévente maintenant!

À la suite du succès remarquable de Sax Ville de Mont-Royal Phase 1, Groupe Kevlar est fier d'annoncer le lancement de la prévente de la nouvelle Phase 2 de 52 condominiums.

Inscrivez-vous en ligne dès maintenant!

Soyez parmi les premiers à réserver votre unité de 950 à 2660 pi² et à profiter d'un prix de prévente exceptionnel.

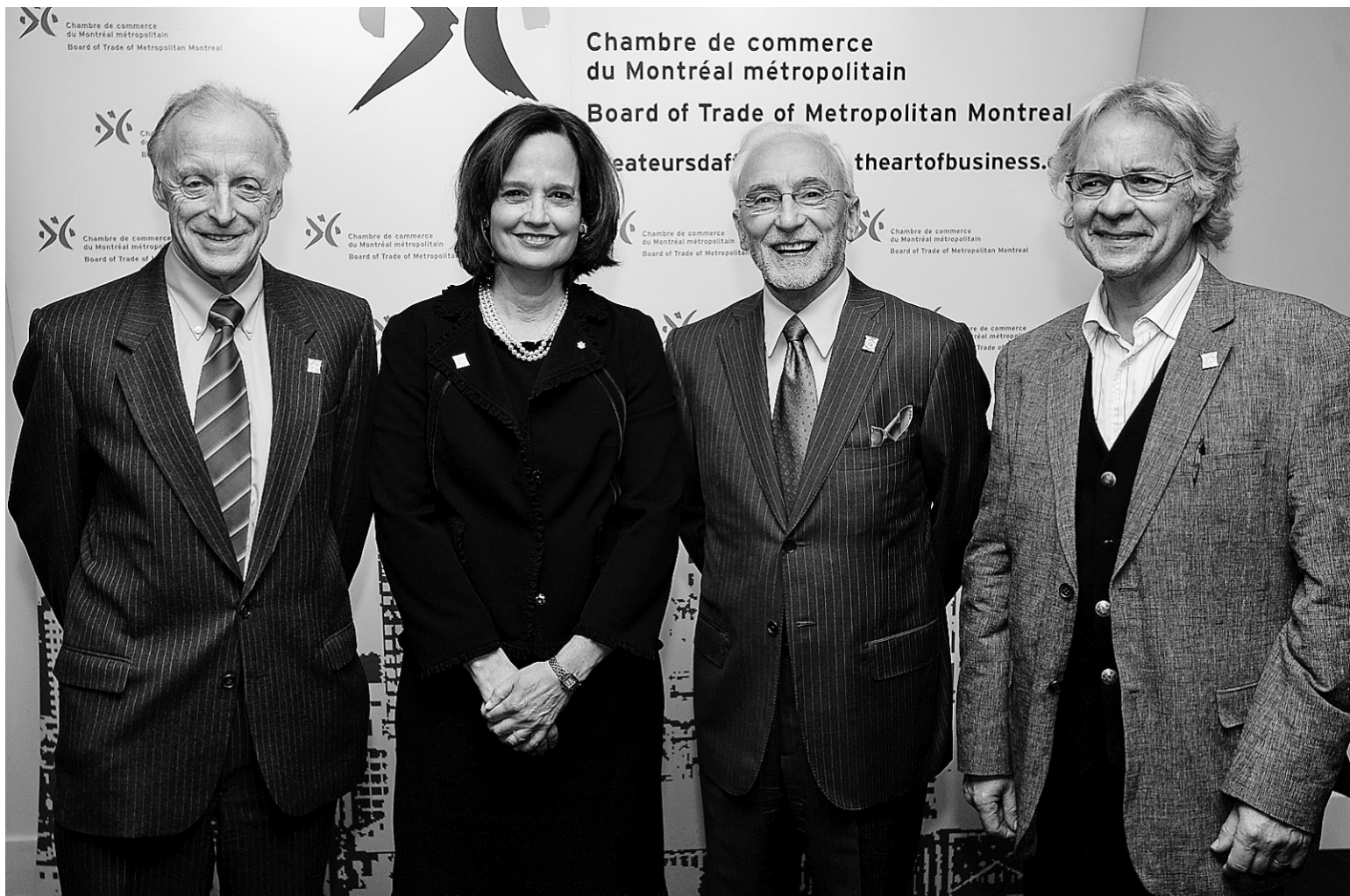
Sax: un espace de vie, un don pour la vie.

Groupe Kevlar versera 1000\$ au profit de la Fondation du cancer du sein du Québec pour chaque unité vendue des phases 2, 3 et 4 du projet Sax Ville de Mont-Royal.

T 514.750.2211 www.sax-1.com



ACTUALITÉS



QUATRE «GRANDS MONTRÉALAIS» HONORÉS

Quatre personnalités d'exception se sont vu décerner les honneurs hier soir en recevant le prix Grand Montréalais remis par la chambre de commerce de Montréal. De gauche à droite : Claude Montmarquette, professeur émérite du département de sciences économiques de Université de Montréal, Hélène Desmarais, fondatrice, présidente du conseil et chef de la direction du Centre d'entreprises et d'innovation, Yvon Deschamps, monologueur, et le D^r Gilles Julien, président et chef de la direction Fondation du D^r Julien.

- La Presse

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

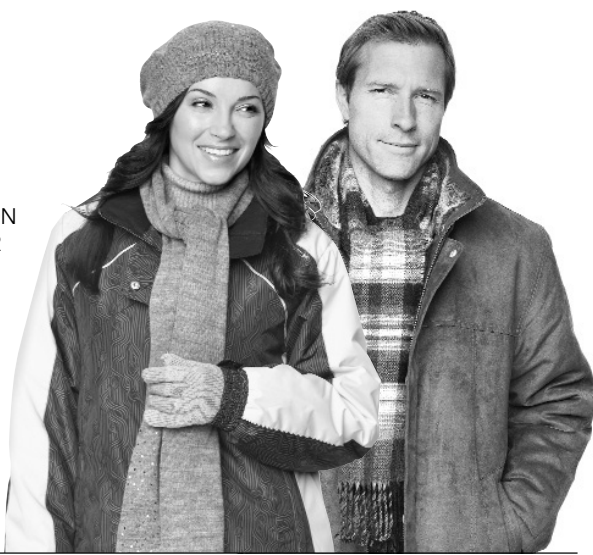
PRIX EN VIGUEUR DU VENDREDI 19 AU DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2010
SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS

JOURS DÈS VENDREDI!
Sears*



RABAIS 50%

*TOUS LES VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR DE NOTRE RAYON DES VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES ET FEMMES



1888 Chac.

*TOUS LES SOUTIENS-GORGE EN BOÎTE WonderBra^{MD}, PLAYTEX^{MD}, VOGUE BRA^{MD} ET EXQUISITE FORM^{MD} 'FULLY' À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES



REMISE INSTANTANÉE DE 10\$

REMISE INSTANTANÉE DE 10 \$ À L'ACHAT DE 75 \$ OU PLUS** DE TOUS LES PRODUITS DE BEAUTÉ ET FRAGRANCES À PRIX ORDINAIRES



FIN DE SEMAINE D'APPRÉCIATION DES CLIENTS

JUSQU'À 40% DE RABAIS***

GROS APPAREILS MÉNAGERS KENMORE^{®/MD} À PRIX ORDINAIRES



TOUS LES MEUBLES NATUZZI^{MD} SONT EN SOLDE!

MONTRÉ: RABAIS 350\$ 999⁹⁹ CANAPÉ NATUZZI ÉDITION 'ELBA IV' DREAMFIBRE. Rég. Sears. 1349,99. Causeuse et fauteuil assortis aussi en solde



ET, JUSQU'À 30% DE RABAIS*** MEUBLES[‡] À PRIX ORDINAIRES

JUSQU'À 30% DE RABAIS***

GROS APPAREILS MÉNAGERS DE GRANDES MARQUES NATIONALES[‡] À PRIX ORDINAIRES



RABAIS 620\$ 579⁹⁸

GRAND ENSEMBLE MATELAS-SOMMIER 2 PLACES SEARS-O-PEDIC^{®/MD} 'OXFORD II' À SURFACE COUSSINÉE. Rég. Sears. 1199,98. 1733SL Format lits 1 place, 2 places et TG 2 places aussi en solde



ET, JUSQU'À 35% DE RABAIS*** ENSEMBLES MATELAS-SOMMIER[‡] À PRIX ORDINAIRES

OFFRES SPÉCIALES DU VENDREDI 19 NOVEMBRE DE 18 H JUSQU'À LA FERMETURE DU MAGASIN

RABAIS 50%

*TOUS LES VÊTEMENTS Jessica^{®/MD} À PRIX ORDINAIRES



RABAIS 50%

*TOUS LES PANTALONS HABILÉS ET TOUT-ALLER À PRIX ORDINAIRES POUR FEMMES ET *TOUS LES PANTALONS TOUT-ALLER ARNOLD PALMER^{®/C}, RETREAT^{®/MD}, DISTINCTION^{®/MD}, DOCKERS^{®/MD} ET HAGGAR^{®/MD} À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES ET LES PANTALONS HABILÉS À PRIX ORDINAIRES[‡] POUR HOMMES



RABAIS 60-80%

SÉLECTION DE POÊLES LAGOSTINA^{MD}, T-FAL^{MD} ET HERITAGE^{MD}

MONTRÉ: RABAIS 80% 19⁹⁹

T-fal



POÊLE T-FAL 'PREFERENCE' 24 CM AU FINI ANTI-ADHÉSIF AVEC LA TECHNOLOGIE THERMO-SPOT (POINT ROUGE). N° 13087. Rég. Sears 99,99.

RABAIS 210\$ 189⁹⁹

SYSTÈME DE CINÉMA MAISON SONY^{MD} 600 W À LECTEUR DE DVD N° DAVTZ510. N° 29921. Rég. Sears 399,99.



*Ces offres de rabais: à l'exclusion des articles dont le prix se termine par ,97 et ,88, de la marque Columbia^{MD}, des articles 'Achat spécial', des articles actuellement annoncés, des modèles de liquidation des fabricants et des duos.
Avant les taxes. En magasin seulement. 10 \$ seront déduits du prix de votre achat. À l'exclusion des fragrances de stylistes 'Achat spécial' à 19,99 et 34,99 et d'autres offres de rabais sur les fragrances dans les grands magasins Sears participants. †À l'exclusion des fours à micro-ondes, accessoires et duos lessive de grandes marques. ‡R/01 Meubles: à l'exclusion des meubles pour bébé et des meubles de jardin dans les grands magasins Sears. *Achat minimum requis. Les offres ne s'appliquent pas aux articles dont le prix se termine par ,88 et ,97, aux articles 'Achat spécial', aux ensembles matelas-sommier non assortis ou Tempur-Pedic^{MD}, aux frais de paiement différé/paiement par mensualités, aux frais de contrat de protection, de livraison ou d'installation. Offre en vigueur du vendredi 19 au dimanche 21 novembre 2010.



NE113G110 © 2010. Sears Canada Inc.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Sénat élimine le projet de loi du NPD

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Crise démocratique, précédent dangereux ou action délibérée des conservateurs; l'élimination, en catimini par le Sénat, du projet de loi sur la responsabilité en matière de changements climatiques a soulevé la colère des partis de l'opposition et des environnementalistes.

« C'est honteux de voir ce que le Sénat a fait, sous la direction de M. Harper, qui a abandonné tous les principes et toutes ses promesses par rapport à la démocratie au Canada », a lancé, furieux, le chef du NPD, Jack Layton, qui pousse depuis quatre ans ce projet de loi, finalement adopté par la Chambre des communes au printemps dernier, grâce exclusivement aux députés de l'opposition, majoritaires en nombre. Les conservateurs s'y étaient toujours opposés.

La loi proposée prévoyait une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 25 % sous le niveau de 1990 d'ici 2020, soit une cible considérablement plus ambitieuse que celle annoncée par le gouvernement canadien après le sommet de Copenhague, de réduire de 17 % les émissions sous le niveau de 2005, toujours d'ici 2020.

Selon le chef néo-démocrate, le premier ministre Stephen Harper a fait exactement ce qu'il reprochait aux gouvernements libéraux précédents: il a nommé des sénateurs partisans, non élus et donc non redevables envers la population canadienne, pour faire avancer son programme politique.

« Il a nommé le plus de monde possible le plus rapidement possible pour qu'ils puissent bloquer des lois provenant de la Chambre des communes. Et tous les Canadiens devraient être inquiets parce que ces sénateurs sont là pour longtemps, a dit M. Layton. Stephen Harper fait reculer la démocratie dans ce pays. En commençant par ce projet de loi sur les changements climatiques. Mais quelle sera la suite? Quel autre projet de loi, représentant la volonté des Canadiens, ce Sénat éliminera-t-il ainsi? »

Abolition du Sénat

Si M. Layton, qui réclame depuis toujours l'abolition du Sénat, reconnaît que les sénateurs ont théoriquement le pouvoir de bloquer ainsi des lois, il estime que c'est « contraire à la tradition constitutionnelle de ce pays ».

D'après les chiffres colligés par les libéraux, seulement quatre projets de loi adoptés aux Communes ont été défaits au Sénat. Mais ce qui constitue un précédent, depuis 1925, c'est que le projet de loi C-311 a été rejeté en deuxième lecture par les sénateurs, sans qu'il soit débattu ni renvoyé en comité pour étude, comme c'est le cas de tous les projets de loi.

« S'ils n'en voulaient pas, ils auraient au moins dû se lever au Sénat et en débattre », a souligné le critique libéral en environnement, Gérard Kennedy.

Appelée à justifier cette stratégie qualifiée de « cavalière » par ses adversaires, la leader des conservateurs au Sénat, Marjorie LeBreton, a rétorqué que le gouvernement, « qui évidemment n'appuie pas ce projet de loi, n'allait pas



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Selon le chef néo-démocrate Jack Layton, à l'origine du projet de loi, Stephen Harper nomme des sénateurs partisans et non redevables envers la population dans le but de faire avancer son programme politique.

manquer une telle occasion de le défaire».

« On rejette ce projet de loi parce que ça causerait des pertes d'emplois massives dans le pays. Ce serait très dommageable pour notre économie. Et ça ruinerait notre position de négociation avec les États-Unis », a-t-elle ajouté.

En Chambre, le premier ministre Harper a renchéri en répétant qu'il considérait le projet de loi C-311 comme irresponsable. « Les cibles sont déraisonnables, et on ne décrit aucun moyen pour les atteindre, autrement qu'en abolissant certaines sections de l'économie canadienne et en

envoyant des milliers, et peut-être des millions, de personnes au chômage », a-t-il dit.

Environnementalistes en colère

Les groupes environnementalistes ont vivement dénoncé l'abandon de ce projet de loi, qui selon eux constituait le

seul véritable espoir d'avoir au Canada un plan de lutte contre les changements climatiques ambitieux, et ce, à quelques jours de l'ouverture du sommet sur le climat de Cancun, au Mexique, qui fait suite à la rencontre de Copenhague, l'année dernière.

« Il n'y a rien sur la table actuellement qui permet de penser que le Canada va respecter ses engagements, si insuffisants soient-ils, a souligné Virginie Lambert Ferry, de Greenpeace Canada. Or, le Canada a une importante responsabilité dans la résolution du conflit climatique. »

Pour Clare Demerse, de l'Institut Pembina, c'est encore plus insultant que le projet de loi ait été battu de cette façon, sans débat et sans témoins venus expliquer en comité sénatorial de quoi il s'agissait. « Je pense que les Canadiens méritent mieux », estime-t-elle.

« Le Canada n'a pas de position, pas d'action, pas de plan, a renchéri le porte-parole libéral, Gerard Kennedy, en Chambre. Depuis cinq ans, le premier ministre et une longue série de ministres n'ont rien fait. Chaque semaine qui passe augmente l'ampleur de la montagne qu'il faudra gravir et ça sera de plus en plus difficile pour les entreprises canadiennes. »

CONSULTANTS EN IMMIGRATION: ÊTRE AGRÉÉS, C'EST LA LOI

À compter du 2 février 2011, la loi exigera que tous les consultants en immigration travaillant avec le gouvernement du Québec soient inscrits auprès de celui-ci et agréés par la Société canadienne de consultants en immigration. C'est la loi. La SCCI réglemente les consultants en immigration et veille à la protection des consommateurs en s'assurant du respect des normes professionnelles. Pour plus de renseignements sur comment vous inscrire auprès du gouvernement du Québec ou obtenir votre agrément de la Société canadienne de consultants en immigration, visitez le www.csic-scci.ca dès aujourd'hui.



SCCI

Société canadienne de consultants en immigration

www.csic-scci.ca

Duvets



Épargnez jusqu'à 50%

Duvet Blanc 100% «Qn» 69\$
 Duvet Quatre-saisons «Qn» 139\$
 Duvet Blanc Deluxe «Qn» 169\$
 Duvet Qualité Suprême «Qn» 385\$

Tous grandeurs disponibles

Ensembles de draps

Épargnez jusqu'à 20%

Coton 300 fil «Qn» 49\$
 Coton Égyptien 400 fil «Qn» 59\$
 Flanelle Deluxe «Qn» 69\$

ungava
duvet

Ouvert Mar. à Sam.
 (514) 481-3068 duvetsungava.com
 10, Av. des Pins O. (angle St-Laurent)
 Recommandé par "Le Consommateur Averti Mtl."
 L'offre prend fin le 27 Novembre

MONDE

Objectif : 2014

L'OTAN veut quitter l'Afghanistan d'ici trois ans

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — L'Afghanistan doit être en mesure d'assurer sa propre sécurité sur l'ensemble de son territoire à partir de 2014.

C'est le pari que fait le Canada en décidant de maintenir en Afghanistan 950 soldats et membres du personnel de soutien afin de former les troupes afghanes pendant trois ans à partir de 2011. C'est aussi le plan de match que veulent adopter les pays membres de l'OTAN durant le sommet de l'alliance militaire qui aura lieu demain et samedi à Lisbonne, au Portugal.

L'avenir de l'Afghanistan figurera en tête de liste de l'ordre du jour de ce sommet auquel le premier ministre Stephen Harper participera. Le président de l'Afghanistan Hamid Karzaï prendra également part à ce sommet afin d'offrir les assurances que les forces de l'ordre seront en mesure d'assurer la sécurité du pays d'ici 2014.

« On s'attend à ce que le président Karzaï s'engage de manière solide envers cette période de transition. Le Canada demeure engagé en Afghanistan jusqu'en 2014, mais on s'attend à ce que les Afghans collaborent également », a expliqué un haut fonctionnaire qui a exigé l'anonymat.

À l'heure actuelle, la Force internationale de stabilisation, l'ISAF, compte quelque 150 000 soldats issus de 48 pays (28 pays membres de l'OTAN et 20 autres). Ces troupes sont sous le com-



Des manifestants fourbissaient leurs « armes » hier au cœur de Lisbonne à la veille du sommet de l'OTAN.

PHOTO JOSE MANUEL RIBEIRO, REUTERS

mandement de l'OTAN. Le Canada compte 2900 soldats dans la région de Kandahar, province la plus dangereuse de l'Afghanistan. Ces soldats quitteront définitivement Kandahar au plus tard à la mi-juillet, comme le stipule la résolution adoptée par le Parlement en 2008.

Stratégie de transition

La décision du gouvernement Harper de maintenir 950 soldats et membres du personnel de soutien pour faire de la formation dans la région de Kaboul, loin des tirs

des insurgés talibans, de 2011 à 2014, s'inscrit dans cette stratégie de transition qui doit permettre aux Afghans d'assurer leur propre sécurité.

« Au sommet de l'OTAN, les dirigeants vont discuter des progrès réalisés en Afghanistan et lancer le processus de transition qui doit permettre au gouvernement de l'Afghanistan de se charger de sa sécurité », selon le premier ministre Stephen Harper.

Le secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, a fait savoir au cours des derniers jours que le

transfert de la responsabilité de la sécurité vers les forces afghanes commencera au début de 2011 dans une région qui n'a pas encore été déterminée.

Durant la période de transition de trois ans, l'objectif de l'ISAF est de faire en sorte qu'elle ne joue plus qu'un rôle de soutien après avoir laissé la responsabilité de la sécurité, district par district, à l'armée et à la police afghanes.

« Nous allons entrer dans une phase fondamentalement nouvelle en Afghanistan », a affirmé le secrétaire général de l'OTAN, convaincu que la

stratégie de sortie de l'alliance militaire sera avalisée par ses membres durant le sommet.

Les États-Unis font partie des pays qui soutiennent un retrait progressif des forces de l'OTAN de l'Afghanistan en ayant en tête la date de 2014. L'administration de Barack Obama souhaite en effet commencer à rapatrier une partie de ses quelque 130 000 soldats à partir de juillet 2011.

Le président américain doit expliquer durant le sommet de Lisbonne les détails du plan concocté par son administration destiné à transférer aux forces afghanes les missions de combat dans certaines régions du pays au cours des 18 à 24 mois, a rapporté plus tôt cette semaine le quotidien *The New York Times*.

Moderniser l'OTAN

Durant le sommet de deux jours, les pays membres de l'alliance doivent adopter un nouveau « concept stratégique » visant à alléger et à moderniser la structure de l'OTAN.

Ce nouveau concept doit réaffirmer la mission de l'OTAN, soit de défendre le territoire de ses membres et maintenir la solidarité entre alliés en cas d'attaque contre l'un d'eux.

Mais l'Alliance doit tenir compte de nouvelles menaces qui n'ont plus rien à voir avec la guerre froide: le terrorisme international, la prolifération des missiles balistiques, les attaques informatiques, entre autres.

L'OTAN doit aussi tirer des leçons de son expérience en Afghanistan. Quand l'Alliance sera appelée à intervenir dans un pays du même genre, elle devra tenter de former dès le début des opérations des forces de sécurité nationales capables de prendre en temps et lieu le relais.

Enfin, l'OTAN doit chercher à approfondir ses relations avec des pays comme la Russie ou qui font partie de la zone Asie-Pacifique, de la Méditerranée et du Golfe.

Avec l'AFP

Procès pour terrorisme : Washington essuie un revers

Un détenu de Guantánamo est acquitté de la plupart des accusations devant un tribunal de droit commun

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Le gouvernement américain a subi hier un revers important lorsqu'un jury new-yorkais a déclaré le Tanzanien Ahmed Ghailani coupable d'un seul chef d'accusation sur les 286 qui pesaient contre lui pour les attentats contre les ambassades des États-Unis de Nairobi, au Kenya, et de Dar es Salaam, en Tanzanie, qui avaient fait 224 morts en 1998.

Capturé au Pakistan en 2004, Ghailani était le premier détenu de Guantánamo à avoir été transféré aux États-Unis pour y être jugé devant un tribunal de droit commun. Son cas devait servir d'exemple de la capacité de la justice civile américaine à juger les suspects de terrorisme, y compris le cerveau présumé des attentats terroristes du 11 septembre, Khaled Cheikh Mohammed.

Âgé de 36 ans, Ghailani a été reconnu coupable de « complot pour détruire des biens

américains ». Il sera condamné le 25 janvier à une peine allant de 20 ans de prison minimum à la prison à vie, selon l'avocat du gouvernement.

Ghailani a été acquitté de « complot pour tuer des Américains », « complot en vue d'utiliser des armes de destruction massive », « pose de bombes dans des ambassades » et « meurtres », entre autres chefs d'accusation.

Le jury de six hommes et six femmes a rendu son verdict au cinquième jour de ses délibéra-

tions. Au début d'un procès de quatre semaines, le procureur du gouvernement avait promis d'établir par preuves indirectes que Ghailani avait un joué un rôle-clé dans la préparation de l'attentat en Tanzanie.

« Nous allons prouver que les massacres perpétrés en Afrique de l'Est étaient l'œuvre d'une cellule d'Al-Qaïda et que cet homme, Ahmed Ghailani, était un membre essentiel de cette cellule », avait déclaré le procureur Nicholas Lewin.

Selon la poursuite, Ghailani a acheté le camion Nissan

selon le gouvernement américain, il a également gardé dans une armoire le détonateur utilisé lors de l'attentat et mis son téléphone cellulaire à la disposition de complices dans les semaines qui ont précédé l'attaque.

Les avocats de la défense ont décrit Ghailani comme un jeune homme qui s'était fait duper par des gens plus âgés que lui.

Recours à la torture

Les procureurs fédéraux ont fait face à plusieurs obstacles au cours du procès. Le juge Lewis

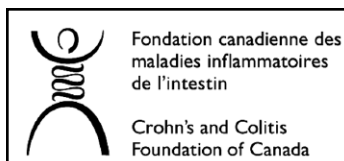
Le juge a notamment interdit aux procureurs fédéraux d'appeler à la barre leur témoin principal en raison des techniques d'interrogatoire confinant à la torture.

Atlas utilisé pour transporter la bombe et les bombes de gaz qui devaient servir à intensifier la force de l'explosion à Dar es Salaam. Toujours

Kaplan leur a notamment interdit d'appeler à la barre leur témoin principal en raison des techniques d'interrogatoire confinant à la torture que les agents de la CIA ont utilisées pour le faire parler. Ce témoin devait révéler qu'il avait vendu à Ghailani une importante quantité de TNT utilisée pour faire exploser l'ambassade américaine à Dar es Salaam.

Les procureurs fédéraux ont également choisi de ne pas présenter les déclarations faites par Ghailani lors de sa détention dans une prison de la CIA et plus tard à Guantánamo. Selon les avocats de la défense, les « aveux » du suspect ont été obtenus sous la torture.

Il y a un an, le ministère de la Justice américain a annoncé son intention de transférer le dossier de Khalid Cheikh Mohammed, cerveau des attentats du 11 septembre 2001, devant un tribunal fédéral de New York, soulevant un tollé. Un tel scénario semble aujourd'hui inimaginable.



Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin
Crohn's and Colitis Foundation of Canada

La FCMII vous invite à une soirée d'information gratuite.

Présentations et conférenciers :
« LES FACTEURS PRÉDICTIONNELS et déclenchants d'une rechute dans les MIIS. »
avec
le Dr Alain Bitton, MD, FRCP

« Les agents biologiques chez les patients pédiatriques atteints de MI : Quand? Comment? Pour qui? Pourquoi? »
avec
la Dr^e Sylviane Forget, MD, MSc, FRCP
Entrée gratuite

Maladie de Crohn et colite ulcéreuse : comprendre les maladies inflammatoires de l'intestin

Date: jeudi 25 novembre 2010

Heure: 18 h 45

Lieu: Le Nouvel Hôtel & SPA

Salle Dorchester

1740, boul. René-Lévesque Ouest

Montréal QC H3H 1R3

Métro Guy-Concordia

R.S.V.P. : Daniela Santinelli

dsantinelli@ccfc.ca ou 514 342-0666

Cette conférence est rendue

possible grâce à la

généreuse

contribution de



VACANCES VOYAGE

CE SAMEDI

LES MEILLEURES
ADRESSES DE NOS
CHRONIQUEURS
DANS LE MONDE

Tous les samedis dans **LA PRESSE**



Pour cuisiner un joyeux temps des Fêtes!

Ce samedi dans La Presse, découvrez le secret des meilleures recettes de famille du Québec...

L'ex-député britannique en conférence à Montréal

George Galloway prêche une foule de convertis

LAURA-JULIE PERREAULT

L'ex-député britannique et flamboyant militant pro-palestinien George Galloway n'avait pas encore ouvert la bouche, hier à Montréal, que déjà, il avait reçu deux ovations.

Anglophones, francophones, étudiants, personnes âgées, femmes portant le hidjab: les quelques centaines de personnes qui avaient payé 20\$ pour entendre le discours de l'ex-parlementaire écossais sur la liberté d'expression, le sort de la Palestine et la guerre en Afghanistan semblaient en grande partie conquises d'avance.

Plusieurs de ceux qui s'étaient déplacés hier soir à l'Université du Québec à Montréal pour l'occasion avaient attendu 18 longs mois pour assister à ce discours.

L'an dernier, alors qu'il s'apprêtait à faire une tournée de cinq villes canadiennes, M. Galloway s'est vu notifier par le gouvernement canadien qu'il ne serait pas admis au pays s'il tentait d'y entrer, sous prétexte qu'il avait soutenu financièrement le Hamas, organisation jugée terroriste par le Canada.

Avec l'aide de ses supporters, le militant britannique a porté la décision devant les tribunaux canadiens et, en septembre, a obtenu gain de cause. Le juge a estimé que le gouvernement conservateur avait agi par «antipathie pour les opinions politiques» de M. Galloway et

non parce qu'il représentait une menace à la sécurité.

Le Canada, «ambassade» d'Israël

«Je parle partout dans le monde, en Europe, en Asie et le seul endroit où l'on a essayé de m'arrêter de parler, c'est ici, au Canada. M. Harper, ce ne sont pas mes opinions qui sont controversées, ce sont les vôtres», a-t-il lancé en ouverture, en référence au récent discours du premier ministre canadien dans lequel ce dernier

«Personne n'a réussi à conquérir l'Afghanistan, même pas Alexandre le Grand, et M. Harper, vous êtes loin d'être Alexandre le Grand.»

a promis de défendre Israël coûte que coûte. «Comment ce grand pays s'est-il permis de devenir une ambassade du gouvernement le plus intolérant qu'Israël ait jamais eu?» a ironisé celui qui, au cours des deux prochaines semaines, fera des arrêts dans 11 villes, dont Calgary.

Il compte en découdre avec le ministre canadien de l'Immigration, Jason Kenney, qu'il tient responsable de sa mésaventure. «Je veux débattre avec vous, je suis même prêt

à boxer contre vous, mais une chose est certaine, vous devrez rendre des comptes pour la campagne de dénigrement que vous avez menée contre moi», s'est indigné l'ancien député travailliste, tout en annonçant qu'il réinvestira «dans le mouvement pacifiste canadien» les sommes qu'il pourrait gagner à l'occasion d'une poursuite en diffamation.

Fidèle à son style incendiaire, M. Galloway, qui a été exclu du Parti travailliste de Tony Blair pour son opposition aux guerres en Irak et en Afghanistan, a accusé hier le gouvernement Harper, tout comme ceux de David Cameron et de Barack Obama de «recruter des terroristes» en menant une «guerre d'occupation» en Afghanistan.

«Personne n'a réussi à conquérir l'Afghanistan, même pas Alexandre le Grand, et M. Harper, vous êtes loin d'être Alexandre le Grand», a-t-il lancé.

Ancien collaborateur de l'ANC de Nelson Mandela, il a aussi longuement comparé l'occupation israélienne des territoires palestiniens au régime d'apartheid de l'Afrique du Sud.

Le discours d'hier, qui était financé par la vente de billets, était chapeauté par l'organisme Bateau canadien pour Gaza. La Ligue des droits et libertés, l'organisme Alternatives et le député de Québec solidaire, Amir Khadir, ont aussi témoigné leur soutien à M. Galloway, au cours de la soirée.



PHOTO KHALED AL-HARIRI, ARCHIVES REUTERS

L'ex-député travailliste George Galloway: M. Harper, ce ne sont pas mes opinions qui sont controversées, ce sont les vôtres.»

**Jean vous offre
10 neurones
de mémoire
pour ne plus oublier
vos clés !**

**Offrez à
votre tour
des neurones
à vos amis !**

Rendez-vous sur
DefiCasseTete.ca
et aidez la recherche
sur les traumatismes
crâniens.



DefiCasseTete.ca



RioTintoAlcan



MOI,

JE M'EN SERS...

POUR GARDER UNE BONNE SANTÉ;

JE M'EN SERS...

POUR SES VITAMINES ET MINÉRAUX;

JE M'EN SERS...

POUR UNE BELLE PEAU;

JE M'EN SERS...

POUR UNE BONNE VISION;

JE M'EN SERS...

POUR LES CARTILAGES ET LES OS;

JE M'EN SERS...

POUR DE BELLES DENTS;

JE M'EN SERS...

POUR LA RÉPARATION

DU TISSU CONJONCTIF;

JE M'EN SERS...

POUR LE MÉTABOLISME;

JE M'EN SERS...

POUR LES MUSCLES;

JE M'EN SERS...

POUR LA GLANDE THYROÏDE;

JE M'EN SERS...

POUR L'ABSORPTION DES MINÉRAUX;

JE M'EN SERS...

POUR LE SYSTÈME IMMUNITAIRE.

VOUS AVEZ CHOISI...

PHYTOBEC, VOUS AVEZ BIEN FAIT.

*En vente partout,
mais pas n'importe où!*

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

CUBA

La caution de Fidel

Le dirigeant communiste Fidel Castro a donné hier son soutien aux réformes socio-économiques engagées par son frère Raul en évoquant devant des étudiants un discours de 2005 dans lequel il appelait à rectifier les « erreurs » commises pour sauver la Révolution cubaine. Lutte contre la corruption, « critique et autocritique », nécessité d'adapter l'économie et le socialisme à son époque, élimination des dépenses sociales irrationnelles: Fidel Castro, 84 ans, a lu, sans le commenter, des extraits de son discours qui est, selon lui, « plus actuel que jamais ». - AFP



Fidel Castro

PHOTO AFP

ÉTATS-UNIS

Clinton égratigne les Européens

La chef de la diplomatie américaine Hillary Clinton a égratigné hier l'Europe au sujet des libertés religieuses, visant sans la nommer l'attitude face au voile et à l'islam en général. « Plusieurs pays européens ont appliqué des restrictions sévères à l'expression religieuse », a observé la secrétaire d'État à l'occasion de la publication du rapport annuel du département d'État sur la liberté religieuse. - AFP

MADAGASCAR

Situation « sous contrôle »

Le premier ministre malgache Camille Vital a assuré que la situation était « sous contrôle » à Madagascar, où un groupe d'officiers a affirmé hier avoir « suspendu » les institutions existantes, dans une interview à la télévision France 24, le jour même de la tenue d'un référendum sur une nouvelle Constitution voulue par le pouvoir en place. « Vous parlez de tentative: tentative n'est pas confirmation. Ils ont tenté de faire un coup d'État, jusqu'à présent tout est sous contrôle », a-t-il poursuivi. - AFP

FRANCE

Mise sous tutelle de Bettencourt ?

La justice française va examiner la demande de mise sous tutelle de l'héritière des cosmétiques L'Oréal Liliane Bettencourt, que sa fille estime diminuée au point de dilapider sa fortune, a-t-on appris hier auprès de l'avocat de la milliardaire, Pascal Wilhelm. La juge des tutelles de Courbevoie (près de Paris) a décidé hier, conformément à l'avis du parquet, que la troisième demande de mise sous tutelle formulée par la fille de l'héritière, Françoise Bettencourt-Meyers, était « recevable ». - AFP

HAÏTI

Le choléra pourrait faucher 10 000 vies

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le choléra en Haïti pourrait affecter 200 000 personnes et faire jusqu'à 10 000 morts au cours des six à douze prochains mois s'il n'y a pas d'amélioration de l'intervention pour combattre l'épidémie, a estimé hier un médecin de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS).

« Nos projections montrent qu'il pourrait y avoir environ 200 000 cas d'infection par le choléra dans les six à douze mois » dans le pays, a dit le D^r Ugarde de l'OPS, une branche de l'OMS, dans un entretien avec l'AFP.

« Si le taux de mortalité actuel de 4 à 5 % est maintenu, nous pourrions alors avoir jusqu'à 10 000 morts »,



Jusqu'à présent, l'épidémie a touché plus de 18 000 personnes et provoqué 1110 décès en Haïti, des chiffres qui sont probablement sous-estimés.

a-t-il dit, soulignant qu'il s'agissait du « scénario le plus sombre » si la situation qui a

cours aujourd'hui pour combattre l'infection ne s'améliore pas. Il a aussi averti qu'il serait

PHOTO RAMON ESPINOSA, ARCHIVES AP

« impossible d'empêcher que le choléra ne se propage à l'ensemble de l'île d'Hispaniola », qui regroupe Haïti et la République dominicaine, voire au-delà.

Un cas a été détecté hier en Floride (voir l'encadré). Un cas a également été signalé mardi par les autorités dominicaines. Le D^r Ugarde a cependant noté que la République dominicaine connaissait une situation sanitaire nettement meilleure que son voisin.

Jusqu'à présent, l'épidémie a touché plus de 18 000 personnes et provoqué 1110 décès en Haïti, selon le dernier bilan officiel, des chiffres qui, selon le D^r Ugarde, sont probablement sous-estimés.

Actuellement il y a de 600 à 800 nouveaux cas de choléra chaque jour en Haïti, a-t-il dit.

Mais « le problème que nous avons avec Haïti vient de la très faible couverture des services sanitaires et d'un taux de surveillance épidémiologique encore plus bas, ce qui fait que tous les cas d'infection de choléra ne sont pas signalés », a-t-il expliqué.

« Nous avons de ce fait un énorme fossé épidémiologique », a-t-il déploré, ce qui selon lui « conduira à réviser ces projections ».

UN CAS EN FLORIDE

Un premier cas de choléra lié à l'épidémie en Haïti a été découvert en Floride, chez une femme qui a récemment rendu visite à de la famille dans le pays, ont annoncé hier les autorités sanitaires de l'État. « Nous avons une confirmation émanant d'un laboratoire qu'il s'agit de la souche qui sévit en Haïti », a déclaré à l'AFP un porte-parole du ministère de la Santé de Floride, Rob Hayes, confirmant des informations de presse. La patiente « a été soignée et se porte bien », a-t-il ajouté. Selon les médias locaux, la patiente n'occupait pas un emploi en contact avec le public, limitant les risques de transmission du choléra à d'autres personnes. Elle était rentrée d'Haïti il y a une semaine, montrant les symptômes de la maladie qui a ensuite été diagnostiquée par les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC). Les autorités de Floride ont été sensibilisées à la nécessité de tester rapidement les personnes montrant des symptômes du choléra. Cet État compte 240 000 personnes nées en Haïti, qui retournent régulièrement dans le pays. - AFP



CHÂTEAU MAPLEWOOD
OUTREMONT



142 RÉSIDENCES D'EXCEPTION

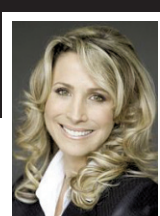
« L'ESPACE, C'EST LE LUXE ABSOLU. »

BERTRAND LAVIER



C'est dans le cadre enchanteur du mont Royal que se dresse le Château Maplewood. Ce joyau du patrimoine et témoin du passé retrouve toute sa splendeur et offre un cadre de vie luxueux et raffiné. Au Château Maplewood, les services et installations de classe internationale sont à votre disposition afin de vous offrir une qualité de vie hors du commun et ce, à partir de 727 000 \$.

BUREAU DES VENTES
1075, AV. LAURIER, OUTREMONT | 514.279.0440
WWW.CHATEAUMAPLEWOOD.COM



Sotheby's International Realty | Québec | Liza Kaufman
Courtier immobilier agréé
Offert exclusivement par Sotheby's International Realty Québec LK | Agence immobilière

ACURA
DE LAVAL

UNE AFFAIRE DE CONFIANCE
DÉJÀ
25
ANS

À: Vous
DE: Acura Laval

ZDX 2010
AVEC SH-AWD

RABAIS À L'ACHAT JUSQU'À
12000\$
SUR LES DERNIERS MODÈLES 2010
+1000\$ RABAIS DES FÊTES
SUR TOUS LES MODÈLES ACURA

PRIX DE VENTE RÉVISÉ
44 985\$

RABAIS À L'ACHAT DE
12000\$
+1000\$ RABAIS DES FÊTES
SUR TOUS LES MODÈLES ACURA



TRANSPORT, PRÉPARATION ET TAXE SUR CLIMATISEUR INCLUS

TL 2010 AVEC SH-AWD

PRIX DE VENTE RÉVISÉ
43 485\$

RABAIS À L'ACHAT DE
6000\$
+1000\$ RABAIS DES FÊTES
SUR TOUS LES MODÈLES ACURA



TRANSPORT, PRÉPARATION ET TAXE SUR CLIMATISEUR INCLUS

NOS 2011 SONT ARRIVÉS !

MDX 2011
AVEC SH-AWD



598\$
PAIEMENT MENSUEL
LOCATION 48 MOIS

TRANSPORT, PRÉPARATION ET TAXE SUR CLIMATISEUR
INCLUS

RDX 2011
AVEC SH-AWD



438\$
PAIEMENT MENSUEL
LOCATION 48 MOIS

TRANSPORT, PRÉPARATION ET TAXE SUR CLIMATISEUR
INCLUS

ACURA
DE LAVAL

2500, boul. Chomedey
Laval (intersection 440)
450 682-4050
acuralaval.com

*Taxes en sus. Comptant de 7998\$ pour le RDX et de 8998\$ pour le MDX. Détails sur place. Photos à titre indicatif seulement.

SOLDE D'OUVERTURE CLÉMENT



NOUS PAYONS LES 2 TAXES!

4 jours seulement : Du 18 au 21 novembre

À LA NOUVELLE SUCCURSALE DE BOUCHERVILLE SEULEMENT

|A|P| INDUSTRIES

attitudes import



Matelas Bocerêves inc.

caramia
furniture
baby • kids • adult

COLLEGE

COSCO
bon prix | bon design

Peg-Pérego

perlim
pinpin

Pitchounette

Porte-bébés
mamankangourou®
Baby carriers

lawrence®

SOUTH
SHORE
meubles

Trudeau

TWINKIE

By C.K. International Enterprises Ltd.

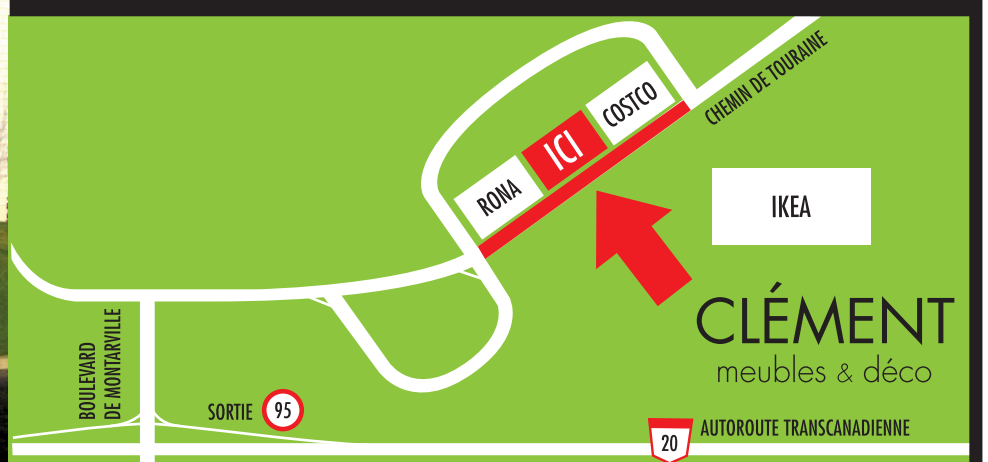
CLÉMENT meubles & déco

NOUVEAU MAGASIN MAINTENANT OUVERT!

BOUCHERVILLE

615, rue de Touraine | 450.641.3305

VOISIN DE RONA ET COSTCO



MONDE

Entrevue avec le blogueur Markos Moulitsas

« Les républicains vont se planter »

Fondateur du site Daily Kos, chroniqueur à *The Hill*, Markos Moulitsas est l'un des commentateurs progressistes les plus influents aux États-Unis. Critique envers le président Obama, M. Moulitsas estime néanmoins que les démocrates sont bien placés pour faire des gains aux élections de 2012. *La Presse* l'a interviewé cette semaine.



NICOLAS BÉRUBÉ
LOS ANGELES

Q Au lendemain des élections de mi-mandat, les républicains sont galvanisés, les démocrates sont sur la défensive, et le président Obama semble prêt à faire des compromis. Comment cette situation peut-elle mener à une résurgence démocrate dans deux ans?

R Regardez il y a deux ans: la situation était complètement inversée. Le problème pour les républicains, c'est qu'ils doivent maintenant gouverner. C'est facile d'être opposé à tout quand vous êtes dans les gradins. Maintenant, ils doivent accomplir quelque chose s'ils veulent montrer aux gens qu'ils sont sérieux. Le futur leader de la Chambre des représentants, John Boehner, devra faire des choix – il pourra adopter la ligne dure et satisfaire sa base du Tea Party, ou prendre des décisions pragmatiques et mettre ses supporters en colère. C'est une position intenable, et c'est pourquoi je crois qu'il va se planter. Il faut aussi savoir que les électeurs républicains ont été 6% plus nombreux



PHOTO ROBYN BECK, AFP

« Le futur leader de la Chambre des représentants, John Boehner, devra faire des choix – il pourra adopter la ligne dure et satisfaire sa base du Tea Party, ou prendre des décisions pragmatiques et mettre ses supporters en colère », estime le blogueur Markos Moulitsas (photo de droite).

à aller voter cette année qu'en 2008. La base démocrate n'est pas allée voter aux élections de mi-mandat. La capacité d'un parti à faire voter ses supporters détermine l'issue d'une élection.

Q La colère de l'électorat nuira-t-elle aux démocrates?

R Je crois que nous allons vivre plusieurs cycles électoraux où les électeurs vont osciller d'un parti à l'autre. Les électeurs sont en colère et ils ont raison. Selon les prévisions, l'économie ne sera pas en bien meilleur état en 2012. Cela donnerait une chance aux républicains de prendre le Sénat, mais la Chambre pourrait très bien retourner aux démocrates, car les républicains détiennent beaucoup de sièges actuellement. Quant à Obama, oui, il est en danger, à moins que le Tea Party ne nous donne un candidat extrémiste, comme Sarah Palin.

Q Le mouvement du Tea Party est vu comme un atout pour le Parti républicain. Pourtant, ses militants ont des idées qui sont clairement dans la marge...

R L'apport du Tea Party a été crucial pour les républicains à la Chambre des représentants – des courses où les électeurs n'ont pas beaucoup d'information sur les candidats et leurs idées extrémistes. Pour les courses au Sénat, le Tea Party a été un désastre. Si l'establishment du parti avait pu sélectionner ses candidats, les républicains auraient sans doute gagné au Nevada, au Delaware, au Colorado et peut-être même au Connecticut. Les républicains ont littéralement donné ces sièges aux démocrates. Les militants du Tea Party vont continuer de chercher à détrôner les élus républicains jugés trop modérés. Chaque fois qu'ils réussissent, ils donnent la possibilité aux démocrates de



PHOTO FOURNIE PAR MARKOS MOULITSAS
Markos Moulitsas

remporter des victoires jusqu'ici jugées improbables. L'establishment républicain le sait bien, et devra se battre. Les feux d'artifice que cela provoquera devraient être intéressants à voir.

Q Vous êtes critique envers le président Obama, qui ne gouverne pas de façon ferme, selon vous. Comment devrait-il réorienter les deux prochaines années de son mandat?

R Bien des gens critiquent le président en disant qu'il n'a pas su travailler avec les républicains. Selon moi, le problème n'est pas là. Ce qui agace les gens, c'est son désir de recevoir l'imprimatur des républicains à tout prix – parce qu'il ne l'obtiendra jamais. C'est pour cela que sa réélection en 2012 n'est pas assurée. Bien des gens ont cru en son slogan de l'espoir (*hope*) et sont déçus. « Espoir » semble s'être changé en « besoin désespéré d'être bipartisan pour le simple fait d'être bipartisan ».

GRANDE BIBLIOTHÈQUE

Club d'écoute
De Maudite mémoire à La fin du monde – La complainte québécoise

Explorez ce genre musical du répertoire traditionnel en compagnie de **Michel Faubert**, conteur, chanteur et musicien.

Avec la participation du multi-instrumentiste **Daniel Roy**

Le mardi 23 novembre à 19 h 30
À l'Auditorium de la Grande Bibliothèque | Entrée libre

Photo : Sylvain Dumais

Série Hockey et philosophie
La religion du Canadien

Plus qu'un club sportif, plus qu'une entreprise, le Canadien de Montréal est une religion. **Olivier Bauer** en décrypte les croyances.

Animation : **Christian Boissinot**, codirecteur de l'ouvrage *La vraie dureté du mental – Hockey et philosophie*

En collaboration avec UPop Montréal

Le mercredi 24 novembre à 19 h 30
À la salle M.450, niveau M | Entrée libre; réservation au comptoir d'accueil

Série La ville est monde – Café-rencontre
Le rôle du théâtre engagé dans le développement des communautés

Le café-rencontre *L'université autrement* – Dans les cafés de l'Université Concordia convie les citoyens issus de différents milieux à se réunir pour discuter de divers sujets d'actualité.

Présenté en collaboration avec l'Université Concordia

Le jeudi 25 novembre à 19 h 30
Salle R.515, Grande Bibliothèque, rez-de-chaussée | Entrée libre

Pour tout savoir sur l'ensemble des activités culturelles de BANQ : banq.qc.ca

Venez faire connaissance!

Grande Bibliothèque
475, boul. De Maisonneuve Est, Montréal
☎ ☎ Berri-UQAM ou autobus : 30, 15 et 125
514 873-1100 ou 1 800 363-9028

Bibliothèque et Archives nationales
Québec

Pied de nez à Palin en Alaska

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — Lisa Murkowski vient de remporter son pari. La candidate indépendante et actuelle sénatrice de l'Alaska a déclaré victoire hier, face à Joe Miller, candidat républicain appuyé par Sarah Palin et financé par le Tea Party.

Les résultats de la course ont été annoncés par l'Associated Press. Joe Miller n'a pas encore concédé la victoire: il se donne jusqu'à la fin de la semaine pour évaluer la possibilité de demander un nouveau dépouillement.

M^{me} Murkowski est l'actuelle sénatrice républicaine de l'Alaska. Elle avait perdu la course à l'investiture de son parti, l'été dernier. L'aile la plus à droite des républicains avait plutôt sélectionné Miller, néophyte en poli-

tique et ancien avocat à la Ville de Fairbanks. Vu comme étant un « pur et dur », Joe Miller a reçu plus de 600 000 \$ pour sa campagne de la part du groupe national Tea Party Express, financé par des intérêts privés.

Cette semaine, M^{me} Murkowski a fait les manchettes quand elle a dit que Sarah Palin n'était pas prête à briguer la présidence, selon elle. « Je ne crois pas qu'elle possède les qualités de leadership et la curiosité intellectuelle nécessaires pour bâtir des politiques bonnes et durables », a-t-elle dit.

Puisqu'elle était candidate indépendante, le nom de Lisa Murkowski ne figurait pas sur les bulletins de vote. Les électeurs qui ont voté pour elle ont dû l'écrire à la main, procédure appelée « write-in ».

LES ÉDITIONS
LA PRESSE

Venez rencontrer nos auteurs

JEUDI 18 NOVEMBRE
en séances de signatures
AU SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
PLACE BONAVENTURE STAND 247

Les secrets des légumes
Jérôme Ferrer
17 h à 19 h

La santé au masculin
Dr Harold C. Dion
17 h à 19 h

Les Chefs!
Arnaud Marchand et Marie-Pier Morin
18 h à 20 h

Pas de quoi s'arracher les cheveux!
Luc Vincent
19 h à 20 h 30

Bras de fer au Congrès sur l'adoption de START

Les républicains pourraient barrer la route au nouveau pacte de désarmement



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Il ne manque pourtant pas de républicains de renom qui ont exhorté le Sénat à ratifier le traité de désarmement START. Figurent parmi ce groupe les anciens secrétaires d'État Henry Kissinger, George Schultz, James Baker et Colin Powell, qui ne peuvent être qualifiés de naïfs.

N'empêche, le nouveau Traité sur la réduction des armes stratégiques signé en avril par Barack Obama et son homologue russe, Dmitri Medvedev, est désormais menacé. Prenant la Maison-Blanche au dépourvu, les républicains du Sénat ont en effet annoncé mardi leur intention de bloquer toute tentative de ratification du traité d'ici la fin de 2010.

Or, il sera beaucoup plus difficile, voire impossible, d'obtenir une ratification du traité en 2011 après l'arrivée des six nouveaux sénateurs républicains issus des élections de mi-mandat.

Craignant pour la survie d'un traité dont la ratification nécessite l'appui des deux tiers du Sénat, soit 67 élus sur 100, l'administration Obama a lancé hier une contre-attaque pour tenter d'obtenir la tenue d'un vote sur cette question cette année.

« Nous pouvons et nous devons avancer maintenant



Des soldats russes portent des combinaisons antiradiations lors d'un entraînement à la base de l'institut militaire de troupes des missiles stratégiques de Serpoukhov, à 100 km de Moscou, en avril dernier.

concernant le nouveau traité START, pendant la session de fin d'année du Congrès», a déclaré la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton à l'occasion d'une rare visite au Sénat.

« Ce traité est prêt pour un vote au Sénat des États-Unis », a-t-elle ajouté, accompagné du sénateur démocrate John Kerry, président de la commission des Affaires étrangères, et du républicain Richard Lugar, membre de cette commission, qui tient tête à son parti sur cette question.

Réduction des têtes nucléaires

Le nouveau traité START prévoit un maximum de 1550 têtes nucléaires déployées pour chacun des deux pays, soit une réduction de 30 % par rapport à un niveau établi en 2002. Pour Barack Obama, cet accord se veut une étape vers d'autres réductions plus importantes.

Mais le sénateur d'Arizona Jon Kyl, à qui ses collègues républicains ont confié la responsabilité de les représenter dans ce dossier, s'est mis en

travers des visées de la Maison-Blanche. Il a affirmé mardi que le Congrès n'aurait pas le temps d'ici la fin de l'année de régler les « problèmes non résolus concernant START et la modernisation » de l'arsenal nucléaire américain.

Vote test

L'administration Obama estime cependant avoir répondu à toutes les demandes et inquiétudes des républicains. L'échec d'une ratification du nouveau traité START pourrait non

IRAN: SANCTIONS DISSUASIVES?

L'effet des sanctions imposées à l'Iran est incertain, a affirmé hier à Washington le chef d'état-major israélien Gabi Ashkenazi, indiquant ne pas savoir si elles vont conduire Téhéran à mettre fin à son programme nucléaire controversé. « La vraie question est de savoir si cela suffira à persuader » Téhéran d'abandonner son programme et « cela reste à déterminer », a affirmé le général Ashkenazi à l'issue d'une rencontre avec le chef d'état-major interarmées américain, l'amiral Michael Mullen. « Nous avons encore du temps pour étudier cela et voir quel sera le résultat final », a-t-il estimé, tout en se refusant à préciser combien de temps Israël était prêt à attendre. Les sanctions se révèlent plus efficaces que certains ne l'ont prédit, a pour sa part jugé l'amiral Mullen, qui a précisé que « toutes les options restent sur la table, dont l'option militaire » en cas d'échec de la diplomatie. — AFP

seulement nuire à la crédibilité internationale du président américain, mais également aux relations russo-américaines.

En revanche, une adoption du traité par le Sénat constituerait un succès politique important pour Barack Obama au moment où il apparaît le plus vulnérable. Plusieurs analystes soupçonnent les républicains de ne pas vouloir offrir au président démocrate une telle chance de rehausser son image aux États-Unis et à l'étranger.

Quoi qu'il en soit, la Maison-Blanche a refusé hier d'abandonner son objectif de recueillir cette année les 67 voix nécessaires à la ratification du nouveau traité START.

« Nous pensons que nous les aurons », a déclaré le porte-parole président Robert Gibbs, en précisant que le vote sur la ratification du traité constituerait « un test sur la façon dont les deux partis peuvent travailler ensemble ».

« Le président continuera à plaider en faveur de cela », a-t-il ajouté.

Solde Super Cadeaux

JUSQU'À **50%** DE RABAIS *

30% DE RABAIS
LES DÉCORATIONS DES FÊTES

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration

Guy Crevier > Président et éditeur

Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint

Mario Girard > Directeur de l'information

André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

L'« autre » livre

Nous publions aujourd'hui le premier de deux éditoriaux sur l'avenir du livre.



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Lorsque le livre est apparu dans la foulée de la machine de Gutenberg, les lecteurs ont-ils pleuré la bonne odeur de scriptorium et la belle texture parcheminée des ouvrages des moines copistes? Et ont-ils gémi lorsque les livres se sont mis à se vendre dans les échoppes les moins nobles; au marché public, par exemple, juste à côté des petits pois? Probable.

Le maître mot est: contenu. Car, en soi, le livre-objet n'est rien.

Aujourd'hui, c'est la technologie numérique qui déclenche les sanglots longs des fétichistes du livre-objet, atteints d'une perversion textuelle inconnue dans le monde de la musique ou du cinéma, par exemple: là, on vit la dématérialisation des contenus sans faire de crises d'apoplexie.

Car, justement, le maître mot est: contenu. En soi, le livre-objet n'est rien, à moins qu'il ait été expressément conçu comme une pièce d'art destinée à la collection... ou à la table à café.



C'est cette réalité que veut sans doute embrasser le 33^e Salon du livre de Montréal, actuellement en cours, en proposant le slogan: *Livre ouvert sur le XXI^e siècle*. Et, de fait, il

Médecins potentiels



ARIANE KROL

akrol@lapresse.ca

Les médecins formés à l'étranger sont victimes de discrimination, dénonce la Commission des droits de la personne. La sortie à la mer de cet éprouvé dossier sur le dessus de la pile. Mais elle ne doit pas nous faire perdre de vue l'essentiel: le bien-être des patients. Québec doit trouver moyen de concilier l'un et l'autre.

Pour des candidats compétents, l'encadrement peut faire une grosse différence.

Même lorsqu'ils ont réussi l'examen d'équivalence du Collège des médecins du Québec, les médecins formés à l'étranger n'arrivent souvent pas à décrocher une place en résidence. Et sans résidence, impossible d'obtenir le permis de pratique. Ces candidats font l'objet d'un traitement discriminatoire sur la base de leur origine ethnique, affirme la Commission. Rien de moins.

Nous avons quelques réserves quant aux problèmes relevés par l'organisme. L'éloignement de la pratique ou des études, par exemple. Les facultés mesurent le temps durant lequel les aspirants résidents sont restés à l'écart de la pratique ou des études médicales. Inexistante chez la plupart des diplômés québécois, cette période atteint quatre ans en moyenne chez les étrangers. Discrimination? À notre avis, ce critère relève plutôt de la prudence élémentaire.

Il y a un aspect local à cette réalité: le Québec n'a pas été pas rapide sur la gâchette numérique même si, subitement, tout le monde semble s'y intéresser. L'effet iPad, sans doute.

Il y a plus d'une décennie, nous plaitions déjà dans ces pages pour que le Québec investisse davantage dans la technologie numérique, que l'on voyait venir comme un train dans un tunnel. On ne l'a pas fait. L'important était de fonder une Grande bibliothèque et de consolider la forteresse éternellement assiégée de la bonne vieille chaîne du livre-objet...

De sorte qu'il faut maintenant rattraper un retard gênant.

Aujourd'hui, l'« entrepôt électronique » des éditeurs québécois contient tout juste 3500 titres... alors que plus de 6000 nouveautés apparaissent chaque année sur support papier. Quant aux lecteurs, ils regrettent que le prix de vente des livres numériques soit ici à peine moins élevé que celui des bouquins, une anomalie suspecte. Et ils se perdent dans les méandres des sites québécois, dont la manipulation est souvent complexe (par exemple, devoir passer par l'ordinateur pour « charger » une tablette agit comme un repoussoir).

Résultat des courses: seulement un internaute québécois sur 20 s'intéresse au livre numérique, contre huit sur 20 à la webtélé. Nous verrons demain à quel point la situation est différente aux États-Unis, leaders mondiaux de l'ebook.

Le problème serait-il que l'industrie québécoise du livre ne croit pas encore vraiment au numérique? Possible, s'il faut en croire les déclarations attentistes, frileuses, presque passésistes, de plusieurs acteurs et observateurs du monde de l'édition.

C'est une erreur. Encore.

ALIRE DEMAIN

Les machines à lire

LA FTQ DEMANDE UNE COMMISSION D'ENQUÊTE
“LE FRUIT EST MÛR!” - MICHEL ARSENAULT

DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Doit-on limiter le nombre de mandats des maires?

par François Cardinal

Gilles Vaillancourt, à la suite de sa conférence de presse de mardi.



EXCLUSIF > La mafia canadienne défie la sécurité internationale

QUESTION DU JOUR

Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, nie avoir offert de l'argent comptant aux députés Serge Ménard et Vincent Auclair. Selon vous, le maire Vaillancourt dit-il la vérité?

OUI > 5% NON > 86%
JE NE SAIS PAS > 9%

Résultats à 19h, hier: 14 803 répondants

OPINION

Le devoir de s'opposer

Si l'opposition ne le fait pas, la légitimité démocratique de l'intervention canadienne en Afghanistan sera entachée

JUSTIN MASSIE



L'auteur est professeur adjoint à l'École supérieure d'affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa et chercheur associé à la chaire de recherche du Canada en politiques étrangères et de défense canadiennes de l'UQAM.

La décision du gouvernement Harper de prolonger l'engagement canadien en Afghanistan au-delà de 2011 est vivement critiquée pour son manque de légitimité démocratique. Après tout, le gouvernement en fera l'annonce officielle au Portugal plutôt qu'à Ottawa.

Certains partis de l'opposition réclament donc un vote à la Chambre des communes, alors que le chef du Parti libéral, Michael Ignatieff, juge qu'un vote n'est pas nécessaire compte tenu de la nature « technique » de la mission à venir pour les forces armées canadiennes.

La question n'est pourtant pas de savoir s'il doit y avoir un vote, ou non, sur ce type d'engagement militaire. Il s'agit plutôt de savoir si les partis de l'opposition devraient appuyer ou s'opposer à la politique afghane du gouvernement Harper. Si les partis de l'opposition ne s'opposent pas, la légitimité démocratique de l'intervention canadienne en Afghanistan sera entachée.

En effet, ni la Constitution canadienne ni les conventions parlementaires n'exigent la tenue d'un vote, voire même d'un débat, avant quelconque déploiement militaire à l'étranger (technique, offensif ou autre). Ce pouvoir réside entièrement entre les mains du premier ministre et du Cabinet. L'expression « le Parlement décidera » a certes été maintes fois répétées par différents gouvernements fédéraux

– et mise en œuvre à quelques rares occasions. Chaque fois cependant, l'expression sert les mêmes intérêts: conférer une légitimité démocratique symbolique, désresponsabiliser le gouvernement de la décision de déployer des militaires canadiens dans un théâtre potentiellement fatal pour certains d'entre eux, et éviter que cette décision ne soit un enjeu d'une campagne électorale.

Lorsqu'un vote à la Chambre des communes a lieu, à l'instar de celui de 2006 et de 2008 sur la prolongation de la mission afghane, il est donc impératif que les partis de l'opposition fassent ce que le système parlementaire attend d'eux: s'opposer aux politiques gouvernementales. Lorsque ceci n'est pas fait, les conséquences sont nuisibles pour la démocratie canadienne: absence de débat aux Communes; incapacité de l'opposition de forcer

rées sans réponse depuis plus de deux ans, le Parti libéral se contentant de réfléchir à l'après-mission, après 2011.

En s'opposant à la décision de prolonger, pour une troisième fois en quatre ans, la mission canadienne en Afghanistan, les partis de l'opposition pourront ainsi questionner sans relâche le gouvernement sur les progrès et les embûches à venir d'ici 2014. Ils pourront même, s'ils souhaitent refléter l'opinion d'une majorité de Canadiens – et de trois Québécois sur quatre – exiger un retrait militaire immédiat lors d'éventuelles élections fédérales.

Un consensus inter-partisan peut certes sembler profitable pour l'intérêt supérieur du pays en évitant la partisanerie politique sur un enjeu de vie ou de mort. Il faut cependant toujours garder en tête que la démocratie parlementaire exige une opposition qui s'oppose afin de garder

La démocratie parlementaire exige une opposition qui s'oppose afin de garder le gouvernement responsable et imputable de décisions pouvant entraîner la mort de Canadiens et d'étrangers.

le gouvernement à rendre des comptes à la population; partage de la responsabilité décisionnelle par les partis appuyant le gouvernement.

Voilà d'ailleurs ce qui explique l'incapacité du Parti libéral, depuis 2008, d'exiger du gouvernement de rendre des comptes aux Communes à propos de la mission afghane du Canada. Quelle était la validité de l'échéance de juillet 2011? Le gouvernement a-t-il atteint les objectifs de son intervention militaire? La stratégie adoptée est-elle la bonne? Quels sont les coûts réels de la mission? Ces questions – et bien d'autres – sont malheureusement demeu-

le gouvernement responsable et imputable de décisions pouvant entraîner la mort de Canadiens et d'étrangers. Même en situation de gouvernement minoritaire, une saine opposition demeure possible. Il s'agit de s'assurer que les membres du gouvernement soient plus nombreux à se présenter en Chambre lors du vote.

Ainsi, lorsque le gouvernement Harper entérinera un rôle post-2011 des troupes canadiennes en Afghanistan lors du Sommet de l'OTAN à Lisbonne, au nom de la démocratie canadienne, il est souhaitable que les partis d'opposition respectent leur rôle et exigent des comptes du gouvernement.

À BIEN Y PENSER

Je suis d'accord pour que le Canada prolonge sa mission « pacifiste » en Afghanistan, parce que cela pourrait améliorer notre réputation vis-à-vis du reste du monde. Toutefois, pourquoi nos soldats devraient-ils quitter leur famille pour passer tout ce temps précieux dans ce pays qui est à haut risque? Pourquoi ne donneraient-ils pas la formation aux soldats afghans ici au Canada? — Benoit Arseneault, Mont-Saint-Hilaire

FORUM

La boule de neige



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

La rumeur est une affaire vicieuse. Une boule de neige qui grossit à mesure qu'elle roule. C'est dans ce maelström qu'est pris le gouvernement Charest, et d'après moi, il ne s'en sortira pas. Que ce soit sous la houlette de M. Charest ou d'un autre, il boitera jusqu'aux élections, qui porteront le PQ au pouvoir. Le dommage est trop grand, la cause est irrécupérable.

Non pas que toutes les rumeurs soient fondées. Si l'on peut donner le bénéfice du doute à un Serge Ménard, il n'en va pas de même des allégations fantasmagoriques d'un Marc Bellemare. Les soupçons qui pèsent sur plusieurs élus

On repense à cette atmosphère de fin de règne qui avait marqué les deux dernières années du second mandat de Robert Bourassa.

municipaux n'ont pas tous été avérés, et, dans le cas du maire de Laval, ne pourront peut-être jamais l'être, à moins que la source qui a informé Radio-Canada, au sujet des fameuses enveloppes, n'accepte de témoigner à visage levé.

La pétition sur l'internet réclamant la démission de Jean Charest n'est pas non plus parfaitement crédible, tant il est évident que l'opération a été montée par des adversaires politiques radicaux.

Par contre, même si les innombrables scandales mis au jour ces dernières années par les médias n'ont pas tous été prouvés sur le plan juridique, les cas sont nombreux, flagrants et irréfutables: collusion entre fonctionnaires, élus, syndicalistes et cartels d'entrepreneurs mafieux, octroi de contrats en échange de dons aux partis politiques, tout cela pointe presque toujours dans la même direction: du côté des libéraux.

Et la vague de dégoût que suscitent ces révélations charrie en plus une hostilité sans précédent envers le gouvernement, le pire étant que ce que l'on sait, ou ce dont on se doute, n'est que la pointe de l'iceberg.

Même si, pour l'instant, rien de tout cela n'implique directement le premier ministre, c'est lui qui sera le bouc émissaire, et il entraînera son gouvernement dans sa chute.

On repense, inévitablement, à cette atmosphère de fin de règne qui avait marqué les deux dernières années du second mandat de Robert Bourassa, avant la victoire péquiste de 1976. Certes, la loi 22, à la fois honnie par les nationalistes francophones et par les anglophones, avait précipité la chute des libéraux, de même que la croisade retentissante des « gens de l'air » et les conflits de travail qui, à l'époque, étaient d'une extrême violence.

Mais en fond de scène, il y avait cette toile de fond, ces rumeurs de favoritisme, dont l'affaire Paragon fut le pinacle. Ce fabricant de formules mécanographiques appartenant à la belle-famille de M. Bourassa avait reçu d'imposants contrats du gouvernement et d'Hydro-Québec. Le premier ministre eut beau se défendre en disant que Paragon était la seule firme québécoise dans ce domaine, rien n'y fit. Cette proximité avec la richesse et les puissances de l'argent allait abîmer pour longtemps l'image de Robert Bourassa, même s'il était en fait un homme intègre et plutôt puritain qui, loin de se vautrer dans le luxe, n'avait de réelle passion que pour la politique.

Les rumeurs de scandale actuelles dépassent de loin l'affaire Paragon. On semble avoir affaire à une corruption systémique plutôt qu'occasionnelle, à une véritable culture de la corruption, et ce, à tous les niveaux. D'un ancien premier ministre fédéral qui se fait payer en argent liquide par un homme d'affaires véreux, aux maires de petites municipalités, ce qui se passe au Québec est en train de donner raison au magazine *Maclean's* de manière aussi éclatante qu'humiliante.

C'en est au point où même la FTQ, qui est au cœur des scandales dans la construction, demande une enquête publique sur la corruption! Le gouvernement Charest est désormais complètement isolé.

Le français bafoué

Les immigrants constatent dès leur arrivée à Montréal que c'est en anglais que ça se passe au Québec

STÉPHANE HANDFIELD



Spécialiste en droit de l'immigration, l'auteur est avocat chez Lapointe et associés, à Montréal.

Je me permets de vous faire part de mon expérience personnelle dans le domaine du droit de l'immigration et, surtout, des problèmes vécus au niveau de la langue française.

Tout d'abord, il convient de préciser que le tribunal compétent en matière d'immigration est la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR). Il s'agit d'un tribunal administratif de compétence fédérale. Au Québec, les bureaux de la CISR sont situés à Montréal.

Depuis quelques années, il devient de plus en plus difficile d'obtenir des services en français devant la CISR. En voici quelques exemples: refus d'accorder une audience en français, refus de transmettre la documentation en français, commissaires (décideurs) unilingues anglais, communications en anglais, impossibilité d'obtenir les services d'interprète en français.

Dans certains cas, lorsque le tribunal (CISR) nous fournit les services d'un interprète français, la qualité de la traduction française laisse souvent à désirer. D'ailleurs, voici quelques passages de la transcription d'une audience qui s'est tenue à Montréal en mars dernier. Il s'agit d'une audience dans laquelle l'interprète devait traduire de la langue maternelle de l'individu vers le français: «*Je me sou-*



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Depuis quelques années, il devient de plus en plus difficile d'obtenir des services en français devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, un tribunal administratif de compétence fédérale.

pas, parce qu'ils ne savaient pas où... pour aller pour chercher la document.» ... « Ils ont m'a envoyé le... affidavit.»

Peut-on prétendre à une traduction de qualité en français? Malheureusement, depuis plusieurs mois, cette situation n'est pas exceptionnelle.

De plus, comment expliquer qu'une personne qui arrive à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, qui ne parle ni français ni anglais et qui est reçue

demeuraient à Montréal! N'y a-t-il pas de francophones qui habitent en Ontario? Et combien y a-t-il de décideurs unilingues francophones au tribunal de l'immigration à Toronto?

Pas étonnant que plusieurs nouveaux arrivants préfèrent adhérer à la culture anglo-saxonne plutôt qu'à la culture francophone. Ils constatent dès leur arrivée que c'est en anglais que ça se passe au Québec.

Je suis d'avis que le français devrait être priorisé devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié à Montréal. Il n'est pas normal que l'on doive encore se battre pour obtenir des services en français de qualité au Québec en 2010.

Il y a quelques jours, un confrère anglophone me disait qu'il trouvait assez ironique qu'il puisse obtenir des procès à Montréal en anglais sans trop de difficulté alors que moi, avocat francophone, je devais remuer ciel et terre afin d'obtenir des services en français pour des nouveaux arrivants devant le tribunal de l'immigration!

Alors, le français est-il menacé au Québec? Je suis tenté de répondre par l'affirmative. Nous ne pouvons plus nier l'évidence, particulièrement dans le domaine de l'immigration.

Devant la Commission de l'immigration, il n'est pas normal que l'on doive encore se battre pour obtenir des services en français de qualité au Québec en 2010.

venir pas rien de mais quand je vois la date c'est sûr que ça c'est le bon date... eu... la signature c'est mon signature, mais je me souviens pas quand et où j'étais allé pour cet document là...»... «La incident de l'héroïne c'était avant le (...), mais la décision qui était faite c'était dans cette journée là... ils ont m'a donné pour l'emprisonnement quatre ans mais en... «bargen»...»... «Ils sont moi aidés pas.»... «Ils... sont moi aidés pas...»... «They did not help me.»... «Ils sont... Ils sont... m... moi pas... sont aidés

par un agent d'immigration francophone, que son dossier d'immigration sera rempli en anglais!

Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que 50 % des décisions prononcées par la CISR à Montréal, en 2009, l'ont été en anglais.

Le mois dernier, à la Chambre des communes à Ottawa, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Jason Kenney a justifié cette situation par le fait qu'il y avait des anglophones qui

FORUM@LAPRESSE.CA

Amnistie et réconciliation

On ne pourra me suspecter de complaisance envers les corrupteurs, corrompus ou simplement «compromis» du système qui est dévoilé un peu plus chaque jour. Après tout, j'ai réclamé publiquement au PQ cette commission d'enquête en des termes durs (conseil national, juin 2009) et j'ai croisé le fer depuis sur ce sujet en politique municipale. Aussi, je pourrais en surprendre certains dans l'effervescence actuelle, en disant que les mots qui doivent guider une telle commission d'enquête sont: amnistie et réconciliation. Le but de cette éventuelle commission d'enquête ne peut plus être de révéler le pot aux roses: on en sait déjà beaucoup plus qu'en 2009, lorsque plusieurs d'entre nous ont fait de nos observations d'initiés un sujet de croisade. Le but n'est pas non plus de réprimer. À tout prendre, que la police reçoive alors l'argent et fasse le travail. Quel est-il, ce but? Changer radicalement la donne, c'est-à-dire changer les attitudes, amener les compromis à dénoncer les corrupteurs, les corrompus à dénoncer les corrupteurs, amener les corrupteurs à s'amender, bref, casser le système. L'amnistie est le prix du changement. Il faut garantir aux témoins non seulement qu'ils ne seront pas inquiétés, mais encore que les gens dénoncés ne seront pas inquiétés s'ils se prêtent au jeu à leur tour. Ainsi sera démonté, pièce par pièce, le système. Il y a un parallèle à établir avec les différentes «commissions vérité et

réconciliation» qui ont eu cours dans le monde, mais ici, il ne s'agit pas de liquider le passé, mais bien le présent. Aussi, l'État doit conserver ses dents. Les gens convoqués, qui refusent de témoigner, devront être poursuivis. Les gens qui ne diront pas toute la vérité ou qui se parjurèrent devront être poursuivis pour l'ensemble de leurs crimes, y compris ceux avoués. Les gens qui récidiveront après leur pardon devront être poursuivis pour l'ensemble de leurs crimes, encore une fois y compris ceux avoués. Je laisse aux juristes le soin d'imaginer les lois d'exception que ceci demanderait. Ainsi, l'amnistie doit être conditionnelle et non un marché de dupes. L'assurance du changement de système est le prix d'une réconciliation à la suite de laquelle tous, malins ou victimes, pourront retrouver leur honneur. Ceux qui tiennent absolument à faire des coupables, je les invite à réfléchir sur les limites du libre arbitre des gens face à un système organisé et surtout à ne pas gaspiller l'occasion historique qui se présente à nous de changer la société québécoise.

Frédéric Lapointe

Naïf... et corrompu

Le Québec, naïf ou corrompu? Ni l'un ni l'autre et les deux à la fois. L'histoire d'une nation, d'une culture ou d'une société particulière est parfois assimilée à celle d'un individu. Il existe des théories sociales qui établissent ce parallèle avec les étapes du développement social et biologique humain

pour la compréhension de l'histoire d'un peuple sur un territoire. Sans débattre de la validité scientifique, l'utilisation d'une telle perspective pourrait peut-être aider à comprendre l'effervescence actuelle au Québec. Il semble que seul le Québec soit, au Canada, en pleine «crise d'adolescence». Comme pour Don Quichotte dans le roman de Cervantès, même une personne âgée peut se retrouver en crise exaltée d'adolescence. De la même manière que l'histoire d'une société peut ne pas être totalement linéaire. Le Québec et son peuple sont nés lors de la Révolution tranquille, dont l'importance significative se mesure aussi à l'utilisation de la majuscule. La nation québécoise et les grandes lignes de ses politiques et de ses orientations actuelles proviennent de cette période. Aujourd'hui, c'est l'exaltation culturelle, politique et économique de l'adolescent qui s'éveille un peu naïvement au monde réel des institutions sociales et de la vie économique, après avoir été bien élevé et protégé par l'État Providence. Cet éveil s'accompagne de la réalisation exaltée des incompétences et des corruptions inhérentes au système politique et judiciaire. Les Québécois, pure laine ou «autres» doivent sortir de leurs souliers et commencer l'introspection individuelle et collective dans un contexte global pour parvenir à «l'âge adulte». De cette introspection double jaillira peut-être une maturité politique créative plus apte à régler nos problèmes que les flagellations publiques et les disgrâces médiatiques.

Marco Ghirotto

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0517-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, liée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12,300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

